

# Accueillir les jeunes en milieu rural

*Pour des  
territoires solidaires*

**Mouvement rural  
de jeunesse chrétienne  
(MRJC)**

Avec le soutien de la Direction interministérielle  
de l'aménagement et de la compétitivité des territoires (DIACT)

Institut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire  
11, rue Paul Leplat  
78160 Marly-le-Roi  
Site Internet : [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

	<b>AVANT-PROPOS (INJEP) .....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b>	<b>PRÉFACE (Vincent Piveteau, DIACT) .....</b>	<b>5</b>
	<b>LES ENJEUX D'UNE RÉFLEXION .....</b>	<b>7</b>
	■ Pourquoi une recherche-action sur l'intégration des jeunes en milieu rural? .....	8
	■ Le regard d'une jeunesse en mouvement, concernée, militante et actrice sur les territoires ruraux .....	14
	■ Méthodologie .....	16
<b>QUESTIONS/RÉFLEXIONS</b>	<b>MILIEU RURAL, ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>19</b>
	■ Nouvelle donne en milieu rural .....	19
	■ Spécificités des jeunes habitant en milieu rural .....	23
	■ Quel avenir pour les campagnes? .....	41
<b>PRATIQUES/ANALYSES</b>	<b>LES DÉTERMINANTS DE L'INTÉGRATION .....</b>	<b>49</b>
	■ Agriculture, emploi, école : trois axes privilégiés de notre intervention .....	49
	■ Les facteurs territoriaux de l'intégration .....	73
<b>PISTES</b>	<b>DES PERSPECTIVES POUR LE MILIEU RURAL .....</b>	<b>93</b>
	■ Permettre aux jeunes de projeter leur avenir en milieu rural .....	93
	■ Inscrire l'emploi dans le développement du territoire, en rendant les jeunes acteurs du développement économique .....	99
	■ Garantir les conditions d'intégration des jeunes .....	104
<b>RESSOURCES</b>	■ Ouvrages .....	111
	■ Publications du MRJC .....	111
	■ Sites Internet .....	111
<b>ANNEXES</b>	■ Questionnaire .....	113
	■ Contacts MRJC .....	124

# Avant-propos

Faire se rencontrer réflexions d'acteurs et travaux de recherche, pratiques et analyses, état des lieux et approche prospective, tels sont les objectifs du chantier ouvert par le MRJC autour des questions d'accueil des jeunes en milieu rural... Tel est aussi le projet de cette collection de « Cahiers de l'action ». La rencontre allait donc de soi.

Au-delà de cette affinité de démarche, la présente étude nous semble remarquable à plus d'un titre :

Les publications sur les jeunes se sont depuis une vingtaine d'années focalisées presque exclusivement sur les banlieues, et les travaux sur la jeunesse en milieu rural sont très rares... , alors même que les territoires ruraux connaissent des transformations fortes, qu'ils sont un observatoire privilégié des recompositions à l'œuvre dans le champ des politiques publiques et un lieu d'expérimentation sociale, politique, économique, culturelle. Et que les enjeux qui se nouent autour des territoires ruraux sont ceux de la société tout entière.

Exemplaire aussi la manière dont le MRJC, association de jeunesse et de jeunes – ce qui lui donne une place originale dans l'archipel associatif – s'empare de la question : comment prendre à bras-le-corps les enjeux du développement territorial en y plaçant la question de la jeunesse comme cruciale, de la jeunesse comme ressource, entre transmission patrimoniale et construction du futur, dans le souci de l'intergénérationnel mais sans diluer la question de la place des jeunes. Cette démarche est engagée autour des défis majeurs que sont l'agriculture, l'emploi, l'éducation, le logement, le « vivre ensemble »... , et en abordant cette problématique, moins sous le prisme de l'intégration, notion à tout faire et somme toute de faible opérationnalité, que sous celui de la qualité de l'accueil d'une part, de la capacité à devenir acteur et à créer du collectif d'autre part.

Ne pas séparer l'action d'une réflexion sur le monde, condition de sa transformation, penser chacun à la fois comme praticien et producteur d'analyse, interroger ses orientations à l'aune des évolutions du milieu, mutualiser et mettre en débat ses choix dans l'espace public, c'est là incontestablement une mise en acte de l'éducation populaire.

Bernard Bier,  
directeur de la collection,  
INJEP.



# Préface

*Vincent Piveteau*  
*Conseiller développement territorial et affaires rurales*  
*DIACT*

L'étude Galland-Lambert sur les jeunes en milieu rural, réalisée il y a maintenant plus de vingt ans, signalait qu'un jeune des campagnes sur deux désirait travailler ou résider en espace rural. Presque une génération plus tard, ce sont 80 % des jeunes interrogés par l'enquête présentée dans cet ouvrage qui manifestent le même désir. Ce seul fait suffit à pressentir les transformations qui affectent les générations et les territoires. L'image du rural change chez les jeunes qui en sont issus.

L'initiative du MRJC de mener un travail approfondi sur les transformations des pratiques et des représentations du milieu rural chez les jeunes mérite donc d'être saluée.

D'abord parce qu'elle répondait à une nécessité. Il en sort une image évolutive, et à certains égards plus complexe de la réalité vécue par les jeunes en milieu rural. Loin de constituer un bloc uni, les jeunes ont des rapports à la campagne variés, dictés en partie par leur trajectoire géographique ou professionnelle personnelle. Étudiants ruraux, jeunes professionnels néo-urbains, chômeurs ruraux ont des aspirations contrastées pour eux et pour ces territoires. L'étude en donne une analyse approfondie.

Cette initiative mérite ensuite d'être remarquée par sa méthode. Loin d'être un travail académique uniquement confié à des tiers « experts », elle s'est reposée sur la mobilisation des différentes équipes régionales du MRJC dans l'administration du questionnaire. Le travail scientifique conduit par les ingénieurs élèves de l'ENITA de Clermont-Ferrand trouve un écho dans les études de cas menées par des équipes locales. Jeunes chercheurs et jeunes ruraux ont exploré ensemble et ont cherché à décoder cette réalité mouvante qu'est aujourd'hui le territoire rural, comme observateurs et comme acteurs.

Au-delà des faits, l'ouvrage nous invite à considérer cette mutation à la fois comme une chance pour les territoires ruraux, mais également comme un événement lourd d'enjeux. La société rurale, plus mobile, plus dynamique, peut simultanément devenir plus parcellisée et moins solidaire. Même s'ils vivent dans des territoires plus attractifs, les jeunes n'y trouvent pour autant pas toujours leur place. L'emploi, l'offre de formation et les parcours de qualification, l'accès aux services et à la culture, ou plus globalement la possibilité de construire un projet personnel et professionnel demeurent des sujets de préoccupation majeurs. Parfois, comme pour le logement, ils peuvent prendre des dimensions plus préoccupantes que par le passé. Et les jeunes ruraux savent qu'ils doivent composer avec des conditions générales souvent moins favorables.

Mais le ton est ici volontariste. C'est en acteurs résolus que les auteurs de ce document ont voulu avancer. L'ouvrage est donc ponctué d'exemples, de présentations d'initiatives qui ont ici et là tenté d'apporter des réponses concrètes aux problématiques de l'emploi, du « vivre ensemble », du logement, de l'installation agricole, de la formation... Ce retour d'expériences est instructif en ce qu'il montre comment certaines initiatives très modestes, quelquefois certains échecs – ou demi-succès – peuvent être féconds sur le long terme.

Ce document, on l'aura compris, peut se lire à plusieurs niveaux. Document d'analyse par l'exploitation d'une enquête originale ; document pour l'action, par les préconisations que l'on peut tirer des retours de pratiques. Mais c'est peut-être d'abord un document d'engagement, réellement optimiste, sur l'avenir des territoires ruraux.

# Les enjeux d'une réflexion

L'équilibre du territoire national passe par une articulation harmonieuse entre la ville et la campagne. Des territoires ruraux vivants sont donc nécessaires, complémentaires du dynamisme urbain. Cette vitalité des territoires ruraux demande la présence d'une population jeune porteuse d'innovations économiques, culturelles, associatives. Or, on constate des freins dans l'accueil des jeunes sur les territoires ruraux : manque d'emplois et notamment d'emplois qualifiés, de logements ou de services. Pourtant, selon l'enquête du MRJC auprès de 1 000 jeunes de 18 à 29 ans<sup>1</sup>, plus de 87 % des jeunes interrogés souhaitent vivre en milieu rural et 72 % y travailler.

C'est à partir de ces constats que le MRJC a souhaité poser la question de l'intégration sociale et économique des jeunes en milieu rural.

La jeunesse a été récemment au cœur de l'actualité médiatique (« bataille de l'emploi » de Dominique de Villepin, « contrat première embauche », incidents des banlieues de décembre 2005, violences scolaires...), et est une préoccupation constante des responsables de notre pays. Malheureusement, elle est souvent évoquée comme un problème, et l'analyse se focalise sur les difficultés rencontrées par les jeunes des villes et des cités.

Sans négliger les problématiques particulières des jeunes des villes, on constate que les jeunes habitant le milieu rural sont un public méconnu, sur lequel on communique peu. Plus d'un Français de 15-24 ans sur trois vit « à la campagne »<sup>2</sup>. Et ce public possède ses propres spécificités. On ne peut donc l'ignorer.

Le MRJC, une des rares associations de jeunes gérée et animée par des jeunes, les invite à l'action et à la réflexion collective pour mettre en œuvre des projets et des initiatives locales participant au développement durable des territoires ruraux. D'où son souhait de mener un travail d'étude sur les jeunes qui habitent le milieu rural et sur ceux qui souhaitent s'y installer, pour mieux connaître leur rapport et représentations de la campagne, pour mieux comprendre et analyser les facteurs favorisant leur intégration.

Cet écrit est la synthèse de deux ans de travaux. Il doit permettre une meilleure compréhension des jeunes du milieu rural. Il est destiné à l'ensemble des acteurs des territoires ruraux : élus, collectivités territoriales, associations de développement local... Cela n'est bien évidemment pas restrictif ! Compte tenu des fortes interactions entre villes et campagnes, cette publication concerne bien évidemment aussi l'ensemble de ceux qui se sentent concernés par l'avenir de la jeunesse et des territoires ruraux.

Et il sera bien sûr une ressource pour les jeunes du MRJC, quel que soit leur niveau d'implication et de responsabilité, permettant d'alimenter leurs réflexions, leurs actions et leurs projets.

1/ Jeunes ayant vécu au minimum cinq ans en milieu rural entre l'âge de 5 et 15 ans.

2/ INRA-INSEE, **Les campagnes et leurs villes : portrait social**, INSEE, coll. « Contours et caractères », Paris, 1998.

## *Pourquoi une recherche-action sur l'intégration des jeunes en milieu rural ?*

Une constante affecte quasiment tous les territoires ruraux, il s'agit du déficit générationnel : la part de jeunes est faible comparativement aux autres catégories de population. Cette plus faible présence des jeunes est préjudiciable au dynamisme de ces territoires et à la construction de leur avenir. Dans le contexte d'une société où les jeunes sont les premiers touchés par le chômage et les phénomènes d'exclusion, ce déséquilibre est un handicap supplémentaire pour les territoires ruraux dans leur capacité à intégrer les jeunes populations. À travers ces difficultés, l'enjeu de la mixité sociale et générationnelle se trouve questionné.

On sait que les parcours des jeunes sont multiples, inégaux et variables. École, famille, emploi, associations, entourage... participent à l'intégration de la personne, à la construction d'une identité propre, à l'acquisition de l'autonomie (au sens de la capacité à avoir les moyens de faire ses propres choix). Ces parcours se construisent par la relation avec autrui, par l'ouverture au monde et mais aussi par l'inscription sur un territoire de vie.

Quant au monde rural, il a beaucoup changé : après des décennies d'exode, depuis le milieu des années 1980, les campagnes françaises sont à nouveau attractives. Ces mutations ont également pour effet d'introduire une plus grande diversité entre les territoires ruraux eux-mêmes.

Ces mutations se sont produites de manière extrêmement rapide au regard de l'Histoire. Et nous sommes parfois étourdis par ces changements et par cette complexité, reflet des évolutions qui traversent plus généralement nos sociétés. En tant que jeunes du MRJC, nous aspirons à vivre et à travailler dans un espace rural, au sein de sociétés rurales qui ne sont pas seulement une juxtaposition d'individus, mais des communautés où la solidarité, le « vivre ensemble », le respect de chacun, d'où qu'il vienne, le projet collectif et la recherche du bien commun, ne sont pas que des mots.

Comprendre les mutations qui traversent l'espace rural, comprendre les freins et leviers à l'intégration des jeunes dans les territoires ruraux nous semble aujourd'hui essentiel, si nous voulons pour demain des territoires dynamiques, porteurs d'innovations, où différentes catégories de populations inventent de nouvelles manières d'être ensemble. C'est là toute l'ambition de cette recherche-action : renouveler l'analyse pour mieux cerner les changements à l'œuvre, construire des propositions qui pourront être débattues et mises en œuvre par les acteurs locaux, mais aussi « montrer des possibles » en illustrant notre propos par des projets initiés et portés par des jeunes du MRJC ou d'autres acteurs soucieux de permettre aux jeunes de pouvoir rester ou de venir « vivre et travailler au pays ». Il s'agit au fond de conjuguer réflexion, recherche, propositions et expérimentations, pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, apporter notre contribution et donner le goût à d'autres de s'engager, pour construire un espace rural accueillant et porteur d'innovations, d'une nouvelle organisation sociale, à l'image de la société dans laquelle nous souhaitons vivre.

À mi-parcours entre deux périodes où le Mouvement s'interroge sur ses orientations, la recherche sur l'intégration socio-économique des jeunes en milieu rural, qui est présentée ici, revêt une importance particulière pour notre association car elle permet de revisiter le cœur de notre projet et sera le socle de nos futures orientations. Mais elle nous semble avoir un intérêt plus large pour l'ensemble des acteurs intervenant en milieu rural, d'autant que ce champ de l'intégration des jeunes y a été peu étudié.



Avant d'exposer nos analyses et réflexions sur « l'intégration sociale et économique des jeunes en milieu rural », il est nécessaire d'expliciter davantage le sens que nous donnons à ces termes.

## **Intégration, insertion sociale, économique, culturelle... ?**

### **> Intégration**

#### *Définition courante*

Opération par laquelle un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité, à un milieu.

#### *Définition philosophique*

Établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties d'un être vivant ou les membres d'une société.

### **> Insertion**

Intégration d'un individu (ou d'un groupe) dans un milieu social différent.

Source : Petit Robert 2007.

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes irrigue le projet du MRJC depuis que le mouvement a succédé à la JAC (Jeunesse agricole catholique) en 1965. Dans le *Rapport d'orientation* du MRJC de 2000, cette volonté est exprimée ainsi :

« Agir pour des rapports sociaux fondés sur des principes de justice sociale, de fraternité et de solidarité, tout en permettant l'émancipation des hommes, implique de toucher à des leviers essentiels de l'organisation sociale. Nous ciblons l'école, l'emploi, l'agriculture comme des terrains d'intervention incontournables pour cette visée dans la mesure où ils touchent les questions d'insertion des jeunes dans la société. Ces champs d'intervention ne sont pas apesanteur : ils s'inscrivent et prennent consistance dans des territoires. Nous identifions l'espace rural comme le terrain sur lequel nous allons mettre en œuvre nos actions, expérimenter de nouveaux modes d'organisation sociale [...]. C'est à partir de cet espace identifié, que nous interviendrons sur des logiques qui le dépassent et qui s'organisent à un niveau international. »

Les termes qualifiant la problématique de la recherche-action ont changé durant notre travail, nous avons glissé de l'utilisation du mot « insertion » à celui d'« intégration ». Les définitions de ces deux termes données par le dictionnaire sont proches ; cependant l'emploi qui en est fait dans la sphère publique peut largement les différencier.

Pour nous, « l'intégration des jeunes », c'est d'abord la capacité d'une société à permettre aux jeunes de trouver en son sein leur place en terme professionnel et social. Mais cette seule définition reste trop restrictive...

L'espace rural accueille des populations de différents milieux sociaux, différentes origines et cultures, différents âges : du jeune « resté au pays » à l'urbain vivant à la campagne mais travaillant en ville, en passant par la personne d'origine étrangère choisissant de s'installer en rural ou celle venue créer son activité à la campagne... L'intégration, ce n'est pas seulement l'accès à un emploi, à un logement, à des services, c'est aussi l'inscription dans un réseau social et dans un territoire, la compréhension de ceux qui y vivent et la capacité de « vivre avec ». La construction du « vivre ensemble » est la ligne d'horizon de l'acte « d'intégrer ».

Enfin, l'intégration est également un processus dynamique, fait d'interdépendances... Quand une personne s'intègre sur un territoire, cela a aussi des conséquences pour ce territoire. S'intégrer, c'est contribuer par sa simple présence, par son action et ses engagements, par son travail, par les relations sociales nouvelles qui se créent, à transformer l'espace et la communauté dans lesquels on s'intègre.

## **Campagne, rural, milieu rural, espace rural, territoires ruraux... ?**

---

### **> Territoire**

Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, une collectivité politique nationale.

### **> Milieu**

Ce qui entoure, ce dans quoi une chose ou un être se trouve. Ensemble des conditions extérieures dans lesquelles vit et se développe un individu humain.

### **> Campagne**

Vaste étendue de pays découvert.

### **> Une campagne**

Paysage rural où les champs ne sont pas clôturés, où il y a peu d'arbres et où les habitations sont groupées.

### **> Rural**

Qui concerne la vie dans les campagnes, les paysans.

Source : Petit Robert 2007.

Il n'est pas simple de définir et d'utiliser à bon escient les mots « campagne », « milieu rural », « territoires ruraux ». Il est encore moins aisé de qualifier de « rurales » ou d'« urbaines » certaines parties du territoire français. L'INSEE a établi des nomenclatures spatiales pour chercher à mesurer les phénomènes économiques et sociaux sur des territoires où la campagne était prédominante. Deux nomenclatures ont été particulièrement utilisées :

– Celle datant des années 1950, qui oppose « communes urbaines » et « communes rurales », fondée sur le nombre d'habitants agglomérés (supérieurs ou inférieurs à 2000). « L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie » (INSEE).

– Celle élaborée par l'INSEE en 1997, intitulée « zonage en aires urbaines » (ZAU), fondée sur la première, qui intègre le critère des niveaux d'emploi et de taux d'attraction par l'emploi. Avec l'aide de l'INRA, cette nomenclature a été complétée en 2002 de sa partie rurale, l'ensemble étant nommé « zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural » (ZAUER).

Les espaces rural et urbain évoluent, rendant nécessaire le dépassement des nomenclatures spatiales, pour prendre en compte l'accès aux services à la population et à l'emploi, les dynamiques démographiques. C'est ainsi que l'on voit apparaître depuis quelques années le découpage en bassin de vie.

**TYPOLOGIE DES TERRITOIRES VÉCUS DE L'INSEE**

Elle est définie à partir des lieux de domicile et de travail déclarés au recensement de la population de 1999.

**Zone 1 :** Pôle urbain : agglomération comptant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

**Zone 2 :** Couronne périurbaine : ensemble des communes ou agglomérations dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans une autre commune de l'aire urbaine.

**Zone 3 :** Communes multipolarisées : ce sont des communes ou des agglomérations situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente, ayant un emploi, travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

**Zone 4 :** Pôle d'emploi de l'espace rural : communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (formé de l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées) et offrant 1 500 emplois ou plus.

**Zone 5 :** Couronne des pôles d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

**Zone 6 :** Autre commune de l'espace à dominante rurale.

Dans notre texte, nous emploierons indifféremment les mots « campagne », « rural », « milieu rural », « espace rural », « territoires ruraux ». Nous n'avons pas choisi d'unifier notre expression par l'utilisation d'un seul de ces termes, mais d'utiliser l'ensemble des mots permettant ainsi de qualifier au mieux notre propos. Il est difficile d'en trouver des définitions précises, mais on peut repérer et citer quelques nuances de sens, qui restent cependant subjectives...

– Le mot « campagne » sera utilisé souvent comme qualificatif, en opposition à la ville et en référence aux paysages, à l'espace (dans le sens de l'étendue) et à la nature.

– « Espace rural » évoque pour nous l'opposition à l'espace urbain (c'est l'espace qui n'est pas occupé par l'urbain), mais s'inspirant moins des notions de nature et de paysage. Le sens que nous donnons à « milieu rural » est proche de celui de « l'espace rural », le terme de « milieu » ajoutant la notion supplémentaire « d'entité homogène facilitant le développement ».

– « Territoires ruraux » qualifient pour nous les entités composant l'espace rural.

– Quant à « rural », nous l'utilisons comme raccourci de « milieu rural » et « espace rural ». Les quatre termes de « milieu rural », « espace rural », « territoires ruraux » et « rural » évoquent pour nous davantage les fonctions agricole, économique, productive que résidentielle et récréative, par opposition au terme « campagne ».

## **Jeunesse : classe d'âge, génération, transition entre deux états de vie...**

Il n'est pas simple de définir la jeunesse : Est-ce simplement une classe d'âge ? Une génération ? Une transition entre deux états de vie ? Une période de vie, d'autonomisation, de construction des choix de vie et professionnels ?

## ■ La jeunesse comme passage de la vie...

La jeunesse est un passage, la période où l'on fait des choix de vie, des choix professionnels, une période de transition entre le monde de la formation au monde du travail.

Elle est un temps d'apprentissage, de construction de sa personnalité, d'un esprit critique, un temps d'ouverture au monde, de construction et d'affirmation de ses propres convictions, d'autonomie intellectuelle.

C'est la période des choix, de l'émancipation, d'acquisition de l'autonomie matérielle, de la prise de distance avec sa famille, pour construction de sa propre vie.

C'est la période où on acquiert une pleine citoyenneté, où l'on peut commencer à participer à la vie de la société, à la vie de son territoire.

## ■ ... influencée par les mutations de la société

La jeunesse se construit dans un certain nombre d'espaces de socialisation qui ont fortement évolué. C'est le cas de la famille : au modèle traditionnel d'un couple avec enfants se sont ajoutées d'autres formes (famille monoparentale, famille recomposée...). Le modèle du travail s'est aussi largement transformé : précarisation des emplois, mobilité géographique, accroissement du temps libre... L'accès aux études s'est très fortement développé (notamment avec l'objectif « 80 % au bac » et la démocratisation des études supérieures), provoquant l'allongement de la période de scolarité, une meilleure qualification des jeunes, mais aussi l'augmentation des inégalités. Développement d'Internet, apparition de nouveaux médias (journaux, radio, télévision...), évolutions des corps intermédiaires, de l'engagement associatif et politique, contribuent également à faire bouger les modes de socialisation. On peut noter le rôle accru des lieux de socialisation « informels » : les sociabilités du « quartier », de la rue ou de l'abribus, des halls d'immeubles, mais aussi les festivals, les bars... La jeunesse est aussi confrontée à une société aux mutations rapides et profondes : des questions éthiques, philosophiques, écologiques, des choix de modèles socio-économiques, politiques, démocratiques. Entre perte de repères et reconfiguration de l'accès au sens, les jeunes doivent faire face à de nouvelles questions que leurs aînés n'avaient pas eu à affronter de la même manière.

Ces évolutions de la société ne sont pas sans conséquences sur la jeunesse : les études ont tendance à se prolonger et les jeunes achèvent désormais leur formation initiale à 21,6 ans (soit trois ans plus tard qu'en 1975), ils éprouvent une forte difficulté à accéder à un emploi stable – de 8 à 11 années – et subissent la précarisation de l'emploi. On constate un allongement de la cohabitation (chez les parents notamment) et une alternance cohabitation/décohabitation en fonction des études et de l'emploi, et de la difficulté de garantie des loyers et d'accès aux prêts.

## ■ Pas une jeunesse mais « des jeunesses »

Les jeunes ne sont pas une catégorie homogène. Les parcours sont multiples, inégaux, variables. École, famille, origine sociale, territoire d'appartenance, emploi, associations, entourage... chacun de ces paramètres influe sur les choix de vie et les choix professionnels de la personne. Il s'agit de bien prendre en compte cette diversité pour ne pas apporter des réponses simplistes et uniques à des situations complexes et multiples.

## ■ Un nouvel enjeu : le pacte intergénérationnel

Des travaux récents nous permettent de dégager à grands traits quelques caractéristiques de la situation actuelle des jeunes, et notamment le déséquilibre démographique et économique qui se creuse en défaveur de la jeunesse. Les travaux du sociologue Louis Chauvel<sup>3</sup> sont assez

éclairants à ce sujet, dont nous tirons, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

<sup>3/</sup> CHAUVEL L., *Le destin des générations*, PUF, Paris, 1998.

L'écart entre les revenus des salariés de 50 ans et de ceux de 30 ans était de 15 % en 1975, il est aujourd'hui de 40 %. La croissance économique bénéficie à la classe d'âge des plus de 45 ans.

Le recul de la mobilité sociale et la montée des phénomènes de déclassement, soit en comparaison à la génération des parents, soit par rapport à la non-congruence entre niveau de diplôme et statut professionnel.

Les jeunes ont une moindre place en politique : en 1982 l'âge du représentant politique ou syndical moyen était de 45 ans ; il est en 2000 de 59 ans. Les députés de moins de 45 ans représentaient 38 % de l'Assemblée en 1981, et 15 % en 2002...

Ceci doit conduire à lire la question de la jeunesse dans une perspective systémique et non comme un isolat : l'enjeu devient celui du pacte intergénérationnel, comme inséparable de la question de la place des jeunes (comme groupe social et comme génération). C'est d'ailleurs le sens des conclusions d'un rapport récent du Commissariat général du plan, *Jeunesse, le devoir d'avenir*<sup>4</sup>. Celui-ci souligne trois traits constitutifs des évolutions récentes :

– Une « institutionnalisation » : l'État a depuis quelques décennies intensifié et diversifié son action en direction des jeunes : en 1975, 25 % des 16-25 ans étaient concernés directement ou touchés par des politiques publiques. Ils sont aujourd'hui 75 % dans ce cas.

– Une « familialisation » : ce sont les familles qui de plus en plus doivent assumer l'entrée tardive des jeunes dans la vie professionnelle et sociale. Les jeunes de moins de 25 ans ne peuvent pas être bénéficiaires par exemple du revenu minimal d'insertion (RMI), ce qui concourt à renvoyer aux familles la responsabilité de cette prise en charge financière, et accentue la dépendance des jeunes vis-à-vis de leur famille, et augmente les inégalités entre jeunes. Une fraction de la jeunesse, exclue de cette prise en charge, se trouve en effet exposée à des risques de marginalisation, du fait d'une difficulté d'entrée dans la vie professionnelle et d'une absence du « filet de sécurité » familial.

– Une « naturalisation » de la jeunesse : la jeunesse est de plus en plus considérée comme un problème à traiter. L'augmentation de politiques publiques spécifiques en direction des jeunes, la focalisation de celles-ci sur l'insertion puis l'intégration dans les années 1990, mais aussi sur la prévention de la délinquance et la sécurité (politique de la Ville) amènent un glissement des représentations : on est ainsi passé des « problèmes rencontrés par la jeunesse » à la « jeunesse comme problème ». Cette image négative est globalement celle qui prévaut aujourd'hui dans un contexte d'insécurité sociale.

4/ Commissariat général du plan,  
CHARVET D. (dir.), *Jeunesse, le devoir  
d'avenir*, La Documentation française,  
Paris, 2001.

## *Le regard d'une jeunesse en mouvement, concernée, militante et actrice sur les territoires ruraux*

### **Le MRJC en quelques mots...**

---

Le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) est issu de la JAC (Jeunesse agricole catholique) fondée en 1929. Les jeunes paysans qui composaient la JAC ont largement participé à l'évolution du monde agricole, notamment par la modernisation et la mécanisation de l'agriculture. C'est en 1965, alors que le rôle de l'agriculture n'est plus dominant dans les campagnes, que la JAC devient MRJC pour rejoindre l'ensemble des jeunes des différentes classes socioprofessionnelles (ouvriers, artisans, apprentis...) des campagnes et non plus seulement les agriculteurs.

Le MRJC, mouvement de jeunesse (le MRJC est géré et animé par des jeunes, spécificité dans le paysage associatif français), a pour ambition de permettre aux jeunes de participer à la construction des territoires ruraux. Notre association regroupe autour de projets locaux 15 000 jeunes de 15 à 30 ans de 21 régions de France. Ce sont des jeunes étudiants ou professionnels d'origines sociales diverses dont le projet commun est d'agir sur le développement des territoires ruraux. Ils y vivent, y ont leurs racines, souhaitent y habiter et par l'action collective participent à l'animation, à l'émergence ou à la conduite de projets sur les territoires.

Mouvement d'éducation populaire, notre association propose aux jeunes un parcours de responsabilités. Elle fait émerger de sa base les cadres du Mouvement. Appelé par ses pairs, chacun apporte ses spécificités et acquiert des compétences par la confrontation, la conduite et l'évaluation de projets.

Le MRJC n'est pas une fédération, mais une seule et même association, organisée du local au national. Cette configuration statutaire permet de mutualiser les moyens et d'assurer une solidarité et une pérennité sur l'ensemble du territoire. Chaque échelon, de l'équipe locale à l'instance nationale en passant par la Région, constitue un maillon politique de notre action. C'est le même projet que nous débattons et validons en assemblée générale annuelle, qui se traduit à différentes échelles en fonction des réalités territoriales de chacun.

Tous les sept ans, l'ensemble du Mouvement engage un chantier pour refonder son projet avec un regard renouvelé sur la société. En 2000, nous avons réaffirmé trois champs d'actions incontournables pour agir sur les rapports sociaux : l'école, l'emploi et l'agriculture. L'école comme lieu de socialisation et d'apprentissage du « vivre ensemble » ; l'emploi qui conditionne le développement d'un territoire et constitue la principale source d'intégration de la personne ; l'agriculture, secteur où se jouent la question fondamentale de l'alimentation de notre Humanité et les questions d'aménagement des territoires ruraux.

### **Les recherches au MRJC**

---

La démarche du Mouvement consiste à offrir des points d'appui et de repère, à réfléchir en terme de « conditions à créer » plutôt qu'en terme de « solutions toutes faites à mettre en œuvre ». Elle rend donc nécessaire un travail régulier d'appropriation et de confrontation des différentes réalités territoriales de l'espace rural et d'analyse des différents facteurs qui concourent à la réussite des démarches de développement territorial.

Ainsi, pour rester pertinent, le MRJC renouvelle régulièrement ses analyses sur les champs de travail qui le concernent, en entreprenant, chaque année, des travaux de recherche sur un thème particulier pour lui permettre de renouveler ses pratiques et ses

prises de position dans sa fonction de porte-parole des jeunes ruraux. Pour cela, il adopte une démarche participative, permettant à l'ensemble des acteurs du Mouvement d'être partie prenante de ce processus d'étude et de réflexion. Les dernières recherches ont eu pour thèmes : la politique, l'engagement des jeunes, l'économie. Chaque problématique est traitée par une méthodologie différente. Cependant, pour chacun de ces travaux, l'ensemble du Mouvement, par l'intermédiaire de délégués régionaux, contribue à l'effort de recherche. Nous faisons également appel à des chercheurs, des politiques, des acteurs pour alimenter ou débattre sur le sujet.

**TÉMOIGNAGE D'ALAIN CAROF,**

**SOCIOLOGUE SPECIALISTE DES QUESTIONS DE RURALITE ET**

**QUI A ACCOMPAGNE LA RECHERCHE DU MRJC**

« Après 18 mois d'observation écoutante, je perçois comment le stage de réflexion sur "les mutations et l'avenir des territoires ruraux", suivi de l'enquête approfondie pour rejoindre et soutenir "le désir des jeunes de 18 à 30 ans d'habiter et de vivre à la campagne", ont été des analyseurs rigoureux de l'éducation permanente des militants du mouvement. Vous leur proposez des outils d'analyse, pour forger demain l'interaction – toujours à réinventer – des attractivités territoriales de l'urbain et du rural, et pour leur permettre de "projeter leur avenir en milieu rural".

En ciblant l'emploi (en agriculture, industrie ou service) et l'école dans les trois axes privilégiés des orientations du MRJC en 2007, vous ouvrez de nouvelles plages d'invention pour dynamiser l'espace rural.

L'intégration des jeunes (issus ou non du monde agricole) est un facteur déterminant pour positionner une autre agriculture au cœur de l'espace rural avec ses multiples composantes.

À tous les stades du système éducatif, le jeune rural est en constante migration entre ville et campagne. Demander à l'école de construire une citoyenneté territoriale, c'est la replacer au centre du système social où l'on apprend à "vivre ensemble" au village, au bourg comme au quartier de la ville. »

## *Méthodologie*

Pour mener cette recherche-action sur l'intégration sociale et économique des jeunes en rural, entre septembre 2004 et juin 2006, le MRJC a constitué un groupe de travail, composé de sept permanents du Mouvement de l'instance nationale et des régions. Ce groupe de travail a eu pour mission de coordonner cette démarche de recherche-action.

### **Un travail de recherche collectif**

---

Les permanents du MRJC composant ce groupe de travail sont pour la plupart issus de la base militante du Mouvement (comme l'ensemble des 70 permanents salariés du MRJC). De ce fait, ils n'ont pas forcément de compétences particulières dans le domaine de l'étude menée, de même en terme de méthodologie de recherche. L'expérience qu'ils possèdent sur la thématique est celle qu'ils ont acquise au sein du Mouvement. C'est pourquoi, pour alimenter cette recherche, le groupe s'est retrouvé très fréquemment (une douzaine de réunions de deux à quatre jours sur deux ans) pour travailler collectivement à partir de lectures, de rencontres avec des sociologues, des chercheurs, les structures concernées... Ainsi, collectivement, le groupe de travail a bâti et impulsé des réflexions sur les enjeux de l'intégration des jeunes en milieu rural, et les a ensuite coordonnées, partagées, débattues avec l'ensemble du Mouvement.

Cet écrit reflète l'ensemble de l'expérience du MRJC sur les jeunes ruraux et leur intégration, tant par les deux années spécifiques de travail sur ce thème, que par les activités, études, réflexions menées au quotidien dans le Mouvement depuis des décennies.

### **Initier une démarche participative**

---

Le premier objectif a été la préparation d'un séminaire de recherche à destination d'une centaine de cadres du Mouvement qui a eu lieu du 18 au 22 décembre 2004 à proximité de Limoges. Préalablement, chaque participant avait réalisé un diagnostic sur son territoire dont les éléments recueillis ont été une partie de la matière de travail de ces cinq jours. Ce séminaire a permis à chacun d'entrer dans une démarche d'appréhension et de compréhension des mutations du monde rural. Il a été aussi le lieu d'une première réflexion sur les conditions à créer en milieu rural pour faciliter l'intégration des jeunes. Notamment, quatre ateliers ont eu lieu sur les problématiques suivantes : développement économique, logement, services, « vivre ensemble ». Ainsi dotés de clés de lecture et de réflexion, ces cadres ont été animateurs dans leurs régions d'une démarche de recherche participative incluant plus largement tous les acteurs du Mouvement.

### **Faire vivre la démarche participative**

---

Suite à ce premier séminaire, un second de deux jours a été organisé en avril 2005 à destination de 70 cadres du Mouvement. Il a permis d'évaluer la contribution actuelle du MRJC au développement des territoires ruraux et à l'intégration des jeunes en leur sein.

En novembre 2005, une cinquantaine d'équipes locales du MRJC a réalisé une action symbolique sur leur territoire, intitulée « Vivre ici », pour alerter les acteurs locaux sur les difficultés d'intégration des jeunes en rural. La mise en place de ces actions a été facilitée par un travail de création d'outils pédagogiques et d'animation de la part du groupe de recherche. Ces actions ont été impulsées par les participants aux séminaires et elles ont permis un travail de minidiagnostic de la part des équipes locales et de réflexion sur la situation dans leur territoire. Ces actions



ont été l'occasion pour les jeunes d'interpeller, d'exposer et de discuter avec la population des idées de projets qu'ils ont formulées pour faciliter l'intégration des jeunes sur leurs territoires. Ainsi un certain nombre de cadres et d'équipes locales ont été sensibilisés aux problématiques abordées dans la recherche et ont été des points d'appui pour mener, durant les deux ans de recherche, des actions en lien avec la thématique, comme l'organisation de débats, la récolte d'initiatives innovantes...

## Un travail d'enquête

Le groupe de travail a mis au point un questionnaire (joint en annexe) avec un groupe de professeurs et d'étudiants de l'École nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC). Il a permis de recueillir, auprès d'un public de jeunes issus de la campagne (vivant pour partie en ville et à la campagne), leur représentation du milieu rural ainsi que leur désir ou non d'y vivre et travailler. Ce questionnaire a été administré par les militants du Mouvement pour le passer autour d'eux à près de 1 000 jeunes, durant le deuxième semestre de l'année 2005.

Le dépouillement et l'analyse des questionnaires ont été réalisés par un groupe de professeurs et d'étudiants de l'ENITAC. Les résultats de cette enquête nous ont permis d'étayer nos réflexions et analyses sur l'intégration des jeunes en rural, sur les pistes d'actions et de préconisations à mettre en œuvre, ainsi que pour réorienter les pratiques du MRJC.

Cet écrit, réalisé en partenariat avec l'INJEP, s'appuiera principalement sur ce travail d'enquête.

### Remerciements

Cette recherche-action a été possible, et enrichie en analyses et en enseignements, par un travail collectif mené au sein du MRJC à l'ensemble de ses niveaux, par les partenariats engagés, par la participation de nombreuses personnes ressources, par les soutiens financiers de partenaires.

Nous tenons particulièrement à remercier :

- Les militants salariés du MRJC qui se sont engagés durant deux ans pour coordonner, réfléchir, débattre, organiser des séminaires dans le cadre de cette recherche-action : Véronique Lucas, Hélène Chabod, Élise Demaison, Audrey Massié et Pierre-Marie Moreau.
- Les rédacteurs : Anne Orvain et Frédéric Seigne.
- Alain Carof, sociologue à la retraite, spécialiste des questions de ruralité, pour ses conseils.
- L'ensemble des militants, des responsables du MRJC qui ont mené des actions ou ont participé à des séminaires dans le cadre de la recherche-action.
- L'ensemble des étudiants et professeurs de l'École nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC) qui ont participé au travail d'enquête, et plus particulièrement, les trois étudiants responsables de cette mission : Jacquine Gauchet, Suzelle Felix-Théodose, Benjamin Maccioni, encadrés par Armelle Maumelat, Jean-François Mamdy et Laurent Léger.
- L'ensemble des personnes ressources qui ont répondu à notre appel pour travailler le sujet avec nous.
- La Direction interministérielle de l'aménagement et de la compétitivité des territoires (DIACT) pour son soutien financier à travers le FNADT (Fonds national d'aménagement du territoire).
- Cédric Léger du CNASEA.
- Vincent Piveteau de la DIACT.
- Bernard Bier de l'INJEP.



# Milieu rural, état des lieux

La population française réside massivement en ville. Si l'on considère la typologie des territoires vécus de l'INSEE, l'espace à dominante rurale français (hors couronnes périurbaines) représente 70 % de l'espace géographique et 23 % de la population, soit 35 habitants par kilomètre carré<sup>5</sup>. Cependant, une enquête menée par le CREDOC en juillet 2001 montre que les Français ont une conception assez extensive de l'espace rural: « 42 % d'entre eux déclarent y habiter et seulement 58 % en ville. La plupart des périurbains considèrent qu'ils résident à la campagne (85 %). Ceux qui résident dans les petites villes de l'espace à dominante rurale déclarent aussi massivement vivre à la campagne (83 %). La taille de la commune et le type de logement apparaissent prépondérants dans la détermination de son appartenance ou non à l'espace rural<sup>6</sup>. »

Ainsi, dans cette partie, nous essaierons de mieux comprendre les évolutions du milieu rural, les grandes tendances qui le structurent aujourd'hui. Ce travail nous permettra ensuite d'analyser les représentations et les rapports qu'entretiennent les Français avec l'espace rural, en approfondissant plus particulièrement ceux des jeunes, pour en comprendre les spécificités. Finalement, nous porterons un regard prospectif, tout en donnant le point de vue du Mouvement sur les enjeux à relever pour l'avenir des campagnes.

## *Nouvelle donne en milieu rural*

### **Fin de l'exode rural, renouveau des campagnes**

---

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants des campagnes se sont massivement dirigés vers les villes pour fuir les conditions de vie difficiles dues à une agriculture se modernisant et moins demandeuse de main-d'œuvre et pour trouver un emploi grâce au développement de l'industrie, pour accéder à de meilleures conditions de vie, aux loisirs et à la culture. Après cet exode massif, qui a fragilisé les campagnes, en prélevant la jeunesse, affaiblissant leurs dynamismes et leurs avenir, on observe depuis une vingtaine d'années un regain d'attractivité des campagnes.

Selon Jean-Claude Bontron<sup>7</sup>, les migrations ville/campagne dans le monde sont un mouvement ancien, volontaire ou non. Elles sont dues à la mécanisation et à la recherche de productivité de l'agriculture, aux mutations économiques et à la recherche de meilleures conditions de vie. L'exode rural est selon lui une composante essentielle du développement urbain.

Avant 1975, le dépeuplement rural associait depuis longtemps un solde migratoire fortement négatif (exode rural) et un bilan naturel positif qui, en raison de la forte fécondité rurale, compensait pour partie les départs de population. Il s'inverse entre 1975 et 1982: le solde migratoire devient positif et compense un bilan naturel négatif.

Depuis 1990, l'espace à dominante rurale a gagné 247 000 habitants avec une croissance annuelle de 0,20 % contre 0,37 % pour l'ensemble du territoire métropolitain. En 1990, cet espace retrouve le même nombre d'habitants qu'en 1962.

5/ Source: recensement de la population INSEE 1999.

6/ Extrait de l'enquête du CREDOC *Les Français et l'espace rural*, juillet 2001.

7/ Directeur de la Société des études géographiques, économiques et sociologiques appliquées (SEGEA).

Entre 1990 et 1999, la croissance démographique de l'espace à dominante rurale résulte de deux mouvements opposés: d'un côté une perte de 163 000 habitants par déficit naturel (excédent des décès sur les naissances) et de l'autre un gain de 410 000 habitants par apport migratoire (excédent des arrivées sur les départs). Entre 1990 et 1999, 13 950 communes de l'espace à dominante rurale ont un solde migratoire positif. Elles sont majoritaires dans 72 départements.

Ainsi l'inversion des exodes a été confirmée par quatre recensements successifs. Ce n'est pas un épiphénomène, mais bien un changement profond. Cependant, alors que de nombreux espaces ruraux voient leur population augmenter, un certain nombre d'autres voient leur désertification se poursuivre.

#### **TYPLOGIE DES ZONAGES SELON L'INSEE**

Le zonage en aires urbaines (ZAU) est une nomenclature spatiale créée par l'INSEE en 1997, à partir des effectifs d'emplois et des déplacements domicile/travail. Il distingue l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale. Avec l'aide de l'INRA, cette nomenclature a été complétée en 2002 de sa partie rurale, l'ensemble devenant zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER).

L'espace à dominante urbaine est constitué de 354 aires urbaines et de communes multipolarisées. Chaque aire urbaine est formée d'un pôle urbain (agglomération comportant au moins 5 000 emplois en 1999) et, le cas échéant, d'un ensemble de communes appelé couronne périurbaine, dont au moins 40 % des actifs résidents sont migrants alternants et travaillent dans l'aire urbaine. Lorsque les migrants alternants d'une commune sont attirés par plusieurs aires urbaines, sans atteindre le seuil de 40 % avec l'une d'elles, cette commune est dite multipolarisée.

L'espace à dominante rurale est défini comme le complément de l'espace à dominante urbaine. Il est composé de 525 aires d'emploi de l'espace rural et d'un ensemble de communes appelé autres communes de l'espace à dominante rurale. Chaque aire d'emploi de l'espace rural est formée d'un pôle d'emploi (petite ville comptant au moins 1 500 emplois en 1999) et, le cas échéant, d'un ensemble de communes, appelé couronne d'un emploi de l'espace rural, dont au moins 40 % des actifs résidents sont migrants alternants et travaillent dans l'aire d'emploi.

*La population de la France métropolitaine par catégorie d'espace de 1962 à 1999<sup>8</sup>  
Évolution de la population de 1962 à 1999 par catégorie d'espace<sup>9</sup>, en millions d'habitants*

	Population (en millions d'habitants)				Population (en %)			
	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolitaine	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolitaine
1962	27,146	5,666	13,613	46,425	58,5	12,2	29,3	100
1968	30,381	5,859	13,473	49,712	61,1	11,8	27,1	100
1975	32,878	6,537	13,177	52,592	62,5	12,4	25,1	100
1982	33,357	7,715	13,263	54,335	61,4	14,2	24,4	100
1990	34,372	8,862	13,381	56,615	60,7	15,7	23,6	100
1999	35,217	9,674	13,628	58,519	60,2	16,5	23,3	100

<sup>8/</sup> Délimitation définie à partir du recensement de 1990. Source: recensement de la population INSEE.

<sup>9/</sup> Idem.

Bilan naturel et solde migratoire de 1962 à 1999 par catégorie d'espace<sup>10</sup>, en millions d'habitants

	Pôles urbains		Communes périurbaines		Espace à dominante rurale		France métropolitaine	
	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire
1962-1968	1,455	1,780	0,197	-0,005	0,261	-0,401	1,912	1,374
1968-1975	1,833	0,664	0,149	0,529	0,074	-0,370	2,056	0,824
1975-1982	1,484	-1,005	0,130	1,049	-0,128	0,214	1,486	0,258
1982-1990	1,682	-0,666	0,259	0,888	-0,113	0,231	1,828	0,452
1990-1999	1,722	-0,877	0,314	0,498	-0,163	0,410	1,872	0,031

## L'attractivité des campagnes : freins et leviers

Le nouvel enthousiasme des Français pour la campagne, son image comme « cadre de vie nature », quasi générale dans les esprits, influencent le développement des territoires ruraux. Lors de notre étude, au regard des évolutions actuelles du monde rural, nous avons repéré quatre facteurs qui peuvent influencer l'avenir des campagnes et qui font qu'un territoire rural est plus ou moins « intégrateur » pour des jeunes populations.

Ces quatre facteurs ne sont pas exclusifs. Les territoires situés à proximité des aires urbaines et ceux les mieux dotés en infrastructures (routières, ferroviaires) sont davantage en capacité d'attirer des populations et d'accueillir des populations jeunes.

### ■ Le lien social et le « vivre ensemble »

Aujourd'hui, le milieu rural est le théâtre d'un brassage de populations : autochtones, touristes, nouveaux arrivants (retraités, Européens...). Chaque catégorie de population possède sa culture, ses rythmes, ses habitudes, ses attentes. La cohabitation de ces différentes populations est parfois source de conflits. On constate que les territoires qui ont une vie associative développée, qui mettent en place des politiques d'accueil volontaristes sont davantage disposés à accueillir de nouvelles populations, et en particulier des jeunes.

Comment, dans ce cadre, bâtir des sociétés rurales sur des rapports de solidarité, et non uniquement de juxtaposition d'individus côte à côte ? N'y a-t-il pas à encourager davantage les politiques d'accueil en direction des nouveaux arrivants ? N'y a-t-il pas à créer ou à multiplier les lieux de rencontres, les espaces de dialogues, pour animer le lien social entre les différentes populations ?

### ■ Le logement

Le renouveau de la campagne, par la périurbanisation, par le développement d'une « campagne résidentielle » a des conséquences directes sur le logement et le foncier. En France les surfaces urbanisées représentent aujourd'hui 8,9 % du territoire contre 6,9 % en 1992. La consommation d'espaces à usage agricole est importante : à titre de comparaison, l'Allemagne consomme deux fois moins d'espaces que la France à taux de croissance économique et démographique égaux. Les résidences secondaires peuvent représenter jusqu'à 80 % des habitations dans certains territoires ruraux, phénomène unique en Europe. La culture française d'accès à la propriété, dans un esprit individuel, est gourmande en foncier et impacte directement les paysages. Les logements sociaux dans les petites communes restent encore trop peu nombreux.

10/Délimitation définie à partir du recensement de 1990. Source : recensement de la population INSEE..

Le problème du logement locatif ou de l'accès à la propriété est un véritable défi à relever pour le développement des territoires ruraux. Comment permettre leur accès à des jeunes aux faibles revenus ? Comment réduire l'impact des constructions nouvelles sur l'environnement, le paysage, le mitage des terres pour en faire un atout du développement du territoire ? Comment gérer la présence massive de résidences secondaires pour la gestion du bâti et du foncier sur un territoire, pour son développement économique ?

## ■ Les services

D'autre part, les nouveaux arrivants en campagnes influencent sensiblement le développement des services, de par leurs habitudes citadines (diversité et proximité des services offerts en ville). Par ailleurs, de par l'évolution des modes de vie, les habitants du rural sont aujourd'hui plus exigeants en terme de services. Le problème en milieu rural n'est pas l'absence de services ou leur qualité, mais leur proximité et l'offre limitée dans certains domaines, comme la culture (cinéma, théâtre...), les services spécialisés liés à la santé, les services à la petite enfance... Comment la répartition géographique des services peut-elle être repensée de façon équitable sur un territoire ? Les partenariats publics-privés, le champ de l'économie sociale et solidaire<sup>11</sup> ne sont-ils pas des opportunités à saisir ?

## ■ Le développement économique, un enjeu clé

Le développement de l'activité économique génératrice d'emplois reste un point clé pour l'avenir du monde rural. Si on peut constater, à travers les enquêtes menées à l'attention des nouveaux arrivants en rural, que la présence d'emplois à la campagne est loin d'être un critère prépondérant motivant l'installation à la campagne, elle reste cependant fondamentale pour encourager une population jeune à y rester ou à s'y installer.

C'est la capacité des territoires ruraux à générer de l'activité économique, en facilitant les processus de transmission et de création d'entreprises, qui permettra l'installation de nouveaux arrivants. C'est aussi par des activités économiques cohérentes avec les besoins du territoire et des personnes (emplois peu qualifiés, mais aussi de plus en plus d'emplois qualifiés).

N'y a-t-il pas à mieux mettre en phase les besoins des territoires et leurs potentiels, avec les compétences des nouveaux arrivants, favorisant ainsi l'innovation ? Le domaine de l'économie sociale et solidaire ne peut-il pas être un point d'appui à cette innovation ?

La phase d'attractivité que vivent actuellement les territoires ruraux doit être comprise, appréhendée, réfléchi par les acteurs locaux des territoires, puisqu'elle marquera l'avenir des campagnes. Les actions menées, les politiques publiques à mettre en place doivent se saisir de ce renouveau, pour la construction de territoires ruraux dynamiques, possédant une mixité générationnelle et sociale. Les jeunes, étant au stade de la construction de leurs projets professionnels, de leurs projets de vie, sont probablement à prendre attentivement en compte, car ils représentent l'avenir des territoires et un potentiel d'innovation.

<sup>11</sup>L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un secteur où des personnes mènent des activités de production ou de service fondées sur une volonté et une capacité d'entreprendre autrement.

Les entreprises de l'ESS « vivent dans l'économie de marché. Mais ce sont des entreprises différentes car nées d'une volonté de solidarité au service de l'Homme, elles privilégient le service rendu par rapport au profit dégagé et intègrent dans la vie économique la dimension sociale ».

Le concept d'économie solidaire est né dans les années 1980. Il rassemble un ensemble diversifié de pratiques économiques qui ont pour but de renforcer le lien social et d'établir une plus grande équité entre les participants à l'échange. On regroupe sous ce terme aussi bien l'insertion par l'activité économique, l'épargne solidaire, le commerce équitable, que des structures qui œuvrent en faveur d'un développement durable (exemples : énergie renouvelable, production et commercialisation de produits bio). Toutes ces pratiques sont souvent mises en œuvre par des structures ayant une forme juridique relevant de l'économie sociale

## Spécificités des jeunes habitant en milieu rural

Pour chercher à comprendre comment favoriser l'intégration des jeunes en rural, nous avons tout d'abord analysé les enjeux qui se posent au milieu rural – c'est l'objet de la partie précédente. Ensuite, nous avons essayé de discerner les spécificités des jeunes qui aspirent à vivre et travailler en rural. Pour mener à bien ce travail, il nous a fallu dans un premier temps poser les bases d'un référentiel en nous intéressant globalement à la population française rurale, et plus particulièrement aux nouveaux arrivants. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés au public jeune, sous deux angles, celui qui en est originaire et celui qui n'en est pas issu mais qui y aspire.

Pour l'ensemble de cet exercice, nous avons d'abord discerné les représentations et le rapport entretenus au milieu rural, ensuite nous avons tenté de mesurer le projet d'installation des personnes à la campagne.

### Les Français et l'espace rural

Pour mieux appréhender les relations entre les Français et l'espace, nous nous sommes très largement appuyés sur les travaux de Bertrand Hervieu<sup>12</sup>, Jean Viard<sup>13</sup> et Philippe Perrier-Cornet<sup>14</sup>, mais aussi sur trois enquêtes :

– *Les Français et l'installation durable à la campagne* réalisée en mai 2005, par IPSOS. Échantillon : 453 personnes, représentatif des citadins ayant leur résidence principale dans des villes de plus de 100 000 habitants, soit un total de 20,8 millions de Français concernés.

– *Les Français et l'espace rural* réalisée en décembre 2000, janvier 2001 par le CREDOC. Cible de l'étude : 2 000 personnes, représentatives de la population âgée de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas.

– *Les Nouveaux Habitants des territoires ruraux* réalisée en novembre 1999, par courrier par Mairie-Conseils auprès des 12 181 maires ruraux de son réseau. Échantillon : 1 680 questionnaires analysés.

#### LES FRANÇAIS ET L'ESPACE RURAL

*Résumé de l'enquête réalisée en décembre 2000, janvier 2001 par le CREDOC.*

*Cible de l'étude : 2 000 personnes, représentatives de la population âgée de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas.*

La conception de l'espace rural est assez extensive : presque la moitié des individus qui estiment vivre dans une zone rurale sont domiciliés dans des « pôles urbains » ou « communes périphériques multipolarisées », la plupart des périurbains considèrent qu'ils habitent à la campagne.

L'espace rural est perçu de façon très positive dans l'opinion. On le voit surtout comme un paysage naturel préservé, comme un havre de calme et de repos. Ainsi, 31 % de la population associent l'espace rural à la campagne, aux champs, à la végétation et 20 % évoquent le calme, le silence, la tranquillité. Les termes employés pour décrire l'espace rural sont, dans leur grande majorité, à connotation positive et évoquent généralement une certaine douceur de vivre, des conditions de vie agréables. L'espace rural se définit d'ailleurs plus, aux yeux des Français, pour le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait.

<sup>12/</sup>Président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de 1999 à 2003, il est actuellement secrétaire général du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM).

<sup>13/</sup>Directeur de recherches Centre national de la recherche scientifique (CNRS), au Centre de recherches politiques de sciences politiques (CEVIPOF).

<sup>14/</sup>Ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Autre aspect d'une perception positive de l'espace rural: 31 % des personnes interrogées considèrent n'y subir aucune nuisance quand elles s'y rendent. À l'inverse, 36 % disent y voir l'effet néfaste des pollutions: le bruit d'abord, la présence de certaines infrastructures ensuite, voire des odeurs, ou des pollutions de l'eau ou de l'air. Les individus qui subissent des nuisances dans les zones rurales considèrent que celles-ci proviennent autant des activités industrielles, des activités agricoles que des particuliers.

Les agriculteurs n'apparaissent qu'en filigrane. On constate que les Français n'associent pas spontanément l'espace rural à l'agriculture ou au travail agricole: seulement 9 % s'y réfèrent spontanément.

Les Français considèrent que le monde rural ou agricole n'est pas un univers inconnu pour eux. 89 % de la population souhaite que l'État soutienne les activités dans les zones rurales. Cette attente d'intervention publique a, selon les enquêtés, deux objectifs: d'abord maintenir l'activité rurale, ensuite préserver l'environnement. Les individus qui vivent dans l'espace rural ou qui y travaillent (notamment les indépendants), ainsi que les gens âgés, se montrent plus favorables aux mesures visant à maintenir l'activité rurale. Ils ne tiennent pas à ce que leur milieu se désertifie progressivement. Les jeunes, les diplômés et les cadres supérieurs tiennent plutôt à ce qu'on préserve la nature. Pour eux, la campagne est un paysage protégé qui permet de se détendre et de se ressourcer, et cet espace doit être préservé des agressions de l'activité humaine.

Les résultats montrent que les périurbains se rapprochent bien plus souvent des ruraux que des urbains, surtout dans leur mode de vie et dans leurs relations avec l'espace rural: type d'habitat, équipement du logement, sociabilité, perception du cadre de vie, relations avec les acteurs du monde rural, tous ces éléments rapprochent les périurbains des ruraux. De plus, leur opinion et leurs aspirations sont plutôt similaires à celles des ruraux. Seules leurs caractéristiques sociodémographiques les définissent comme une population à part: ni vraiment urbaine, ni complètement rurale.



### LES FRANÇAIS ET L'INSTALLATION DURABLE À LA CAMPAGNE

*Résumé de l'enquête réalisée en mai 2005, par IPSOS. Échantillon : 453 personnes, représentatif des citoyens ayant leur résidence principale dans des villes de plus de 100 000 habitants, soit un total de 20,8 millions de Français concernés.*

De cette enquête, il ressort que 34 % des citoyens envisagent de s'installer un jour durablement à la campagne. 13 % disent d'ores et déjà vouloir entreprendre des démarches en ce sens dans les cinq ans à venir, soit 2,7 millions de personnes, ramenés à la population étudiée. Dans un cas sur deux, le choix de la région reste ouvert.

Cette enquête montre principalement que les candidats citoyens à la campagne y migrent pour y avoir une vie active, ou pour y passer toute ou en partie leur retraite.

#### **Partir à la campagne pour une vie active**

Suivant l'étude d'IPSOS, qu'ils pensent engager ou non des démarches dans les cinq ans, 12 % des citoyens souhaiteraient partir à la campagne pour y continuer leur vie professionnelle (soit près de 2,5 millions de personnes). Une vie active séduit particulièrement les jeunes citoyens (pour les moins de 34 ans, 7 personnes sur 10 sont concernées), les actifs et ceux qui appartiennent aux classes moyennes (artisans, commerçants, employés...). Un tiers d'entre eux a un projet professionnel concret en tête, les autres étant à des stades plus ou moins avancés de réflexion ou d'interrogation. En très grande majorité, ces personnes envisagent de continuer leur vie professionnelle à la campagne en tant que salariées. Près d'un sur quatre se projette au contraire d'emblée comme créateur ou repreneur d'une activité sur place.

#### **Partir à la campagne pour passer la retraite**

D'autre part, les résultats de l'enquête expriment que 19 % des enquêtés envisagent de partir à la campagne pour y passer toute ou une partie de leur retraite. Ils sont plus âgés que la moyenne (âge supérieur à 45 ans) et plus nombreux parmi les catégories sociales modestes.

#### **Que pensent les citoyens désireux de campagne de ce mouvement ?**

Pour les personnes interrogées, lors de l'enquête IPSOS, l'installation de citoyens à la campagne procure deux avantages majeurs aux communes rurales : contribuer à faire vivre les commerces de proximité (70 %) et à un niveau plus large, apporter de la vie dans les communes et les associations locales (58 %).

Dans l'esprit des interviewés, ces nouveaux habitants pourraient très bien venir de France mais aussi d'Europe : 74 % s'attendent en effet à une augmentation du nombre d'installations dans les campagnes françaises de ressortissants européens, et ils sont 70 % à estimer qu'il s'agit d'une bonne chose pour les communes rurales. Les interviewés pensent que les principaux risques auxquels pourraient être confrontées les communes rurales sont que les nouveaux habitants ne s'habituent pas aux habitudes et usages locaux (55 %), qu'ils amènent avec eux les problèmes urbains (33 %), qu'ils aient des demandes excessives en matière d'équipements et de loisirs (30 %).

## LES NOUVEAUX HABITANTS DES TERRITOIRES RURAUX

*Résumé de l'enquête réalisée en novembre 1999, par courrier par Mairie-Conseils auprès des 12 181 maires ruraux de son réseau. Échantillon: 1 680 questionnaires analysés.*

Les résultats de l'enquête de Mairie-Conseils, portant sur l'identité des nouveaux arrivants installés depuis trois ans, relatifs à un échantillon de près de 38 000 personnes, relèvent la diversité des profils des nouveaux arrivants : citadins en recherche d'une autre qualité de vie, populations modestes en difficulté d'accès au logement dans les villes, personnes en situation précaire espérant trouver une vie moins chère, Européens du Nord attirés par les maisons anciennes, retraités effectuant un « retour au pays » à la fin de leur vie active, travailleurs saisonniers venus pour combler le besoin de main-d'œuvre...

D'après l'enquête, près de 65 % des nouveaux arrivants sont des personnes en activité, avec une présence importante de personnes exerçant une activité en ville, et donc des migrations pendulaires à plus ou moins longue distance. Cependant, parmi les migrants actifs, on relève un groupe plus divers : créateurs et repreneurs d'activité, personnes travaillant à distance, nouveaux agriculteurs.

On peut noter aussi, parmi les nouveaux venus, la part importante des retraités originaires ou non de la région et d'une frange de population urbaine en difficulté, plus ou moins fragilisée, qui semble se replier à la campagne.

L'enquête montre que les nouveaux arrivants sont pour 87 % des couples, dont 53 % ont des enfants et seulement 7 % de familles monoparentales, 6 % de personnes seules. Ces données suggèrent l'importance des enfants dans la décision d'installation à la campagne.

71 % des nouveaux arrivants sont d'origine urbaine, d'une ville située en premier lieu à l'intérieur du même département, les mouvements intradépartementaux représentant 59 % des migrations totales.

Les critères d'installation sont le choix de vie en milieu rural, la présence d'un logement et l'existence de liens avec la région. La présence d'un emploi n'arrive qu'en quatrième position, montrant que ces arrivées sont avant tout le fait d'un choix de vie et ne sont donc pas motivées uniquement par des critères économiques rationnels.

Catégorie des migrants	Pourcentage
Population active (personnes exerçant une activité en ville, créateurs d'activité nouvelle, repreneurs d'activité, personnes exerçant une activité à distance, agriculteurs s'installant sans aides officielles)	64,6 %
Retraités (originaires ou non de la région)	16,7 %
Étrangers	4,6 %

## Les jeunes et l'espace rural

Un territoire rural, pour assurer son dynamisme, sa vitalité, a besoin d'une population aux tranches générationnelles et sociales équilibrées. Aujourd'hui, beaucoup de Français (tous âges confondus) ont une image très positive de la campagne et y sont attirés pour y vivre une partie de leur existence. Cependant, les territoires ruraux sont très diversifiés et ils ne sont pas sur le même pied d'égalité en terme d'attractivité. Une carte INSEE de 2003 montre clairement que les jeunes sont moins représentés dans les territoires du Massif central aux Pyrénées, ainsi qu'en Bretagne intérieure et dans les Alpes du Sud.

À l'inverse des plus âgés, les jeunes sont un public en construction de leur avenir, ayant parfois besoin de soutien dans leur accès à l'autonomie, offrant dans l'immédiat moins de sécurité et de plus-value économique pour le territoire. Les jeunes, signe d'avenir, sont un public essentiel aux campagnes, les territoires ruraux ont encore des efforts à faire pour en accueillir. Parler d'accueillir les jeunes ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas en rural, mais insuffisamment probablement. Ils sont aujourd'hui très mobiles et passent une partie de leurs parcours en ville pour les études et pour y acquérir une expérience professionnelle. Il s'agit alors de permettre à ces jeunes de retourner dans leur territoire d'origine ou dans un autre en milieu rural. De plus, des jeunes issus du milieu urbain sont nombreux à avoir envie de s'y installer.

Dans cette partie, nous chercherons à comprendre quelle perception les jeunes, originaires du milieu rural, ont de ce milieu. Comment envisagent-ils leur avenir ? Est-ce en milieu rural ? Quels freins perçoivent-ils à une éventuelle installation ? ...

Nous différencierons les jeunes selon leur implantation géographique actuelle, ville ou campagne, ces deux publics ayant une approche et des perceptions différentes du milieu rural et une fréquentation de la ville différenciée.

Pour cela, nous nous appuyerons essentiellement sur trois travaux :

- Une enquête menée par le MRJC, d'octobre à décembre 2005, intitulée *Les jeunes issus du milieu rural*. Mille questionnaires, administrés à des jeunes issus des campagnes, ont été analysés pour connaître leurs représentations et désirs (voir les deux encadrés suivants, pour la démarche méthodologique et les principaux résultats).
- L'ouvrage de Nicolas Rénahy<sup>15</sup>, *Les gars du coin*, qui traite des jeunes ouvriers en milieu rural.
- Une étude menée par Simon Fayolle<sup>16</sup>, *Les jeunes dans le sud de l'Indre* du comité de bassin d'emploi Brenne Boischaud sud, réalisant un diagnostic visant à déterminer les domaines d'actions prioritaires pour lutter contre l'exode des jeunes.

Bien entendu, nos réflexions s'appuieront aussi sur l'expérience et les actions du MRJC, qui regroupe des jeunes ruraux depuis 1929.

<sup>15</sup>/Chargé de recherche en sociologie à l'INRA et chercheur associé à l'équipe ETT (Enquêtes, Terrains, Théories) du Centre Maurice Halbwachs. Principaux thèmes de recherche : appartenances sociales et territoriales, sociologie et ethnographie du groupe ouvrier, jeunesse populaires. Publication : *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, préface de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, coll. « Textes à l'appui/Enquêtes de terrain », La Découverte, Paris, 2005.

<sup>16</sup>/Chargé d'étude du comité de bassin d'emploi Brenne Boischaud sud, dans le sud de l'Indre.

## LES JEUNES ISSUS DU MILIEU RURAL

Enquête menée par le MRJC d'octobre à décembre 2005.

### Objectifs, méthode et échantillon

L'enquête avait pour objectif de mieux connaître les jeunes issus du milieu rural (habitant au moment de l'administration du questionnaire en ville ou à la campagne), le rapport qu'ils entretiennent avec la campagne, leur vision du milieu rural, l'influence de leur parcours et de leur expérience ou non de la ville pour un choix d'installation à la campagne.

Elle a été réalisée sous la forme de questionnaires. Le questionnaire a été administré à environ 1 000 jeunes (750 questionnaires dépouillés et analysés) par des jeunes du MRJC à d'autres jeunes de leur entourage (non militants au MRJC afin d'éviter des biais trop importants), dans 9 régions de France : Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Limousin, Midi-Pyrénées, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Le questionnaire comportait 52 questions classées en sept chapitres : « identification du répondant », « étude/travail », « dans votre enfance et votre adolescence (0-16 ans) », « lieux de vie actuel », « participation sociale », « perception de la campagne/de la ville », « projection de vie ».

Pour enquêter les jeunes issus des campagnes, le questionnaire comportait, dans un premier temps, la question filtre suivante : « Entre l'âge de 5 et 15 ans, avez-vous vécu au moins cinq ans à la campagne ? »

La conception, le dépouillement et l'analyse des questionnaires ont été effectués en collaboration avec l'ENITAC (École nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand). Le logiciel utilisé pour l'analyse des questionnaires est SPAD QUESTION permettant de régler le problème des modalités rares, par ventilation aléatoire des individus. Dans un premiers temps, les tris à plat ont été effectués, ensuite des tris par croisement et finalement un travail d'analyse des composantes multiples (ACM), pour étudier les liens entre les variables qualitatives et construire des typologies à partir de l'échantillon.

Deux analyses des composantes multiples ont été conduites en parallèle :

- Une première dont l'objectif était d'identifier, au sein de la population totale, des sous-groupes de population ayant des caractéristiques sociales analogues. Cette analyse s'est appuyée sur les questions se rapportant à l'âge, à la situation familiale, à l'insertion professionnelle, au lieu et aux conditions de vie.
- La seconde avait pour but d'identifier, au sein de l'échantillon global, des classes de population qui se distinguent par leurs perceptions et leurs projections quant à la campagne, sur la base des questions correspondantes du questionnaire.

L'échantillon ciblé était :

<b>Population française métropolitaine : jeunes 18-29 ans inclus, hors MRJC</b>			
<i>Condition nécessaire : avoir vécu au moins 5 ans à la campagne entre l'âge de 5 et 15 ans</i>			
50 % d'hommes		50 % de femmes	
50 % d'étudiants	50 % d'autres	50 % d'étudiants	50 % d'autres
50 % dont le domicile principal est en ville	50 % dont le domicile principal est à la campagne	50 % dont le domicile principal est en ville	50 % dont le domicile principal est à la campagne

### LES JEUNES ISSUS DU MILIEU RURAL

*Enquête menée par le MRJC d'octobre à décembre 2005.*

#### Principaux résultats

Après dépouillement et analyses, l'échantillon des enquêtés est le suivant, 745 individus de 17-29 ans de France métropolitaine ayant vécu au moins cinq ans en milieu rural dans leur enfance dont :

- 47 % d'hommes et 53 % de femmes.
- 23 % ont entre 17-20 ans, 44 % entre 20-24 ans, 33 % entre 24-30 ans.
- 41 % sont étudiants, 17 % sont étudiants et actifs, 35 % sont actifs, 7 % ne sont ni actifs, ni étudiants.
- 55 % ont leur domicile principal en ville, 45 % ont leur domicile principal à la campagne.
- 78 % vivent seuls, 22 % en couple dont 6 % avec des enfants.
- 64 % ont une activité professionnelle en ville (étudiants inclus).
- 88 % ont un diplôme égal ou supérieur au bac.
- 28 % sont enfants d'agriculteurs.
- 83 % adhèrent à une association, dont 57 % s'y investissent.

Nous attirons l'attention sur trois biais principaux, dont nous tiendrons compte durant nos analyses : une population d'enfants d'agriculteurs, de diplômés et d'adhérents à une association, bien supérieure à la moyenne.

Cela est certainement dû aux conditions de passation de l'enquête et au réseau social des jeunes du MRJC qui ont fait passer l'enquête. Nous rappelons tout de même que les jeunes du MRJC ont été volontairement écartés de l'enquête.

## ■ Les jeunes originaires du milieu rural, perceptions et désirs

### Un sentiment globalement positif et unanime vis-à-vis du milieu rural

L'enquête menée par le MRJC montre un sentiment globalement très positif des jeunes à l'égard de la campagne : 92 % ont une vision positive de la campagne, dont 44 % très positive.

D'un point de vue général, nous pouvons constater un sentiment très favorable au milieu rural. Quelques nuances permettent d'affiner l'analyse selon le profil des répondants. En effet, les personnes vivant à la campagne (55 %) ont un peu plus souvent que les autres une perception très positive de la campagne. Par ailleurs, les rares personnes ayant une perception négative de la campagne ont majoritairement leur lieu de vie principal en ville.

Pour comparaison, la perception vis-à-vis de la ville est nettement inférieure, puisque 53 % affirment porter un regard positif et 40 % affirment porter un regard négatif sur la ville (7 % NSP).

De la même façon, nous remarquons que les personnes vivant en ville ont un peu plus souvent que les autres une perception très positive de la ville. La perception négative est le plus souvent le fait de personnes dont le lieu de vie principal est la campagne.

Aussi chacun possède plutôt une vision positive de son lieu de vie.

À la question libre, « Pouvez-vous me dire ce que le mot campagne évoque pour vous aujourd'hui ? », les jeunes évoquent à :

- 36 % le calme.
- 22 % la nature.
- 18 % le grand air (espace, liberté, loisir en pleine air...).
- 13 % l'âme de la campagne (vie sociale, simplicité...).
- 6 % des évocations négatives (isolement, loisirs limités, manque d'emploi...).
- 5 % d'autres évocations.

On peut retrouver des sentiments identiques, mais un peu plus nuancés dans l'étude menée par Simon Fayolle dans le sud de l'Indre. Dans cette enquête, les points forts du territoire aux yeux des jeunes sont la tranquillité, le cadre naturel et patrimonial et pour certains la convivialité. Selon lui, l'argument fort, qui revient souvent dans les propos des jeunes, est celui de la « qualité de vie », expression dont le sens demeure vague, comme un mode de vie bucolique qui fait primer l'être sur l'avoir. Si l'opinion positive des jeunes sur le territoire est partagée, celui-ci est tout de même perçu dans sa recherche comme immuable et peu dynamique.

La campagne bénéficie donc d'une vision globalement favorable dans la population jeune. Ainsi, les jeunes originaires des campagnes ont une image de l'espace rural similaire à celle de l'ensemble de la population française, qui, lors de l'enquête du CREDOC précédemment citée, affirme une opinion très positive de l'espace rural. L'espace rural se définit d'ailleurs plus, aux yeux des Français, pour le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait.

Ces résultats s'inscrivent dans une tendance sociétale. Nous pouvons tout de même être surpris de cet élan massif de la part des jeunes, d'autant plus dans une perspective historique où les jeunes ont souvent été les premiers à « fuir » la campagne. Les résultats suivants feront tout de même apparaître des limites à cet engouement et des évolutions de perception dans le parcours des jeunes.

### **Des handicaps perçus comme freins à l'installation des jeunes en rural**

Dans l'enquête du MRJC, les principaux handicaps cités, quel que soit le lieu de vie actuel principal des jeunes, sont :

- « Le manque de commerces » (25 % en premier choix).
- « Le manque d'emplois » (19 % en premier choix).
- « Le manque de transports en commun » (14 % en premier choix).
- « Le vieillissement de la population » (11 % en premier choix).

Le manque de commerces est surtout évoqué, en premier choix, par les jeunes habitant en milieu rural (31 %), contre 21 % chez les jeunes habitant en ville.

Les jeunes habitants des villes donnent plus d'importance, en premier choix, au manque d'emplois (21 % pour les citadins, 16 % pour les ruraux).

Le manque de loisirs n'est évoqué qu'à 9 % en premier choix et c'est davantage les jeunes habitant en ville qui l'évoquent (11 %, pour 6 % de jeunes habitant en campagne). Cette différence peut être due à la composition de la population habitant en ville, influencée par une population plus jeune (étudiants). L'étude de Simon Fayolle pourrait corroborer cette tendance. Elle montre, en effet, que 52,5 % des élèves de terminale considèrent que « le manque et/ou la distance avec les activités de loisirs/le manque d'animation » est un des principaux problèmes des jeunes du sud de l'Indre. Cette catégorie arrive en tête des réponses, loin devant les problèmes de transports (22 %) et les problèmes d'emploi (17 %).

Par ailleurs, deux données différencient une tendance entre « ruraux » et « citadins » :

- L'isolement et la solitude, quand ils sont cités, le sont davantage par les « urbains » (66 % contre 34 % pour les ruraux).
- Le manque de logement, quand il est cité, l'est davantage par les « ruraux » (56 % contre 44 % pour les « citadins »).

Ces résultats permettent de compléter les tendances quant à la perception du milieu rural : la campagne est souhaitée comme un lieu préservé. Elle est appréciée avant tout pour ses atouts naturels, un peu pour ses fonctions récréatives. La fonction productive est très peu citée par les jeunes. L'examen des handicaps cités nous amène tout de même à relativiser cette représentation, car c'est la carence en activité économique qui est principalement évoquée : le manque de commerces et le manque d'emploi.

### **Un sentiment d'appartenance des jeunes au territoire rural**

Dans l'enquête du MRJC, une question sur le sentiment d'appartenance au lieu de vie fait apparaître que 63 % des personnes interrogées se sentent appartenir à leur lieu de vie. Ce résultat présente tout de même une différence importante, puisque 81 % de la population habitant à la campagne affirme sentir y appartenir, alors que cela ne représente que 47 % pour ceux habitant en ville. Ce résultat peut s'expliquer par la forte proportion d'étudiants dans la population habitant en ville, pour qui le sentiment d'appartenance est relativement faible (42 %). On peut d'ailleurs remarquer que ce sentiment évolue avec l'âge et l'insertion dans la vie active.

Dans le même sens, l'étude de Simon Fayolle montre que la moitié des élèves de terminale se déclare attachée au territoire, tandis que l'autre moitié tient un discours de rejet. Selon lui, ce rejet est lié à l'adolescence, puisque l'opinion devient plus nuancée par la suite. Au-delà de l'image positive de la campagne, un véritable attachement au territoire, allant du village à la région, se fait ressentir. Il est souvent dû aux racines et au lien social et familial sur un territoire. C'est un élément qui rappelle des souvenirs, qui renvoie à sa propre identité.

Cependant, l'attachement décrit apparaît comme défensif de la part de jeunes qui ont peur de partir. Le fait de partir du territoire et d'être confronté à d'autres, de supporter parfois les stéréotypes fait souvent émerger l'appartenance à ses racines. Et quand la profession le permet, de nombreux jeunes reviennent. « Je suis très attachée au territoire, mais je sais très bien que [ici] je ne trouverai pas mon compte professionnellement... Ma fierté, ce serait d'être reconnue ici comme quelqu'un qui a réussi mais qui reste attachée à ses origines<sup>17</sup>. »

L'étude montre aussi que les jeunes, qui habitent les petites communes, témoignent d'un attachement plus fort au territoire que leurs homologues des trois petites villes. Pour expliquer cet élément, Simon Fayolle fait l'hypothèse que les jeunes qui habitent les villages apprécient davantage la vie dans le sud de l'Indre que ceux qui habitent les petites villes, car ils sont en prise directe avec ce qui fait la force du territoire : la tranquillité et le cadre naturel.

Nous pourrions, sur ce point, émettre une hypothèse supplémentaire autour du « vivre ensemble », de la solidarité, des lieux de proximité développant un certain attachement au territoire et à la population qui y vit.

En effet, sur le sentiment d'appartenance, l'étude du MRJC apporte un élément supplémentaire concernant l'investissement associatif. Elle met en avant une corrélation forte entre le désir de vivre à la campagne et l'investissement associatif. Les « anticampagnes » ne se retrouvent d'ailleurs jamais parmi les personnes investies dans la vie associative. Ainsi, nous pourrions suggérer que l'investissement associatif est source d'intégration.

17/ Parole extraite de l'enquête de Simon Fayolle, *Les jeunes dans le sud de l'Indre*, comité de bassin d'emploi Brenne Boischaud sud.



### **Un fort désir de vivre et de travailler en milieu rural**

Les jeunes issus du rural souhaitent massivement y vivre mais aussi y travailler.

L'enquête du MRJC fait apparaître que :

- 87 % désirent vivre à la campagne : le sentiment des jeunes ne s'arrête pas à une perception positive du milieu rural, il va jusqu'à envisager un projet de vie. (À noter que le désir de vivre à la campagne n'est pas exprimé comme un retour sur le territoire d'origine, mais à la campagne de façon générale.)
- 72 % désirent y travailler : la volonté des jeunes n'est pas seulement d'habiter en milieu rural, mais de trouver là un accomplissement professionnel.
- 33 % pensent ne pas pouvoir exercer leur métier à la campagne : c'est-à-dire qu'ils perçoivent des incompatibilités entre leur métier actuel ou projeté et le fait de vivre à la campagne.

On peut remarquer, dans l'enquête du MRJC, trois facteurs (sur la population étudiée), qui influencent le désir des jeunes de vivre et de travailler à la campagne :

- Le sexe : les jeunes hommes réagissent plus positivement au projet de travailler à la campagne (51 %), que les jeunes femmes (35 %). Les jeunes femmes diplômées sont celles qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi en milieu rural. Effectivement pour les femmes, le type d'emploi présent en milieu rural requiert en général, soit une formation dans un secteur plus masculin (l'agroalimentaire, l'informatique, les sciences et l'industrie...), soit peu de qualification. Les emplois qu'elles recherchent sont souvent peu présents (le social, la santé, l'enseignement primaire et les sciences humaines...). Souvent elles migrent ou finissent par se résigner à accepter les emplois sous-qualifiés existants. Leur insertion réussie n'est pas impossible, même s'il est clair que les jeunes hommes de notre enquête éprouvent beaucoup plus souvent qu'elles le sentiment que leur future activité professionnelle est compatible avec un projet de vie en milieu rural.
- L'âge : les corrélations entre l'âge et le désir de travailler à la campagne et le désir d'y vivre, montrent que les plus âgés (24-30 ans) sont plus favorables à vivre et travailler en milieu rural que les plus jeunes (17-24 ans). De plus, les 24-30 ans déclarent plus fortement que les autres que leur métier actuel ou projeté est en adéquation avec la campagne, les 17-20 ans étant plus indécis sur ce point. Ainsi, on remarque que le désir de vivre et aussi celui de travailler en milieu rural croît avec l'insertion dans la vie active et l'expérience professionnelle (voir la partie sur les trajectoires dynamiques).
- L'origine géographique : les jeunes dont l'enfance s'est passée en zone rurale isolée sont beaucoup plus souvent animés par la volonté de venir travailler à la campagne que les autres. Une enfance passée en zone périurbaine engendre une réticence plus fréquente à cette idée. Il en est de même pour le lieu de vie actuel : 79 % des jeunes vivant en zone rurale isolée se projettent dans un travail à la campagne, contre 55 % pour ceux vivant en zone urbaine. Les jeunes qui vivent en ville, depuis une certaine période, sont plus réticents à revenir vivre et travailler à la campagne. Au contraire, ceux dont l'expérience en ville est brève souhaitent majoritairement retourner en milieu rural.

Par contre, le niveau de diplôme d'un jeune ne semble pas beaucoup influencer sur le choix de la ville ou de la campagne. On peut seulement noter que les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur estiment, plus souvent que les autres, que leur métier n'est pas adapté à la campagne.

### **Un moyen pour contourner le manque d'emploi : la création d'activité**

Nous avons interrogé les jeunes sur l'idée de créer ou de reprendre une entreprise, 40 % se sentent prêts à le faire, 30 % l'envisagent comme une éventualité, 12 % sont indécis et seulement 18 % répondent négativement. La création ou la reprise d'activité apparaît



comme une solution pour travailler à la campagne. Elle est sérieusement envisagée par la moitié des jeunes projetant de vivre et de travailler en milieu rural.

Cela peut parfois permettre aux jeunes de contourner à la fois le manque d'emploi sur leur territoire et les difficultés de compatibilité perçues entre leur projet professionnel (métier) et leur projet de vie (vivre en milieu rural).

Aussi on peut remarquer que les jeunes vivant à la campagne envisagent plus facilement que les autres de reprendre ou de créer une activité professionnelle.

### Six sous-groupes pertinents pour analyser le rapport des jeunes à la campagne

Pour affiner notre analyse, les résultats de l'enquête nous ont permis de repérer six profils types pertinents qui, ayant des caractéristiques similaires (âge, activité socioprofessionnelle, lieu de vie...), présentent des proximités dans leurs réponses (dans leur rapport à la campagne, dans leur projection personnelle). Nous allons tenter de les décrire :

	Actifs insérés ruraux	Actifs insérés citadins	Jeunes ruraux actifs	Chômeurs ruraux	Étudiants ruraux	Étudiants citadins
Effectif	112	119	42	37	95	227
Sexe	56 % Hommes 44 % Femmes	45 % Hommes 55 % Femmes	71 % Hommes 29 % Femmes	51 % Hommes 49 % Femmes	49 % Hommes 51 % Femmes	35 % Hommes 65 % Femmes
Tranche d'âge	24-30 ans	24-30 ans	20-30 ans	22-30 ans	17-22 ans	17-24 ans
Lieu de vie (déclare habiter en ville ou à la campagne)	Campagne (dont 54 % en rural isolé)	Ville	Campagne (dont 62 % en rural isolé)	Campagne (dont 41 % en rural isolé)	Campagne (dont 54 % en rural isolé)	Ville
État de vie	Actifs (17 % agri ou artisans ; 34 % cadre et prof. int. ; 49 % ouvriers et employés)	Actifs (3 % agri ou artisans ; 40 % cadre et prof. int. ; 58 % ouvriers et employés)	Actifs (17 % agri ou artisans ; 4 % cadre et prof. int. ; 80 % ouvriers et employés)	Inactifs	Étudiants	Étudiants
Diplôme ≥ bac+2	68 %	82 %	33 %	30 %	34 %	75 %
Expérience ville ≥ 3 ans	35 %	71 %	2 %	41 %	15 %	45 %

### 1) Les actifs insérés ruraux

– Caractéristiques : ils vivent plutôt en couple, ont une expérience professionnelle assez variée et occupent des postes en majorité qualifiés ou comportant des responsabilités. Ils sont pour beaucoup issus du milieu agricole ou d'un milieu plutôt favorisé socialement.

– Perception et projection : la quasi-totalité (99 %) désire vivre à la campagne et 86 % veulent y travailler (c'est déjà le cas pour la moitié d'entre eux). Ils expriment une vision plutôt négative de la ville (56 %). Ils sont très enclins à la création ou à la reprise d'activité (77 %).

*Le désir de vivre et de travailler à la campagne est très fort. C'est le groupe qui exprime le moins de difficultés à vivre à la campagne et pour qui le désir d'insertion est le plus volontaire. Nous pouvons les qualifier de « procampagne ».*

### 2) Les actifs insérés citadins

– Caractéristiques : ce sont les plus diplômés. Ils vivent plutôt seuls. C'est parmi eux que l'on trouve le plus de cadres. Ils viennent d'un milieu sensiblement identique aux actifs insérés ruraux.

– Perception et projection : ils désirent majoritairement vivre à la campagne (85 %), mais seule la moitié veut y travailler (8 % y travaillent déjà). Ce sont eux qui ont la vision la moins négative de la ville (24 % seulement). Seuls 58 % se sentent appartenir à leur lieu de vie.

*Ils expriment le plus souvent ne pas vouloir travailler à la campagne et ont une vision de la ville très positive. C'est dans ce groupe qu'il sera possible de détecter les freins les plus significatifs à l'installation, mais leur vision de la campagne est loin d'être négative. Nous pouvons les qualifier de « réalistes » : à la fois attirés par la campagne, mais conscients des freins.*

### 3) Les jeunes ruraux actifs

– Caractéristiques : ce sont les plus jeunes et les moins diplômés parmi les actifs. Ils occupent en grande majorité des postes d'ouvriers ou d'employés. Beaucoup sont issus du milieu agricole. C'est d'ailleurs le groupe le plus représenté en zone rurale isolée. Ils logent pour la grande majorité sous le toit familial (80 %). Ce sont les plus cloisonnés dans leur milieu (2 % seulement ont une expérience de la ville supérieure à trois ans). Ce sont les plus investis dans la vie associative.

– Perception et projection : ce sont ceux qui ont la vision la plus négative de la ville (60 %). Ils veulent à 95 % vivre à la campagne, mais seuls 64 % veulent y travailler (alors que 62 % y travaillent déjà). 95 % se sentent appartenir à leur lieu de vie.

*L'appartenance à leur lieu de vie est chez eux très forte. Ils rejettent majoritairement la ville, mais en sont les moins familiers. Nous pouvons les qualifier de « procampagne ».*

### 4) Les chômeurs ruraux

– Caractéristiques : ce sont, parmi les ruraux, les moins représentés en zone rurale isolée. Ils ont une expérience de la ville plus grande que les actifs insérés. Ce sont les moins diplômés, issus de milieu plus modeste et moins agricole que les autres. Ce sont les moins investis dans la vie associative.

– Perception et projection : de tous, ce sont ceux qui ont la vision la plus négative de la campagne (16 %) et expriment à 32 % des difficultés pour y vivre. Ce sont, des ruraux, ceux qui se sentent le moins appartenir à leur lieu de vie (73 %) et qui expriment le moins le fait de vivre à la campagne comme un choix (68 %). Cependant, ils veulent majoritairement vivre à la campagne (84 %), mais seuls 64 % veulent y travailler. C'est la population la plus encline à la création ou la reprise d'activité (82 %).

*La vision de la campagne est plus négative que dans les autres groupes. Ils n'ont pas fait le choix d'y vivre et y éprouvent pour beaucoup des difficultés. Ils ont la démarche d'insertion professionnelle la plus active, décelable par leur désir de créer ou de reprendre une activité et une projection plutôt à court terme de leur projet.*

### 5) Les étudiants ruraux

– Caractéristiques : ce sont les plus jeunes. 38 % d'entre eux ont une activité professionnelle en même temps que leurs études. La majorité est issue du milieu agricole. Ils font partie des moins investis dans la vie associative.

– Perception et projection : ils ont une vision très positive de la campagne (2 % de vision négative) et plutôt négative de la ville (57 %). 88 % se disent appartenir à leur lieu de vie, tout en affirmant à 68 % que ce n'est pas leur choix (plutôt celui de leurs parents). Ils désirent à 89 % vivre à la campagne, mais sont moins nombreux à vouloir y travailler (65 %).

Cette population ne peut être qualifiée de « pro ou anticampagne » ; elle est neutre.

### 6) Les étudiants citadins

– Caractéristiques : ils ont une origine moins agricole et sont issus du milieu le plus favorisé. Ils sont les plus éloignés du domicile parental.

– Perception et projection : ils font partie de ceux qui ont la vision la moins négative de la ville (30 %), mais se sentent très peu appartenir à leur lieu de vie (42 %). Mais si 80 % souhaitent vivre à la campagne, c'est le pourcentage le moins important de toutes les catégories et ce sont eux qui projettent le moins d'y travailler (53 %). Ce sont ceux qui envisagent également le moins la reprise ou la création d'une activité (56 %).

*Ce sont ceux qui expriment le moins leur désir de vivre et de travailler à la campagne. Ce sont également les plus indécis, se caractérisant par les plus forts taux de « ne sait pas » dans leur vision de la campagne, dans les difficultés à y vivre et dans leur projection de vie et de travail. Nous pouvons les qualifier d'« anticampagne ».*

### Un rapport à la campagne qui évolue avec l'âge et le projet des jeunes

Nous avons pu remarquer que ce sont les plus jeunes, parmi les ruraux, qui sont le plus anti-campagne. Dans le cas des étudiants, les perceptions sont plutôt liées à leur expérience de la ville : plus ils restent en ville, plus leur désir de retour à la campagne semble diminuer. Le manque d'infrastructures et l'isolement sont les freins qu'ils évoquent plus que les autres, mais ils pensent également que leur domaine d'études est peu adapté au monde rural.

L'entrée dans la vie active inverse en partie la vision de la campagne et provoque un désir de retour, surtout chez les couples (61 % de couples chez les actifs ruraux). Ce désir est lié, comme nous l'avons vu précédemment, à celui d'y travailler (86 %). C'est une installation désirée pleinement, car si l'on compare étudiants, jeunes ruraux et actifs dans la population rurale : 67 % des étudiants ruraux n'ont pas fait le choix de vivre à la campagne, contre 21 % des jeunes ruraux actifs et 6 % des actifs insérés ruraux.

Chez les actifs habitant en ville, ce désir de retour est moins fort. Ils gardent toutefois une vision très positive de la campagne (91 %) et 55 % d'entre eux expriment le désir de travailler à la campagne. Les freins identifiés concernent l'inadéquation de leur domaine professionnel au milieu rural (49 % d'entre eux le pensent, contre 14 % des actifs ruraux, également diplômés).

Un des résultats principaux du travail effectué réside dans la mise en évidence d'une sorte de trajectoire dynamique permettant de relier les différents groupes entre eux. Pour cette population ayant une connaissance de la vie en milieu rural, pour y avoir vécu au moins cinq ans, la vie en ville s'apparente à une étape au cours de laquelle certains jeunes vont adopter un sentiment que nous avons délibérément qualifié d'« anticampagne ». À l'inverse, la vie en famille tout comme l'expérience professionnelle sont deux facteurs propices à l'installation à la campagne.

Ainsi, nous pourrions décrire une trajectoire dynamique où, dans un premier temps, les jeunes ruraux amenés à sortir de leur territoire pour les études (fin du lycée, début des études supérieures), vont découvrir un nouveau milieu : la ville. Ils ont souvent une double apparte-

nance territoriale, faisant leurs études en ville, mais rentrant chez leurs parents, à la campagne, le week-end. Ils disent d'ailleurs spontanément habiter à la campagne, sentent y appartenir, même s'ils n'en ont pas fait le choix. Leur sentiment à l'égard de la campagne est difficilement qualifiable, ils y portent un regard beaucoup plus positif que sur la ville, mais s'y projettent difficilement. Ce sont les « étudiants ruraux ».

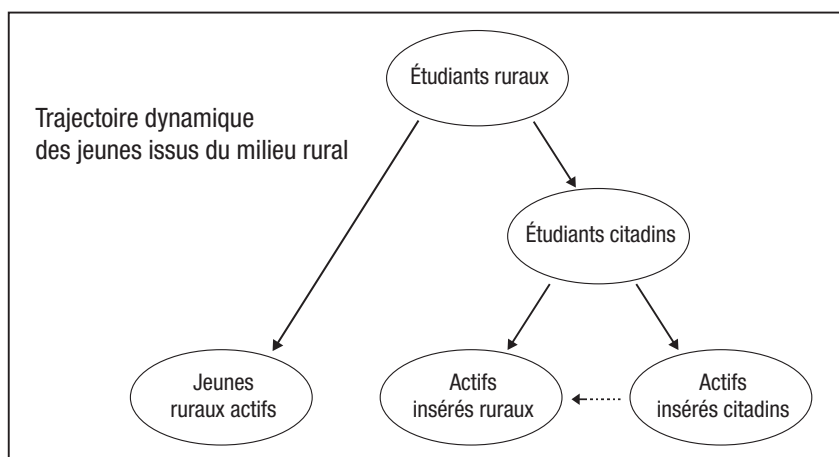
À partir de là, deux choix sont possibles :

– Soit ces « jeunes étudiants ruraux » poursuivent leurs études : ils seront alors amenés pour un certain nombre à continuer leur parcours plus loin de leur territoire (changement de région) et certainement à être plus autonomes à l'égard de leur famille. Cette autonomie donne alors lieu à une installation (qui peut être provisoire) dans la ville de leurs études et donc à une acclimatation à ce nouvel environnement. Dans ce contexte, leur regard est plutôt critique sur leur territoire d'origine, la campagne. La critique porte d'ailleurs plutôt sur des éléments contraires : l'isolement, le manque d'infrastructures de loisirs, le manque de transports en commun, cités comme les principaux handicaps de la campagne, sont très certainement mis en évidence par comparaison aux propositions de la ville. Ce sont les « étudiants citadins », que nous avons décrits plus haut comme « anticampagne ».

– Soit les « étudiants ruraux », ayant terminé leurs études (cycle court), vont chercher un travail. Leur expérience en ville est relativement courte pour ne pas créer de sentiment d'appartenance, ils chercheront du travail sur leur territoire, souvent dans un cercle restreint. Ce sont les jeunes pour qui l'émancipation (en particulier de la famille et du territoire) sera la plus difficile. Ils correspondent à la catégorie de « jeunes ruraux actifs » que nous avons décrite.

– Enfin, les « étudiants citadins », une fois leurs études terminées seront amenés à penser leur intégration socioprofessionnelle : certains poursuivront leur trajectoire en ville. Les contraintes liées à une installation à la campagne sont souvent dues à leur insertion (manque d'emploi en rural). Cette installation n'est pas nécessairement définitive (car beaucoup ne se sentent pas appartenir à leur lieu de vie). Qualifiés de « réalistes » dans notre étude, ce sont les « actifs insérés citadins ».

– Certains opteront pour une installation à la campagne. Ils ne voient pas de freins majeurs à leur installation à la campagne. Cela peut se faire après une période de vie et de travail en ville. Le choix de l'installation à la campagne est souvent motivé par une projection familiale. Nous pouvons supposer que les freins sont relativisés à l'égard des atouts ciblés, en particulier la qualité de vie. Un certain nombre, installés en campagne, poursuivent leur parcours professionnel en ville. Ce sont les « actifs insérés ruraux ».



L'étude de Simon Fayolle, sur le territoire précis du sud de l'Indre, introduit des éléments pour compléter l'analyse. Précisons tout de même l'attention qu'elle porte sur le territoire d'origine, alors que l'étude du MRJC porte plus généralement sur la campagne. Selon lui : « Un certain nombre de jeunes rencontrés au cours de l'enquête, de niveau bac +2, +3, voire bac +4, ont ainsi fait leurs études à l'extérieur du département et, après éventuellement une ou deux expériences professionnelles en dehors du territoire, ont décidé de revenir quand l'occasion s'est présentée. Il y a donc un potentiel endogène de jeunes qui s'engagent dans des formations à bac +2, +3 ou +4, avec le projet éventuel (pas forcément conscient au départ), de revenir travailler sur le territoire. Lorsque ce projet aboutit, ces jeunes peuvent éventuellement être des personnes moteurs au niveau associatif et citoyen.

À l'inverse, nous avons rencontré au cours de l'enquête des jeunes qui ont fait des études plus poussées (grande école de commerce, études de médecine) : dès le départ, ceux-ci savaient (plus ou moins consciemment) que leur choix d'orientation les éloignait du territoire, qu'il n'y avait pas pour eux, dans l'Indre, d'avenir professionnel (l'étudiante en médecine rencontrée a fait le choix d'une spécialité qui ne se pratique pas dans le département). Pour ces jeunes que nous avons rencontrés, la période des études a été marquée par un éloignement progressif (nécessairement difficile) du territoire et un décalage grandissant avec leur réseau d'amis du lycée. Ceux-ci ayant assumé de « rompre » avec le territoire dans la perspective de faire carrière, ils ne reviendront pas, même si, par hasard, l'occasion s'en présentait.

En schématisant, on pourrait donc dire que les jeunes qui s'orientent vers des formations à bac +5 et plus sont perdus pour le territoire, tandis que ceux qui s'orientent vers des formations à bac +2, +3 ou +4 offrent un potentiel au retour. Cela se vérifie aussi dans les projets des jeunes de terminale : plus les études envisagées sont longues, moins les jeunes souhaitent rester vivre à l'avenir sur le territoire. Ce constat est à mettre en relation avec le stéréotype ancré dans les représentations des habitants du sud de l'Indre selon lequel la réussite scolaire et professionnelle passe par le fait de quitter le territoire. »

Les trajectoires décrites ne sont évidemment pas linéaires et sont à relativiser. Pour compléter cette analyse, il nous apparaît intéressant de nous pencher davantage sur les choix d'orientation scolaire, étape essentielle de l'intégration socio-économique.

Par ailleurs, la catégorie des jeunes chômeurs n'est pas abordée dans cette trajectoire. Il s'agit en effet d'un état (nous l'espérons) passager, qui peut intervenir à différents moments de la trajectoire. Nous prendrons tout de même le temps d'analyser davantage cette catégorie.

### **L'orientation : choix ou non-choix, causes et effets sur le futur lieu de vie des jeunes**

Dès l'adolescence, le choix de l'orientation scolaire, pour des jeunes habitant en rural, influence le milieu géographique futur de vie et de travail de ces jeunes. Soit ces jeunes choisissent dans les établissements aux alentours de leur domicile une formation, souvent courte, soit ils quittent le domicile parental. Donc, dès l'âge de 14-15 ans, une différence se fait entre ceux qui veulent et peuvent partir et ceux qui restent.

Pour illustrer ces propos, on peut citer cet extrait des *Gars du coin* de Nicolas Renahy : « Interroger les jeunes de milieu populaire [...] sur leurs choix de formation conduit à prendre en compte le poids du "hasard", des rencontres, d'un sens pratique confronté à des opportunités restreintes, ou tout du moins coupées d'un rapport direct au monde du travail. À quatorze ans, la décision d'orientation est étroitement dépendante de la configuration de l'espace des possibles du moment : le type d'établissements présents dans les environs ; leur éventuelle fréquentation antérieure par des proches (amis, oncles, cousins...) ; la perception qu'a le jeune de l'héritage professionnel parental et les caractéristiques de ce dernier (passage

par le chômage, expérience et satisfaction au travail...); [et] la place des parents dans le suivi de l'itinéraire scolaire et l'orientation. »

Pour beaucoup de jeunes ruraux et leurs familles, le départ hors du canton, et parfois hors de la région, pour les études est dans l'ordre des choses. Cependant, une disparité existe, de fait, concernant le poids financier de ces études (logement, déplacements, alimentation en ville) pour les familles. La majorité des jeunes doit travailler en parallèle et certains, à défaut, choisiront des études courtes. Il faut ajouter à cela les réticences de beaucoup de jeunes à quitter leur territoire, phénomène évoqué précédemment.

À l'opposé, le choix d'une section spécifique peut être l'occasion de quitter un territoire perçu par le jeune comme peu accueillant. Selon Simon Fayolle, pour beaucoup de jeunes enquêtés, les études peuvent être un tremplin pour une insertion professionnelle en dehors du territoire : « 92 % des jeunes [de terminale générale] qui s'apprêtent à partir étudier en dehors du département souhaitent vivre ensuite ailleurs que dans le sud de l'Indre<sup>18</sup>. »

D'autre part, la même étude fait apparaître que 85 % des élèves de terminale (du sud de l'Indre) déclarent ne pas être au courant des possibilités de travail sur leur territoire ; parmi eux, seulement 8 % déclarent prendre en compte ces possibilités dans leurs choix d'orientation. Les 15 % des élèves de terminale, qui se disent au courant, ont une connaissance souvent vague et parcellaire des secteurs qui emploient.

### **Une attention particulière à porter aux jeunes chômeurs ruraux**

Les chômeurs ruraux portent un regard particulier sur la campagne. Ils semblent être les plus en difficulté d'intégration : ils n'ont pas de travail, sont peu diplômés, habitent pour moitié au domicile parental, sont (relativement aux autres catégories) moins investis dans la vie associative. Par ailleurs, ils expriment dans la même proportion que les étudiants ruraux (68 %), c'est-à-dire l'un des plus faibles, leur choix personnel de vivre à la campagne. Ce sont eux qui expriment le plus des difficultés à vivre à la campagne. Ainsi, les chômeurs semblent « subir » la campagne. Ils sont pourtant dans des démarches positives d'intégration, puisqu'ils sont la plus forte proportion à envisager une reprise ou une création d'activité.

Leur intégration demande une attention particulière, car portant sur différents éléments, au-delà de la seule recherche d'emploi : logement, formation...

Nicolas Rénahy apporte un éclairage particulier sur cette population : « Quand ils faisaient l'expérience du chômage de longue durée ou du travail en miettes, mes interlocuteurs m'ont indiqué qu'ils accordaient une grande importance aux relations personnalisées. En dépit de la mise en place de permanences d'accueil dans la plupart des communes, ils se trouvent très éloignés de certaines institutions spécialisées, ce qui limite d'autant leur accès aux services publics. [Ils sont] parfois tenus de négocier les termes d'un accord avec [...] des élus locaux, l'injonction du politique n'est pas totalement absente quand il s'agit de trouver un emploi ou un stage, de suivre une formation professionnelle ou de louer une habitation. »

Cela met notamment en avant l'importance des réseaux de proximité et du tissu local pour les jeunes chômeurs. Aussi pouvons-nous avancer là l'importance des lieux de solidarité ou des dynamiques associatives en campagne : ils peuvent être des lieux favorisant l'intégration des jeunes les plus fragilisés.

### **En conclusion**

L'étude du MRJC portait sur un public souvent méconnu, ayant peu fait l'objet d'études particulières : les jeunes originaires du milieu rural. Trop fréquemment, les

18/FAYOLLE S., *op. cit.*

acteurs locaux ne s'inquiètent pas de voir partir une partie de leur jeunesse ou, quand le phénomène devient trop important, vital pour le territoire, ils sont démunis et ne savent pas comment agir.

Les résultats de cette étude sont sans appel : les jeunes ruraux désirent majoritairement vivre à la campagne. Il est fini le temps où la campagne voyait partir ses enfants en masse, dans l'espoir d'un autre Eldorado, d'une autre vie. La campagne attire pour le rythme et le cadre de vie qu'elle propose. C'est une aubaine pour la dynamisation du milieu rural. Les jeunes ne l'appréhendent pas seulement comme un « havre de paix », mais aussi comme un lieu de vie, comprenant la possibilité pour eux d'y travailler. Ils s'envisagent donc comme des agents économiques et sociaux en milieu rural.

Mais la campagne est-elle prête à accueillir ces jeunes ? La campagne favorise-t-elle ces retours ? Alors que l'espace à dominante rurale connaît globalement une progression démographique (concernant plus de la moitié des communes rurales), les jeunes constituent toujours la population la moins présente en campagne...

Permettre à des jeunes, originaires du milieu rural, d'y revenir est un atout pour l'avenir des campagnes. Il ne s'agit évidemment pas d'interdire aux jeunes les études ou l'expérience professionnelle, en ville ou ailleurs, mais d'envisager que ce départ ne soit pas synonyme de non-retour. Nous insistons sur le fait qu'un passage en ville permet une certaine ouverture d'esprit, faisant évoluer l'image que les jeunes ont de la ville et de la campagne et doit donc être encouragé. Cela permet aussi, pour l'espace rural, d'acquérir un autre niveau d'exigence. Les services adaptés aux modes de vie de la société actuelle sont omniprésents en ville (crèches, accès à la culture, ADSL...). L'arrivée de nouveaux arrivants pousse les territoires ruraux à se moderniser à leur tour. L'évolution des exigences des jeunes « de retour » peut être mal acceptée par les autres. C'est pourtant avec ces changements que le territoire pourra évoluer en phase avec les nouvelles générations.

Les campagnes seront-elles en mesure de répondre aux différents défis qui se posent à elles ?

L'identification des six groupes nous permet d'appréhender la jeunesse dans sa complexité. Les politiques de jeunesse proposées en milieu rural s'adressent souvent à la population des moins de 18 ans. Cette étude met en avant l'importance d'élargir son champ de vision de la jeunesse, pour répondre réellement aux questions et aux besoins des 18-30 ans. Le maintien et l'accueil de jeunes se feront par des politiques volontaristes et répondant à l'ensemble des problématiques :

- Le manque de dynamisme et d'animation soulevé par les plus jeunes peut être inversé, en s'appuyant notamment sur le tissu associatif.
- Le manque de logement est une question à prendre à bras-le-corps, pour permettre aux jeunes de réaliser leur projet et d'envisager leur intégration.
- L'emploi est une question complexe, car touchant tant des questions quantitatives (proposer de l'emploi pour tous) que qualitatives (quel type d'emploi proposer). La forte proportion de jeunes prêts à envisager la reprise ou la création d'une activité peut être une opportunité dont le milieu rural doit se saisir.
- Les problématiques touchant le groupe des chômeurs nous amènent à appréhender globalement les problématiques pour éviter l'exclusion de quelques-uns.

Les territoires ruraux ont donc, pour garantir leur avenir, à penser l'intégration de tous les jeunes qui y ont un projet de vie : ceux restés au pays ou à proximité étant souvent peu diplômés et ayant peu d'expérience de la ville ; ceux partis étudier, faire leur expérience professionnelle en ville ou ailleurs ; ceux d'un autre territoire rural ; et ceux venant de centres urbains.



## ■ Des jeunes citadins qui s'installent en campagne<sup>19</sup>

En ce qui concerne les jeunes issus du milieu urbain qui s'installent à la campagne, nous n'avons pas mené d'études. Nos remarques succinctes s'appuieront avant tout sur notre expérience.

Nous différencierons deux publics : ceux qui font le choix de vivre à la campagne, tout en gardant emploi et habitudes en ville, et ceux qui font le choix d'opérer une « rupture » avec la ville, qui vont habiter et travailler en milieu rural, ce qui relève d'un véritable projet de vie.

### **Des jeunes qui tirent parti des atouts de la ville et de la campagne**

Un bon nombre de jeunes citadins souhaitent s'installer à la campagne pour le cadre de vie offert. Il s'agit alors de s'éloigner des nuisances de la ville (stress, pollution...), tout en en gardant les avantages : emploi, proximité des services... Ces jeunes font alors souvent le choix de s'installer dans les couronnes périurbaines, en gardant au moins un des deux emplois du couple dans le centre urbain. Les motivations de ces jeunes résident particulièrement dans la volonté d'offrir un cadre de vie agréable à leur famille.

Pour des jeunes, ce mode de vie est exigeant financièrement (pression immobilière, coût des trajets...) et nécessite un certain seuil de revenu. Ces projets sont souvent réservés aux classes moyennes et supérieures. Aujourd'hui, le foncier se fait rare et cher en couronne périurbaine, autant que les ventes immobilières. Le mouvement de périurbanisation trouve aujourd'hui ses limites, rejetant les jeunes désireux de s'installer en campagne de plus en plus loin des villes. Avec l'amélioration des infrastructures de transports, ces projets ne sont pas impossibles, mais voient encore s'accroître les mouvements pendulaires quotidiens. Ainsi, chaque jour, ce sont des centaines de milliers de navettes quotidiennes vers la ville (voiture ou train) : en Haute-Normandie c'est le cas de 24 200 actifs, qui sont salariés à La Défense ou à Paris.

### **Des jeunes qui opèrent une rupture avec le mode de vie urbain, pour vivre et travailler à la campagne**

Parmi les jeunes citadins faisant le choix de s'installer en milieu rural, certains feront également le choix d'y travailler ou d'y développer une activité économique. Pour un certain nombre, il s'agit d'opérer une rupture avec les modes de vie urbaine (stress, pollution, consommation...) et de tenter une vie ailleurs. Leur expérience de la campagne leur vient pour la plupart des vacances, de la famille. La campagne reste pour eux un espoir de pouvoir vivre autrement.

Dans cette population se retrouvent des jeunes animés par des projets alternatifs. Ces jeunes sont souvent à la source d'innovation, en créant des activités économiques, en s'inscrivant dans des réseaux... Cette population participe souvent du phénomène qualifié de « néoruralité ».

Leur intégration n'est pour autant pas chose aisée. Nombre de ces jeunes ruraux rencontrent des difficultés d'acculturation (avec la population autochtone). L'installation à la campagne peut donc prendre un certain temps.

D'après B. Kayser, sociologue, une minorité de cette population est en difficulté sociale, vivant des minima sociaux et choisit de s'installer en milieu rural dans l'idée de vivre à moindres frais.

19/Cette analyse s'appuie sur les observations du MRAJC.



## *Quel avenir pour les campagnes ?*

Au regard de la rapidité des mouvements de population ville/campagne, des mouvements migratoires européens et internationaux, on peut s'interroger sur les réalités des campagnes françaises d'ici vingt ans. En premier lieu, on peut se demander si la phase d'attractivité que le milieu rural vit aujourd'hui est durable et de quels facteurs elle dépend. Dans un second temps, à partir de ces réflexions, nous porterons un regard prospectif sur l'avenir de l'espace rural, pour exposer les défis à relever pour le développement durable des campagnes françaises.

### **L'attractivité des campagnes est-elle durable ?**

L'attractivité des campagnes est un phénomène encore relativement nouveau, les acteurs des territoires ruraux n'y sont pas encore complètement préparés. Elle représente une véritable opportunité pour l'espace rural, son développement, sa vitalité et son dynamisme.

Par contre, l'image d'une campagne « cadre de vie résidentiel » peut conduire certains nouveaux arrivants à la désillusion, essouffler le mouvement des migrations ville/campagne, créer de l'exclusion, des conflits...

Effectivement, on peut s'interroger sur la durabilité des migrations de population de la ville vers la campagne (principale origine des nouveaux arrivants en milieu rural) et sur la capacité des campagnes à intégrer de manière durable ces nouvelles populations. On peut repérer quatre facteurs interrogeant la pérennité des migrations des villes vers le monde rural.

L'attractivité des campagnes n'est pas du seul ressort des territoires ruraux. La plupart des citoyens qui expriment le choix de vivre en campagne le font principalement pour la qualité de vie, pour s'éloigner des villes, de leur densité de population, de la pollution, du stress généré... À long terme la fuite des villes dépendra des politiques d'aménagement urbain.

L'attractivité des campagnes est aussi influencée par le lien culturel des urbains à la campagne. La plupart des urbains souhaitant s'installer en milieu rural y ont de la famille, une maison, y vont régulièrement en week-ends ou en vacances. Mais ce lien culturel diminue.

Un autre facteur de l'attractivité des campagnes est la périurbanisation. Une partie des citoyens souhaitent vivre à la campagne, mais à proximité de la ville pour pouvoir y garder leur emploi, être à proximité des lieux culturels et commerciaux.

Finalement, les aspirants à la campagne souhaitent garder des modes de vie similaires à la ville et sont exigeants en services. Les services à la petite enfance, éducatifs, de santé, de culture, de loisirs... sont moins développés à la campagne qu'à la ville. On constate aujourd'hui une véritable difficulté pour un certain nombre de territoires ruraux, suivant leurs réalités, à mettre en place des services équitablement répartis sur le territoire.

## QUELLE FRANCE RURALE POUR 2020 ?

*Résumé de l'étude prospective de la DATAR.*

Dans le cadre d'une étude prospective sur l'avenir des espaces ruraux en France à l'horizon 2020, menée en 2003 par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), aujourd'hui Direction interministérielle de l'aménagement et de la compétitivité des territoires (DIACT), quatre *scenarii* ont été imaginés :

### « Campagne résidentielle généralisée »

Ce scénario pousse au bout la logique qui est montée en puissance depuis vingt ans : c'est le cadre de vie qui organise l'ensemble du rural. Le « désir de campagne » des Français se réalise. En conséquence, les campagnes sont de plus en plus peuplées, les conflits entre résidents et agriculteurs s'exacerbent, l'afflux de nouvelles populations urbaines marginalise encore un peu plus les agriculteurs et certains d'entre eux développent des activités de service liées à leur exploitation. Ce scénario témoigne d'un profond bouleversement du paysage agricole français et de sa production.

### « Villes durables et rural agro-industriel »

Ce scénario remet en cause le développement résidentiel du rural. C'est le scénario « des grandes agglomérations et de leurs élus, et celui d'une profession agricole relookée ». Dans ce scénario, on donne la priorité à la réhabilitation et au traitement social des banlieues, et les politiques d'aménagement misent essentiellement sur les villes « durables » et sûres, afin que les citadins restent chez eux. L'une des conséquences de ce scénario pour le rural est une logique d'action publique privilégiant plutôt une segmentation des espaces, la fonction résidentielle se concentrant dans la ville et les activités agricoles productives reprenant le dessus à la campagne.

### « Villes durables et nature en marché »

Ce scénario vise à la qualité de l'environnement et conduit à une action publique en faveur des marchés privés de la nature.

### « Campagnes industrielles et concurrentielles »

C'est celui des entrepreneurs, des initiatives locales et des territoires qui lui sont très favorables. Sur le plan économique, en simplifiant, c'est le succès des systèmes de productions locaux (SPL) et, sur le plan des institutions, on se place dans un contexte d'affaiblissement du pouvoir central. Les conséquences de ce scénario pour le rural sont plutôt positives pour l'emploi et les activités, mais il est sans doute le plus porteur d'inégalités entre territoires, avec des possibilités de rééquilibrage très limitées.

## Quel milieu rural souhaitons-nous ?

L'attractivité des campagnes peut influencer directement le développement de l'espace rural, c'est le scénario « campagne résidentielle généralisée » imaginé par la DATAR dans le cadre d'une étude prospective menée en 2003 *Quelle France rurale pour 2020*. On l'a évoqué précédemment, les facteurs influençant l'attractivité de l'espace rural sont nombreux et complexes.

L'avenir du milieu rural (industriel, résidentiel...) dépend pour beaucoup des actions et politiques publiques, qui seront mises en œuvre ou pas dans les années à venir.

Il nous semble que pour l'aménagement du territoire, les politiques publiques et les initiatives locales mises en œuvre par les corps intermédiaires doivent tenir compte :

- De l'attractivité du milieu rural, en favorisant l'accueil de nouvelles populations, pour que les autochtones et les nouveaux arrivants soient ensemble acteurs de leur devenir.
- Des diversités et inégalités des territoires pour en éviter une juxtaposition et favoriser la coopération mutuelle.
- De l'institutionnalisation des territoires, de par leur structuration complexe et la décentralisation, pour laisser de la place aux initiatives locales, favoriser la démocratie participative, reflète des diverses réalités, attentes et préoccupations des habitants.
- Du milieu urbain.

### ■ Le phénomène d'attractivité des campagnes se doit d'être accompagné

On ne peut pas prendre à la légère le phénomène d'attractivité des campagnes, même s'il est difficile d'en imaginer son avenir. En tant que militant du milieu rural, on ne peut que se réjouir de sa nouvelle attractivité, mais pas d'un scénario où les habitants ne défendraient que leurs intérêts individuels, et seraient de simples résidents. Il est effectivement nécessaire de créer l'environnement favorable pour que les différentes populations résidant en rural se connaissent, se comprennent et puissent, à partir de leurs différences et complémentarités coopérer ensemble et participer à la vie des territoires ruraux.

### ■ Une diversité de territoires aux inégalités de potentiels de développement

Les territoires ruraux français sont divers et inégaux face aux potentiels de développement. De par la situation géographique, les axes de transports, l'identité culturelle, un territoire peut posséder plus ou moins d'atouts pour son développement. Ainsi le phénomène de migration des villes vers les campagnes atteint différemment chaque territoire, risquant d'entraîner de fortes disparités de développement des zones rurales. Dans la vague actuelle d'attractivité de la campagne, on peut encore observer certains territoires à la population en baisse, et notamment une très forte carence de jeunes et d'actifs. La « diagonale du vide » traversant la France, de Midi-Pyrénées à la Lorraine, est dans ce cas. La DIACT en a identifié d'autres comme zones de revitalisation rurale.

En outre, la décentralisation risque d'accentuer les inégalités entre les territoires. Certains ayant peu d'activités économiques, une densité de population faible, ont des revenus moindres, mais la hauteur de leurs dépenses n'est pas forcément proportionnelle. Ces territoires auront moins de possibilités financières à accorder à leur développement. Il y a probablement à réfléchir des solidarités, des coopérations entre territoires pour éviter de creuser les inégalités et envisager un soutien particulier dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire français.

### ■ Une structuration territoriale complexe

La structuration territoriale française est complexe : commune, canton, communauté de communes, pays, département, région. Elle peut être à la fois un facteur favorable pour réduire les inégalités territoriales (la coopération entre communes permettant de mutualiser les moyens), ou défavorable (la multiplication des échelons d'intervention peut être à la source de lenteurs ou d'incohérences des politiques territoriales). Cette structuration doit être revisitée pour faciliter la mise en place de projets de territoire partagés.

Le développement de l'espace rural doit être pensé avec celui de l'espace urbain.

## ■ Le développement des territoires ruraux est aussi largement lié au développement des villes

Les développements de l'un et de l'autre doivent être pensés en complémentarité pour ne pas reporter les problèmes d'un espace à l'autre mais apporter des solutions ensemble. Ainsi, le développement des campagnes doit se penser en cohérence avec celui des villes, mais il doit aussi se penser au-delà des frontières françaises, en tenant compte des réalités des autres pays européens. Pour cela, il semble nécessaire d'encourager la construction d'une culture commune, de dépasser « l'esprit de clocher ». Ceci peut se faire par des politiques publiques, mais aussi par des actions d'ouverture culturelle, à l'initiative d'habitants, d'associations. Il peut s'agir de favoriser les échanges ville/campagne, les échanges européens, les jumelages entre villes... Dans le but de faire comprendre que des politiques de développement d'un territoire peuvent avoir des conséquences importantes sur d'autres.

Le développement des territoires ruraux français doit tenir compte des zones urbaines, des réalités européennes, tout en s'appuyant sur la jeunesse comme ressource pour assurer ce développement. C'est en prenant en considération les jeunes dans leur diversité, en leur permettant de vivre, de travailler, d'être acteurs en rural que les territoires bâtiront leur avenir et réussiront à être des espaces intégrant mixité sociale et générationnelle.

### UTOPIE RURALE

#### COULEUR D'HERBE ET DE MER EN COLERE

*Conte écrit par Nathalie Grave (ex-permanente du MRJC Nord-Pas-de-Calais, aujourd'hui animatrice d'ateliers d'écriture en milieu rural) dans le cadre de la campagne d'actions symboliques du MRJC du 19-27 novembre 2005.*

Leurs cheveux étaient blancs, déjà. Juliette avait les yeux couleur d'herbe. Ismaël les avait gris, reflets d'une mer en colère. Elle aurait pu être ma grand-mère. Il aurait pu être mon grand-père. Nous sommes arrivés en fin d'après-midi, un mardi peut-être. Ils lisaient, sur les marches en pierre noire du vieux presbytère qu'ils louaient, depuis bientôt trente ans, à la commune. Nous étions sept. Nous étions jeunes, beaux certainement. Nous étions, avant tout, curieux. Ils nous attendaient.

#### > C'était le premier jour

Très vite, Ismaël est parti au jardin. Juliette a pris son vélo. Nous avons repris les nôtres. Nous l'avons suivie. Direction la colline, derrière le village. Elle, elle dit « la petite montagne ». Là-haut, elle s'est arrêtée. Tendrement, elle nous montre les champs, la rivière et les ruisseaux. Les haies bocagères et les pâtures, le grand bois. Elle nous nomme les communes des environs, le lotissement au centre du village, la scierie au bord du bourg. L'autoroute, pas très loin. Nous sommes au pied de deux éoliennes. En regardant bien, nous pouvons en compter douze, de ces grandes dames blanches aux bras si fins. Elles ont été installées par les communes et l'intercommunalité. La moitié de l'énergie produite couvre les besoins en électricité des habitants et des entreprises locales. Le reste, l'autre moitié, est revendue à l'État pour des territoires, moins exposés, là où le vent oublie de souffler. L'argent a permis de rénover l'école – « là, tout près de la mairie » –, de transformer la vieille grange, sur la place, en salle communautaire et finance les projets culturels. Sa voix s'anime, elle parle plus vite. Elle est heureuse. Mais nous sentons bien que ça n'a pas été facile de convaincre le maire et tous les élus d'acheter les terrains et d'investir dans le vent. Elle nous montre les fermes. En pointant la dernière, après le virage que fait la route, à la sortie du village, elle nous dit sim-

plement: « Demain, vous commencerez par là » Ce soir-là, les bavardages vont bon train dans les chambres du presbytère où nous avons installé nos matelas et nos sacs de couchage.

### > C'était le deuxième jour

C'est Ismaël qui nous emmène chez Adèle et Tom, à la sortie du village. Adèle nous raconte son installation en élevage de volailles. Des canards, des poulets et des coqs piaillent dans les enclos de la pâture voisine. Elle travaille, depuis trois ans, avec une société coopérative implantée dans le village voisin qui emploie une vingtaine de personnes. Là les coqs sont mis en pâtés et des poulets en gelée. Adèle fait aussi les marchés. L'an dernier, elle a embauché Quentin après son apprentissage. La semaine prochaine, Quentin s'envole pour le Mali. Durant les six mois de son absence à la ferme, il sera remplacé par Mtokozi. Lui et Quentin font partie d'un programme d'échange et de coopération entre la région d'ici et celle de Kayes, proche du fleuve Sénégal. Tom a trouvé un mi-temps dans une entreprise qui installe des réseaux informatiques et des logiciels libres. Il fait aussi un peu de formation. Passe pas mal de son temps libre à faire la compta de la crèche parentale intercommunale, à bidouiller les postes informatiques du cyber-centre. Adèle nous fait goûter son pâté de coq, puis se sauve pour une réunion de la coopérative agricole du pays dont elle vient d'accepter la présidence. Il en a fallu du temps aux dix jeunes paysans fraîchement installés pour convaincre les autres, plus vieux, qu'ils auraient tout intérêt à remettre sur pied la vieille coopérative. Depuis, ils arrivent à négocier l'achat d'aliments et de semences et à vendre leurs productions à des prix raisonnables. Dans les chambres du presbytère, ce soir-là, on entend piailler nos idées.

### > C'était le troisième jour

Nos vélos sont à nouveau mis à l'épreuve. Juliette et Ismaël nous ont cuisiné un joli circuit. Aujourd'hui, ils restent chez eux. À nous d'ouvrir en grand, nos oreilles et nos yeux pour goûter les saveurs subtiles des dix-huit villages alentour. À chaque étape sa surprise. Ici c'est le collège dont la bibliothèque sert aussi de médiathèque intercommunale et de centre de ressources sur l'habitat écologique. Les classes sont mises à disposition des associations locales pour leurs réunions. Chaque soir, les murs du collège entendent aussi les échos des cours de théâtre, de développement local, de chinois, de céramique et de mécanique auto, mis en place depuis huit ans pour les adultes du territoire. Là, une mairie ouvre chaque premier samedi du mois les portes de la salle du conseil pour une soirée jeux entre petits et grands. Nous visitons la maison intercommunale au bourg. Une pièce permet à un assistant social, une conseillère d'orientation et un médiateur de faire des permanences hebdomadaires. Leïla et Paul, les co-présidents de l'intercommunalité nous en expliquent le fonctionnement. Chaque habitant de chaque village – « même les enfants » – s'engage pour trois ans dans un des groupes de travail. Ces derniers doivent au moins regrouper vingt personnes et se réunir quatre fois par an. Les thématiques travaillées vont du développement économique à la pêche en passant par l'installation de terrain de jeux et la restauration du patrimoine historique... Chaque groupe de travail délègue ensuite une personne au conseil intercommunautaire auquel assistent également des élus. Les idées des groupes sont présentées, les projets débattus, puis les élus décident ensuite de l'affectation des crédits. L'an dernier a vu la création d'un service de transports solidaire entre les communes et pour se rendre dans les villes voisines. Cette année, un groupe planche dur sur la mise en place d'un événement culturel où l'eau et le vent seront à la fête.

L'année prochaine les élections intercommunales auront lieu pour désigner de nouveaux élus et les habitants auront le choix de s'investir ou de créer d'autres groupes de travail pour les trois années à venir. Sur le chemin, nous croisons les enfants d'une école en plein rallye découverte du village et de ses activités. Ils préparent, en lien avec le club du troisième âge, un spectacle sur le passé, le présent et l'avenir du milieu rural. À 18 h 30, nous posons, enfin, nos vélos dans le garage du presbytère. Nous voyons partir de chez Juliette et Ismaël, un groupe d'adolescents rêveurs. Ils sortent de leur atelier d'écriture et d'arts plastiques que Juliette continue d'animer chaque semaine, avec un ami du village d'à côté. Ismaël ira tout à l'heure rejoindre le comité d'accueil des nouveaux habitants. En attendant, ses yeux rigolent doucement alors qu'il nous fouette un chocolat chaud ravigotant dans une casserole au moins aussi vieille que lui. Ce soir-là, pas un bruit dans les chambres du presbytère. Les jeunes jambes sont fatiguées.

### > C'était le quatrième jour

Cette après-midi, direction l'estaminet du village. Il est temps pour nous de goûter quelques bières du cru. Marjolaine et Lucie nous accueillent dans leur café qui, tous les lundis, sert de salle de réunion hebdomadaire à un groupe de personnes qui créent une activité sociale ou économique : entreprise, association, cabinet médical, installation agricole... C'est Marjolaine qui anime le groupe. Chaque lundi est une occasion offerte aux porteurs de projet de partager joies et peines liées à leur création, de se former à la gestion financière, à l'outil informatique, à la communication, la recherche de subventions. Une « petite matinée solidaire » est organisée chaque deuxième mardi du mois. Chacun y est le bienvenu. Des intervenants sont invités, des gens viennent témoigner de leur expérience. Le petit déjeuner est pris ensemble autour d'une question liée au développement économique et social du territoire : « Comment faciliter la reprise d'activité en cessation par de jeunes entrepreneurs ? », « Mobiliser l'épargne collective et locale pour financer nos projets », « Comment favoriser la coopération à l'école ? », « Quelle gestion du foncier imaginer pour favoriser l'installation de jeunes paysans ? », « Quel accès à la culture pour tous en milieu rural ? » Ces « petites matinées » sont autant de débats à bâtons rompus qui restent rarement lettre morte... Ainsi au mois de janvier, quinze artisans locaux ont réussi à mettre en place un groupement d'employeurs qui vient d'embaucher deux comptables, une informaticienne et un juriste. Les élus ont, quant à eux, l'envie de mettre en place, en lien avec Marjolaine, une couveuse d'entreprises pour permettre à des gens d'expérimenter leur projet avant de se lancer dans l'aventure grandeur nature.

Quelques bières plus tard, Lucie et Marjolaine, qui n'ont pas leur langue cachée dans les poches de leur tablier, nous libèrent. Nous en profitons pour jeter un œil à la salle communautaire dont la nouvelle charpente a été montée par une entreprise spécialisée dans la construction bois. Jeannot, un des menuisiers-charpentiers, nous explique qu'ils ont pu faire naître et pérenniser leur entreprise grâce au programme « habitat sain pour tous » lancé par l'intercommunalité, il y a dix ans. Dans presque chacun des dix-huit villages, les communes ont fait bâtir un lotissement HQE<sup>1</sup> ou racheté et retapé quelques vieilles maisons pour proposer des locations à bas prix à des jeunes qui veulent s'installer sur le territoire. Cette expérience a non seulement permis la mise sur pied d'une coopérative de services pour l'entretien de ce patrimoine bâti mais a aussi été l'amorce au lancement d'une filière bois sur le pays. En concertation avec l'Office territorial des forêts, la scierie s'occupe de couper, sécher et débiter le bois des forêts locales, qui reprend vie sous forme de charpentes, fenêtres et portes, palissades, meu-

bles ou escaliers. Les copeaux et déchets sont récupérés et revendus pour alimenter les nombreuses chaudières bois collectives aux quatre coins du pays.

Quand nous rentrons au presbytère, ce soir-là, nous retrouvons dans les yeux de Juliette et Ismaël le même pétilllement que nous ont offert, aujourd'hui, les regards de Lucie, Marjolaine et Jeannot.

### > C'était le dernier jour, le cinquième

Nous avons besoin de prendre un peu « le haut ». C'est ce que Juliette et Ismaël nous ont dit, le matin. Ils ont pris leurs vélos. Nous avons repris les nôtres. Direction « la petite montagne », derrière le village. Nous avons montré les champs, la rivière et les ruisseaux. Les haies bocagères et les pâtures, le grand bois. Nous avons nommé les communes des environs, le lotissement au centre du village, la scierie en repos, au bord du bourg. L'autoroute, pas très loin. Marjolaine et Lucie installaient des tables en bois clair du pays devant leur estaminet. Jeannot jouait avec Leïla et leurs voisins sur le petit terrain à côté de la salle communautaire. Dans la cour de l'école, les cris des enfants se mêlaient aux rires des anciens. Leur spectacle devait commencer à prendre forme. Nous avons deviné Adèle dans l'enclos des poulets, après le dernier virage que fait la route à la sortie du village. Au-dessus des grandes dames blanches aux bras si fins, le ciel tirait à lui quelques nuages. Et puis, au loin, très loin, un point. Minuscule avion. Peut-être celui qui amenait, pour les six mois à venir, Mtokozi sur cette terre, si différente et si proche de la sienne.

Ce soir-là, en repartant, vers la gare, sur nos vélos, nous pensions à Juliette et Ismaël. Leurs cheveux étaient blancs, déjà. Leurs yeux couleur d'herbe et de mer en colère. Ils nous ont dit leur vie, leurs luttes. Ils nous ont dit surtout cette terre, qui était devenue la leur. Une terre du vent, des nuages et du soleil aussi. Une terre toute en collines. Une terre qui avait dormi, longtemps, et qui s'était réveillée, patiemment. Une terre vivante et rouge le plus souvent. Une terre qui vit au rythme des gens.

<sup>1</sup> HQE : haute qualité environnementale.





# Les déterminants de l'intégration

Dans la partie précédente, nous avons exposé notre point de vue de mouvement de jeunes ruraux, éclairé par le travail d'enquête et d'analyse, sur la situation et les enjeux auxquels sont confrontés aujourd'hui les campagnes et les jeunes. Au sein de cette partie, à partir de l'expérience, des pratiques du MRJC et d'un travail de deux ans sur l'intégration des jeunes, nous analyserons comment on peut créer les conditions favorables pour que des jeunes puissent vivre, travailler, s'investir dans la vie publique des territoires ruraux, garantissant ainsi l'avenir des campagnes.

Nous analyserons, tout d'abord, comment l'agriculture, l'emploi et l'école sont des champs d'action essentiels pour favoriser l'intégration et l'installation durable des jeunes sur les territoires ruraux. Nous discernons ensuite les conditions favorables à leur intégration autour de quatre facteurs : l'animation du lien social, l'activité économique, l'accès aux services et au logement. Ces facteurs sont importants pour favoriser l'accueil de tout arrivant en rural, et plus spécifiquement pour un public jeune.

## *Agriculture, emploi, école : trois axes privilégiés de notre intervention*

L'intervention du MRJC sur les territoires ruraux s'opère sur les plans de l'organisation sociale et économique. Les champs de l'agriculture, de l'emploi et de l'école sont des espaces structurants de la société et représentent de véritables leviers de transformation à investir, pour changer les rapports sociaux et orienter de nouvelles dynamiques territoriales. Aussi dans les orientations de son projet associatif en 2000, le MRJC a-t-il ciblé ces trois champs d'action sur lesquels il lui semble stratégique d'agir pour favoriser l'intégration des jeunes en rural : à la croisée de notre projet et des réalités des jeunes ruraux, ils revêtent un caractère incontournable. Et si les jeunes sont directement concernés par ces questions, ils sont donc à même d'intervenir sur cette situation.

« L'école et l'emploi restent les lieux par lesquels tout le monde passe et où s'opèrent les processus d'intégration et de reconnaissance sociale. L'agriculture, au-delà d'être un secteur économique, concentre l'enjeu de la gestion des espaces et la question de la transmission aux générations futures de nos ressources (eau, sol, cultures, paysages...)»<sup>20</sup>. »

### **L'agriculture**<sup>21</sup>

L'agriculture est une composante incontournable des territoires ruraux. En perpétuelle évolution, sa place dans le développement de l'espace rural l'est aussi. Elle est de moins en moins prépondérante économiquement et démographiquement. Comment contribue-t-elle au développement local ? Quel rôle peut jouer le « milieu agricole » pour favoriser l'intégration des jeunes ? Comment s'intègrent les jeunes qui s'installent pour vivre de l'agriculture ?

<sup>20</sup>/Extrait des orientations de 2000 du MRJC.

<sup>21</sup>/Inspiré de « S'installer n'est pas s'enterrer », *Les cahiers du MRJC*, septembre 2003.

## ■ Place de l'agriculture dans les campagnes

### **Le rôle de l'agriculture dans le développement territorial**

L'agriculture n'est plus la composante économique principale du milieu rural. Par contre, elle joue un rôle particulier et important pour l'aménagement du territoire.

Le paysage est façonné par l'activité agricole. Certaines régions ont vu se fermer des paysages, durant les soixante-dix dernières années, par le départ massif d'agriculteurs. Parfois la forêt a pris la place des champs. La fermeture des paysages modifie le cadre de vie de nos campagnes. Le manque de maîtrise de l'homme sur ce genre d'espace le rend moins attractif, créant un sentiment d'abandon.

Ailleurs les productions agricoles spécifiques (élevages et cultures) façonnent les paysages et maintiennent un écosystème propre à chaque région. Dans les régions de montagne, la présence d'élevage minimise les risques naturels tels que les incendies.

Cette biodiversité, qui fait le charme et participe largement à l'attractivité de nos campagnes, est bien due à des activités productives agricoles.

La contribution de l'agriculture aux territoires ruraux se situent donc entre gestion des espaces, car elle impacte les caractéristiques environnementales de nos régions, et développement économique à travers sa fonction de production.

L'agriculture contribue largement à la création de l'identité territoriale par ses pratiques et ses productions. Au travers de l'histoire, les agriculteurs ont su développer des savoir-faire spécifiques à chaque région, par exemple les AOC. Contribuant ainsi à caractériser chaque région de France, l'agriculture a une place fortement symbolique. Néanmoins, dans l'enquête réalisée par le MRJC, à la question libre, « Pouvez-vous me dire ce que le mot campagne évoque pour vous aujourd'hui ? », on trouve très peu de réponse concernant l'agriculture en tant que production. Et pourtant la contribution de l'activité agricole par sa fonction de production, dans l'attractivité des campagnes est primordiale !

### **L'agriculture française et les échanges commerciaux internationaux**

L'activité productive agricole française est aujourd'hui fortement marquée par la course à la compétitivité sur le marché mondialisé des matières premières agricoles, créant une certaine instabilité des prix, ainsi qu'une très forte dépendance par rapport aux autres secteurs des filières agroalimentaires. Cette orientation renforce les mécanismes de déstabilisation des marchés agricoles du Sud, ce qui ne résoudra pas la faim dans le monde, ni l'exode rural massif de ces pays-là.

En terme d'alternative, la France peut choisir de compléter son activité de production agricole en qualifiant les produits français par leur origine territoriale ou en innovant dans l'organisation des filières agroalimentaires. Elle peut aussi opter pour une autre approche en combinant activité productive avec la fourniture d'autres biens et services répondant à des besoins publics, sociétaux et territoriaux (accueil, services environnementaux, fourniture d'énergies renouvelables, etc.). En effet, les sols permettant ces activités sont des supports de biens collectifs (les paysages, la biodiversité, les ressources naturelles...), concernant tout à un chacun et conditionnant les possibilités de vie des générations futures.

Cette seconde orientation invite à l'innovation, l'expérimentation, et à la recherche de viabilité économique, sociale et environnementale. Elle est aussi une attitude de résistance face à la mondialisation des marchés agricoles et de promotion de politiques agricoles et commerciales qui n'entravent pas la possibilité des peuples à se nourrir par eux-mêmes (marchés intérieurs protégés, disparition des subventions à l'exportation...).

### Installation agricole et développement territorial

Un tiers des exploitations agricoles existantes en 1988 ont disparu en 2000. Aujourd'hui encore, la concentration est toujours de mise : le nombre d'exploitations de moins de 100 hectares ne cesse de baisser, tandis que le nombre d'exploitations de plus de 100 hectares augmente. Pourtant, tous les organismes agricoles se disent favorables à l'installation de jeunes. On constate que sans encouragement réel de l'installation hors cadre familial, le renouvellement de la population agricole ne se fera pas. Cependant, les freins à l'installation, hors cadre familial, restent nombreux et s'accroissent de plus en plus, comparativement à la reprise de l'exploitation familiale, qui est beaucoup plus aisée, l'agriculture étant un métier exigeant en terme de compétences (connaissance en terme de production, mais également de gestion, de mécanique...). À cela s'ajoutent des conditions de travail qui écartent souvent les jeunes d'une vie sociale : décalage dans les horaires, contraintes d'une présence journalière, gros du travail durant l'été et parfois une image négative de ce métier (par exemple, certains jeunes en formation agricole se présentent devant les autres comme étudiants en environnement ou en gestion d'entreprise, plutôt que comme futurs agriculteurs). Passé ce genre de freins (car il y a toujours des passionnés), ce sont les questions d'investissement et d'accès au foncier auxquelles se confrontent les jeunes candidats à l'installation.

Le parcours vers l'installation agricole a été élaboré de façon à éviter les échecs. Pour chaque installation voulant bénéficier d'aides financières, une commission départementale d'orientation de l'agriculture étudie le dossier du candidat selon un certain nombre de critères. Cette organisation est intéressante, permettant sans doute, d'éviter un certain nombre d'échecs. Cependant on peut lui trouver des limites, puisque 30 à 40 % des installations de jeunes se font sans aides de l'État, les engagements et le processus étant assez exigeants. Les critères d'examen des dossiers sont élaborés en fonction de normes départementales définies par des organisations de la profession et de l'administration agricole. Le principal défaut de ce fonctionnement, régissant les cadres d'une agriculture traditionnelle, est qu'il laisse peu de chance à l'innovation agricole, à l'adaptation des exploitations aux évolutions actuelles de la société. Nombreux projets, que l'on qualifie souvent d'atypiques, prenant le parti de la multifonctionnalité agricole (activité productive liée à d'autres activités en lien avec les évolutions de la société, comme l'accueil, l'entretien du paysage, la production d'énergie renouvelable...), se voient écartés du parcours à l'installation donc des aides financières.

Pourtant, nous ne pouvons que constater l'émergence de plus en plus forte de nouveaux projets agricoles, présentant de réels atouts pour la vitalité et le dynamisme des territoires ruraux. Ce sont des systèmes de production plus ouverts, combinant différentes fonctions (productives, de transformation, de commercialisation, d'accueil...). Ces projets sont directement inscrits sur un territoire et participent à son développement, s'appuyant, la plupart du temps, sur des débouchés et des potentiels locaux. Ils présentent l'intérêt d'être moins consommateurs de terre et plus respectueux de l'environnement. On constate également qu'ils sont plus demandeurs en main-d'œuvre. Ils sont souvent portés par des jeunes et s'appuient sur des structures collectives et solidaires (groupement foncier agricole, groupement d'employeurs, société coopérative d'emploi et d'activité, groupement agricole d'exploitation en commun...).

### **DIVERSITÉ DES MODES DE TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS EN EUROPE**

Les études de Philippe Perrier-Cornet et Michel Blanc du début des années 1990 avaient permis d'établir que neuf dixièmes des exploitations transmises en Europe l'étaient à des enfants d'agriculteurs. Les observations partielles qui ont pu être faites récemment indiquent qu'aujourd'hui encore le renouvellement de l'emploi agricole est toujours principalement d'ordre familial et c'est avant tout une affaire interne, celle des familles agricoles elles-mêmes. Mais d'un pays à l'autre, ces pratiques familiales se déroulent dans des contextes sociaux, culturels et juridiques différents qui conduisent à une forte diversité des modes de transmission des exploitations.

Philippe Perrier-Cornet et Jean-Paul Daubard les structurent autour de deux grandes questions :

- Les différents héritiers sont-ils traités de façon égalitaire au moment du partage des biens ?
- L'unité de l'exploitation agricole est-elle préservée ?

Et en trois grandes familles :

- La combinaison du principe de partage égalitaire et du partage possible de l'exploitation (en Grèce, Italie, Espagne...) qui contribue à la reproduction de petites exploitations et est favorable au développement de la pluri-activité. Il peut aussi permettre l'existence d'une agriculture de survie pour des chômeurs et le maintien d'une agriculture de retraite.
- La combinaison du principe de partage égalitaire et du maintien de l'unité de l'exploitation (en France, Danemark, Belgique...) qui, à capacité productive équivalente, voit le coût d'acquisition de l'exploitation le plus élevé. Il n'est pas surprenant d'y constater que les jeunes agriculteurs y sont beaucoup plus endettés que leurs aînés.
- L'absence de principe de partage égalitaire et le maintien de l'unité de l'exploitation (Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, Pays-Bas, Autriche...) qui peut se voir assorti de clauses de prise en charge des parents (Irlande), de compensation des autres héritiers (Allemagne)...

Loin de prôner tel ou tel modèle, les auteurs s'interrogent toutefois sur les effets globaux de la politique d'installation française. Efficace sans doute sur un plan microéconomique (permet de conforter la situation de ceux qui en bénéficient), son efficacité macroéconomique est sans doute plus discutable et elle ne peut être considérée comme une réelle politique de l'emploi.

#### ■ Des actions dans le champ agricole pour favoriser l'intégration des jeunes

Le contexte « de retour vers les campagnes » ouvre pour l'agriculture de nouveaux horizons. Les agriculteurs peuvent choisir de compléter leurs activités de production par d'autres approches. Le territoire peut alors apporter de la plus-value à leurs produits et activités. Des circuits courts de commercialisation peuvent se développer. Des activités de services (accueil, environnement...) peuvent venir compléter un revenu. La territorialisation de l'agriculture a des avantages économiques, notamment pour de petites structures. Néanmoins, elle exige des agriculteurs et des acteurs du monde agricole d'être en relation avec les autres acteurs

économiques du territoire, élus, consommateurs... Elle permet ainsi un meilleur épanouissement personnel des agriculteurs étant directement en relation avec autrui, elle est aussi valorisante pour le métier. Cette agriculture n'est possible que par le maintien ou l'augmentation du nombre d'actifs agricoles. Elle peut donc contribuer à l'installation de jeunes dans l'activité agricole.

Dans ce sens, les jeunes du MRJC mènent collectivement des actions :

- Pour sensibiliser les jeunes agriculteurs ou en formation agricole au lien entre agriculture et territoire.
- Pour sensibiliser les populations rurales aux évolutions du milieu rural et du rôle de l'agriculture.

### Actions sur la transmission des exploitations agricoles

#### **Une transmission, ça s'anticipe...**

Au milieu des années 1990, sur le territoire du nord toulousain, des agriculteurs font le constat que « de plus en plus d'exploitations viables n'avaient pas de successeur ». En effet, selon eux, la préparation à la transmission est trop exclusivement technique et individuelle. « Par contre, on ne s'occupe pas tellement de ce qui va se passer pour l'individu, l'exploitant, l'homme qui fait tourner l'exploitation. »

Ils créent donc en 1994 l'association TESS 31 (Transmission d'exploitations sans successeurs) pour mobiliser et sensibiliser les cédants sur la question de la transmission. L'objectif est de faire en sorte que les gens se rencontrent autour de cette préoccupation. En effet, jusque-là, ils ne se rencontraient pas, personne n'en parlait, c'était plutôt vécu comme une situation d'échec : « Je ne vais pas transmettre mon exploitation à quelqu'un de ma famille, il n'y a personne pour reprendre ce que j'ai créé. »

Après une période de réflexion, place aux actes. Le premier groupe de réflexion était de huit personnes, en 2000 deux nouveaux groupes dans le département ont terminé leur réflexion, ce qui fait environ 20-25 personnes en phase de réflexion et éventuellement de transmission d'exploitation.

Une autre démarche de cette association est de commencer à intégrer des jeunes dans le tissu local par le biais de stages ou d'apprentissage, de façon à créer un réseau de jeunes qui plus tard peuvent aussi se positionner en repreneurs potentiels, pas forcément sur l'exploitation où l'apprentissage est fait, mais sur des exploitations des alentours. L'action de l'association TESS 31, en complémentarité de celle des OPA (organisme public agricole), permet réellement d'inciter les cédants à intégrer cette démarche le plus tôt possible.

*Association TESS 31, Jean-Claude Carrie  
Les Traverses  
31660 Buzet-sur-Tarn  
Tél. : 05 61 84 63 43.*

## Actions sur les conditions de travail en agriculture

### **Réfléchir ensemble pour améliorer les conditions de travail dans l'agriculture**

En Lozère, neuf jeunes de 23 à 30 ans, six hommes et trois femmes, installés dans l'agriculture ou en projet, composent une équipe MRJC et sont porteurs d'expériences différentes dans les productions bovines et ovines, aussi bien en viande qu'en lait.

Les premières réunions de l'équipe ont permis d'échanger sur divers sujets (place des femmes dans l'agriculture, isolement...) et d'ouvrir plus largement le débat sur la transmission, avec toutes les questions qui en découlent (le foncier, les bâtiments, les relations avec le cédant et le preneur, l'environnement familial...). Pour éclairer ses réflexions, l'équipe a fait intervenir le directeur du centre économique rural de Lozère.

Ces premières réflexions ont fait surgir des questionnements autour de l'organisation du travail de chaque membre. Un travail d'analyse a été réalisé sur l'ensemble des exploitations. Il a permis de dissocier le travail répétitif et le travail saisonnier. Cette réunion fit émerger la question suivante : comment remédier aux surcharges ponctuelles de travail ? Cet échange a favorisé l'ouverture et la confrontation à différents types d'organisation de travail et à une remise en question de l'organisation de travail de chacun... Le fait de prendre ces questions à plusieurs a permis une démarche progressive dans la réflexion du projet d'installation de chacun.

L'équipe a aussi pris le temps de rencontrer un salarié d'un groupement d'employeurs et un agriculteur, responsable d'un groupement d'employeurs, pour affiner le sujet. Cette rencontre a donné lieu à une présentation des fondamentaux des groupements d'employeurs et à une discussion approfondie.

L'équipe ne veut pas en rester là, d'autres thématiques sont à creuser pour produire, s'organiser autrement, afin de faire évoluer son projet d'installation avec d'autres. L'équipe souhaite poursuivre son travail sur les groupements d'employeurs, avec l'éventuelle mise en place d'une organisation, d'une solidarité entre agriculteurs, adaptée à leurs besoins et au territoire. L'équipe veut rencontrer, visiter d'autres exploitations sur la région, pour voir des innovations, des expérimentations et enrichir ses projets.

*MRJC Lozère  
7, rue Mgr de Ligonez  
48000 MENDE  
Tél. : 04 66 65 66 32  
Courriel : mrjc.lozere@aol.com*

### **La coopération, moteur de l'installation**

La coopération dans l'agriculture permet également d'élargir les possibilités d'activité économique par la mise en commun de temps, de moyens... La coopération agricole est un espace de socialisation, qui offre des appuis aux jeunes installés, sort les agriculteurs de leur isolement. Sans que ce soit un objectif à part entière, les CUMA, SICA, coopératives diverses, participent à l'intégration de leurs jeunes adhérents. Certaines d'entre elles s'engagent directement en faveur de l'installation. Dans un contexte où le jeune candidat à l'installation se retrouve souvent en concurrence avec ses voisins agriculteurs désireux de s'agrandir, les structures coopératives locales peuvent permettre la régulation des conflits personnels au profit de l'intérêt général.

Les initiatives suivantes, issues de structures coopératives ou de la volonté d'agriculteurs de coopérer ensemble, illustrent cette ambition d'évolution du monde agricole en cohérence avec les évolutions de l'espace rural.

### **La coopérative SICASELI, moteur de l'installation agricole**

En 1985, le petit groupe de professionnels agricoles du nord-est du Lot, qui voulaient garder un outil coopératif de proximité pour l'approvisionnement agricole, crée la coopérative agricole du Segala-Limargue (CASELI).

Petit à petit, ils poursuivent une logique de recherche de toutes les valeurs ajoutées possibles à l'intérieur du territoire. En 1990, la CASELI se transforme en SICA (Société d'intérêt collectif agricole) pour dépasser la simple logique agricole. L'enjeu était alors de maintenir les dépôts de proximité en permettant une ouverture au public non adhérent.

En 1994, la rencontre de Sol & Civilisation les conduit à mener une démarche d'audit patrimonial. Celui-ci leur permet de diagnostiquer le besoin de résoudre les surcharges de travail exprimées par les agriculteurs, mais aussi les autres acteurs économiques. La question se pose alors d'envisager la création d'emplois à coût et temps partagés, en mutualisant les besoins de main-d'œuvre. Ainsi, naît l'association Mode d'emploi qui a pour mission de favoriser sur le territoire et hors de la coopérative le développement salarial à temps partagé.

En 2000, la coopérative se lance dans une nouvelle réflexion pour définir quelle peut être sa contribution pour favoriser l'installation afin de lutter contre la déprise agricole. Un travail de diagnostic territorial met alors en évidence une concurrence entre les différentes activités économiques sur un marché de l'emploi tendu. Le milieu agricole, moins attractif, est délaissé par les jeunes qui ont sur ce territoire d'autres possibilités professionnelles avec souvent de meilleures perspectives en terme de qualité de vie et de revenus. Cette situation s'explique par la difficulté des jeunes populations à revenir sur ce territoire rural qui manque de logements locatifs.

La relance de l'installation agricole passe donc, selon la coopérative, par une responsabilisation de toutes les forces vives du territoire (élus, acteurs socio-économiques...) pour définir une nouvelle politique de l'habitat.

La SicaseLI interpelle donc les acteurs concernés et anime aussi une réflexion multipartenariale pour mettre en place une réelle structure d'accueil des nouveaux arrivants. Ceci pour accompagner les porteurs de projets et développer un espace d'expérimentation professionnelle qui permettrait un parcours d'alternance entre expériences professionnelles et formation pour répondre au besoin de main-d'œuvre des activités économiques locales.

*SICASELI, route départementale 940*

*46120 Lacapelle-Marival*

*Tél. : 05 65 40 82 71*

*Directeur : Dominique Olivier*

*Président : Pierre Lafragette*

## Des lieux pour se tester au métier d'agriculteur

### **La ferme relais du Boulay**

De moins en moins de jeunes agriculteurs viennent s'installer sur le département des Deux-Sèvres. Suite à ce constat, les élus d'une communauté de communes se sont mobilisés dès 1997 pour enrayer ce phénomène.

C'est ainsi que cette intercommunalité a décidé de mettre en place une « ferme relais » pour permettre à des jeunes d'expérimenter et de réfléchir dans de bonnes conditions à leur projet d'installation. Cette communauté de communes a acheté le bâti, le cheptel, le matériel, soutenue en majeure partie par l'État, le conseil régional et la Caisse des dépôts.

En 1999, la ferme du Boulay voit le jour. Cette expérience est la seule sous cette forme en France. Au départ, la population locale était plus que perplexe. Mais aujourd'hui, cette innovation a fait ses preuves, elle est reconnue par la profession agricole et le territoire.

En l'espace de trois années, sept jeunes ont été salariés sur la ferme du Boulay. Actuellement, ils sont trois à travailler sur l'exploitation (deux hommes et une femme). Leur organisation de travail les amène à une rotation des responsabilités pour se former aux différentes fonctions du métier d'agriculteur. Une association d'agriculteurs et d'élus locaux s'est aussi constituée et soutient les jeunes dans la gestion quotidienne de l'exploitation. La dimension collective est très présente, les trois jeunes peuvent échanger ensemble sur leur projet d'installation.

Pour Céline, non issue d'une famille d'agriculteurs et « emploi jeune » sur la ferme : « Cette expérience a été pour moi une phase de transition entre la sortie de mes études et mon projet d'installation. La ferme relais m'a permis d'être en contact avec des éleveurs mais aussi avec la population locale, de mûrir mon projet d'installation, de me former et d'être reconnue en tant que femme. »

Pour monsieur Pied, président de l'association Ferme ovine du Boulay : « L'agriculture a besoin d'ouvrir ses vocations à l'extérieur du monde agricole pour maintenir un certain nombre d'agriculteurs. » La ferme relais concrétise ce besoin d'un lieu pour favoriser la réflexion du projet, et s'intégrer sur un territoire.

*Ferme Relais du Boulay  
Le Boulay  
79340 Vasles  
Tél. : 05 49 50 86 12  
Courriel : assoboulay@aol.com*



### **Avoir la possibilité d'être acteur de la construction européenne**

Réunir des jeunes agriculteurs ou futurs agriculteurs allemands, français et polonais pour dessiner ensemble une autre agriculture européenne... tel était le défi que se sont lancé en 2000 des responsables du MRJC et du KLJB<sup>1</sup>. En effet, face aux logiques libérales à l'œuvre qui incitent à rechercher l'intérêt immédiat et individuel, il était devenu urgent de définir, au sein du MIJARC<sup>2</sup>, une vision partagée de l'avenir de l'agriculture en Europe et de réaffirmer l'importance des solidarités entre agriculteurs.

En décembre 2002 en Allemagne, en décembre 2003 en France et en décembre 2004 en Pologne, ce sont donc trente jeunes Européens (Français, Allemands et Polonais) qui se sont retrouvés pendant cinq jours, pour réinterroger la politique agricole commune (PAC) et son impact sur les territoires ruraux.

Ces séminaires, appuyés sur des visites d'expériences locales, ont permis l'échange sur les réalités agricoles respectives, sur les enjeux posés aux différents territoires ruraux, sur les différentes façons d'aborder le métier d'agriculteur. Ils ont été aussi l'occasion pour les participants de revenir aux fondements de la politique européenne, pour étudier les mutations du monde rural et agricole qui se sont succédé depuis son instauration, pour comprendre comment et pourquoi elle a évolué... Enfin, ils ont été le lieu de la construction d'une position commune sur la PAC :

- qui soit basée sur des principes de relations Nord-Sud équitables,
- qui soit basée sur une maîtrise de la production et qui renonce à une vocation exportatrice d'un autre temps,
- qui soit basée sur la protection des marchés intérieurs contre le dumping économique, social et environnemental,
- qui soit basée sur une répartition équitable des outils de production, des moyens financiers et des pouvoirs de décision,
- qui permette de favoriser le développement des petites exploitations familiales,
- qui permette la production d'aliments sains et accessibles à tous.

Découvrir, connaître, échanger sur les agricultures allemande, française et polonaise ont permis à une trentaine de jeunes agriculteurs de ces pays, une ouverture de leur point de vue de la politique agricole de leur pays et de la PAC. Cette expérience a marqué le parcours des participants, influençant leur manière de mener leur projet agricole et leur façon de prendre part à la politique agricole de leur pays et de l'Europe.

<sup>1</sup> Katolischen Landjugendbewegung, mouvement allemand homologue du MRJC, membre du MIJARC.

<sup>2</sup> Mouvement international de jeunesse agricole et rurale catholique, [www.mijarc.org](http://www.mijarc.org).

L'emploi est un des principaux leviers d'intégration socio-économique de notre société. Il nous semble important que les jeunes puissent avoir prise sur cette question, pour être moteurs de leur avenir, pour contrer le fatalisme et la morosité qui les environnent, et faire naître des espaces d'innovation pour développer des projets en cohérence avec des valeurs et les réalités territoriales.

### ■ Contexte de l'emploi aujourd'hui

#### **Une organisation sociétale basée sur l'emploi**

Développer l'emploi est un enjeu majeur de notre temps. Les gouvernements, les uns après les autres, mettent cette priorité au cœur de leur politique. En effet, le travail est une composante essentielle de l'activité économique de nos sociétés. Dans un fonctionnement idéal, l'homme produit par son travail des biens ou des services qui assurent la pérennité de nos sociétés, en répondant aux besoins de notre Humanité et en générant la richesse nécessaire au financement de notre fonctionnement commun.

Mais le travail assure aussi une fonction sociale, il prend une place importante dans la vie des personnes. Chantal Nicole-Drancourt et Laurence Roulleau-Berger<sup>23</sup>, dans leur livre *Les jeunes et le travail*, mettent en avant trois dimensions du travail :

- Une dimension instrumentale et matérielle : le travail comme source de revenus et de richesses extérieures et quantifiables.
- Une dimension sociale qui recouvre les sociabilités, les relations humaines dans le travail, l'ambiance, les possibilités de coopération, d'innovation et surtout les formes de reconnaissance sociale.
- Une dimension symbolique qui renvoie à l'univers de significations positives ou négatives attribuées au travail par les individus dans la construction des identités sociales.

Un travail équilibré sait allier les trois dimensions et permet l'épanouissement personnel dans l'organisation collective de notre société. Malheureusement, le contexte de l'emploi est tel que le travail arrive de moins en moins à permettre ces trois fonctions. Le manque d'emplois, la concurrence acharnée entre les entreprises pour chercher le maximum de profit..., tout cela a des conséquences sur la qualité et la quantité des emplois que notre société est actuellement capable de fournir, ainsi que sur la possibilité pour les jeunes de trouver un emploi qui leur corresponde. En effet, il existe très peu de lieux où les jeunes peuvent penser leur projet professionnel au regard d'un projet de vie. La pression sociale les invite à répondre aux besoins matériels et à l'assurance d'un revenu, sans adéquation avec leurs projets et leurs envies.

#### **INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET RAPPORT AU TRAVAIL**

*Synthèse des travaux sur textes et des interventions de Pierre-Jean Andrieu lors d'un stage de recherche du MRJC sur l'engagement des jeunes (décembre 2004).*

Toutes les enquêtes le montrent, la principale aspiration des jeunes aujourd'hui est d'avoir un travail pour pouvoir vivre, fonder une famille et se réaliser... Cela s'explique par la structure de notre société qui accorde une place centrale au travail... Au regard de l'Histoire, le travail a subi de récentes modifications et on peut encore penser que sa place est encore en cours de repositionnement.

#### **> Un travail qui cherche sa place**

D'une part, alors que le travail a longtemps été intégré à la vie familiale et domestique, on l'a vu au cours des trois derniers siècles se dissocier

<sup>22</sup>/Inspiré de « Créer et travailler en rural : jeunes, mode d'emploi », *Les cahiers du MRJC*, mars 2007.

<sup>23</sup>/NICOLE-DRANCOURT C., ROULLEAU-BERGER L., *Les jeunes et le travail, 1950-2000*, PUF, Paris, 2001.

de la vie privée, faisant émerger une troisième sphère, celle de l'éducation. C'est même la sphère éducative qui a conduit progressivement à l'émergence de la catégorie « jeunesse » par l'allongement progressif de la scolarité.

Rien d'étonnant donc à ce que la jeunesse, qui est un phénomène engendré par les bouleversements de la place du travail, soit elle-même affectée par les mutations en cours du rapport au travail.

#### > **Une plus grande difficulté d'insertion économique**

L'heure est à une profonde transformation du système productif sous les coups de boutoirs de l'accélération de la mondialisation des échanges, qui entraîne une forte exigence de flexibilité pour les entreprises. Exigence que celles-ci reportent sur leurs salariés. De plus, l'essor du capitalisme financier a substitué à la recherche de productivité (qui a permis une diminution considérable du volume de travail) la recherche de rentabilité.

À côté de l'intensification du travail pour certains (exemple des cadres hyper sollicités dans leur boulot), on assiste donc à une mise à la périphérie d'une partie de la population qui a difficilement accès à l'emploi, et les jeunes sont particulièrement touchés par ce processus... Le contexte de chômage important a en effet permis aux entreprises de se décharger de leur devoir d'encadrer la « mise au travail » (aussi appelée la socialisation professionnelle), privilégiant le recrutement de personnes expérimentées. Et même les politiques d'insertion, en multipliant les mesures incitatives vers les employeurs pour favoriser l'embauche de jeunes, ont participé à la précarisation rampante des jeunes... Résultat : les jeunes mettent aujourd'hui de plus de temps pour se stabiliser dans l'emploi, et la nature du diplôme joue un rôle important dans cette durée de socialisation professionnelle...

#### > **Système D comme... démission de la société**

Le décalage entre les aspirations et la réalité du travail est aujourd'hui tel qu'il introduit un rapport désenchanté au travail..., c'est-à-dire que les jeunes attendent toujours une réalisation de soi dans le travail, mais pas que dans le travail... Les institutions et les entreprises ne jouant plus leur rôle, les jeunes adoptent des stratégies actives pour tenter de tirer le meilleur parti de la réalité actuelle du travail : c'est le cas des intérimaires qui essaient quand même de profiter de l'avantage de cette formule en alternant période de travail et de non-travail selon leurs envies d'autre chose... De même, certains jeunes pratiquent une sorte de mise à distance du travail en investissant d'autres activités qui leur procurent aussi relation avec d'autres et réalisation personnelle... Ils créent ainsi des espaces intermédiaires (dans l'art ou dans les associations) qui permettent à certains d'entre eux d'acquérir de nouvelles compétences qui vont leur permettre de finalement mieux s'intégrer dans le monde du travail...

Ce tableau de l'insertion économique des jeunes peut nous faire dire qu'il n'y a que des raisons de s'engager aujourd'hui... Pour obtenir une meilleure répartition du volume existant de travail et permettre ainsi l'accès à tous à l'emploi, pour introduire des règles qui sécurisent les trajectoires professionnelles... Mais le contexte de précarisation en créant une insécurité économique incite peu à se projeter dans l'engagement... La solution réside plus dans l'organisation de formes et lieux d'engagement qui s'appuient sur cette réalité pour la faire évoluer. Ainsi, il nous semble aujourd'hui nécessaire d'appuyer des démarches collectives en capacité de créer des espaces de créativité qui permettront à des jeunes d'inventer de nouvelles formes de socialisation et d'acquisition de compétences... Avec l'intuition que cela peut participer à enrichir l'ensemble de la société en permettant la production d'intérêt général...

## **Un difficile enrayment du chômage**

Depuis les années 1980 et la persistance d'un fort taux de chômage, les jeunes ont été très vite les perdants de la situation. En conséquence, les politiques se sont vite intéressées à leur situation en proposant un certain nombre de mesures. La première en 1959, bien avant que le chômage ne s'installe, a été l'allongement de la durée du temps de formation en passant de 14 à 16 ans le seuil minimum, encourageant ainsi un maximum de personnes à aller jusqu'au bac et en facilitant l'accès aux études supérieures. Cette solution avait entre autres pour objectif d'accompagner les changements du système productif en particulier la flexibilité et l'innovation technologique. Ces mesures n'ont pas eu réellement d'impact sur la situation du chômage.

La difficulté d'insertion des jeunes repoussée de quelques années, le problème reste entier. Des politiques d'insertion des jeunes se mettent en place en ouvrant des emplois dans le secteur non marchand, en dévalorisant le coût de travail pour les jeunes : 30 % des jeunes de moins de 26 ans en 2004 qui ont un emploi bénéficient d'un contrat aidé. Certains types d'emplois aidés tels que « nouveaux emplois-nouveaux services » ont été supprimés. Ils avaient concerné, au plus haut point de leur déploiement, 350 000 jeunes, pour partie en rupture d'études universitaires. Ils permettaient à ces jeunes, notamment dans le secteur associatif, d'acquérir une première expérience du monde du travail, ainsi que des compétences et des savoir-faire mobilisables dans la réalisation de leurs projets. L'intérêt de cette politique publique est qu'elle favorisait la création de nouveaux emplois. Pour la première fois on s'attaquait à la question de la création d'emplois, plutôt qu'à l'adaptation des jeunes au marché du travail. Parmi les nouveaux dispositifs mis en place, nous retrouverons un peu ce principe mais souvent pour des publics beaucoup plus ciblés<sup>24</sup>.

S'agissant de la nature des contrats, 78 % des jeunes sortis du système éducatif en 2001, tous niveaux d'études confondus, ont accédé à un contrat de travail à temps plein, 36 % en CDI, 64 % en CDD ou intérim. Dans les trois années suivant la sortie des études, 68 % des jeunes de la génération 2001 bénéficient d'un accès rapide et durable à l'emploi, 11 % ont un accès lent à l'emploi, 15 % connaissent un décrochage de l'emploi au cours de la deuxième ou troisième année de vie active.

## **Pas tous égaux face à l'entrée dans le monde professionnel !**

Vis-à-vis de l'emploi, la situation des jeunes est très inégale et révèle une certaine particularité. En effet, la principale spécificité de la jeunesse est d'avoir à trouver un premier emploi. Ce qui suppose, par définition, que les jeunes ont peu d'expérience du travail ou n'ont bénéficié que de quelques expériences saisonnières ou d'apprentissage. Sur un marché déjà saturé, ce peu d'expériences se révèle être un handicap. D'autant plus que la pression concurrentielle entre les entreprises les amène à rechercher souvent des personnes efficaces très rapidement ce qui laisse peu de place au rôle social d'inclusion, de transmission des savoirs. Par ailleurs, nous savons qu'au sein même de la jeunesse, le niveau d'études conditionne des inégalités importantes. Selon une étude du Conseil économique et social, la moitié des 762 000 jeunes ayant quitté le système éducatif en 2001 a poursuivi des études supérieures après le baccalauréat, et le quart de ces étudiants a quitté l'enseignement supérieur sans y obtenir de diplôme. On peut observer également qu'entre un et quatre ans après la fin de leur scolarité les jeunes non diplômés sont à plus de 45 % de chômage alors que leurs homologues ayant un diplôme supérieur au baccalauréat ne sont que 11 % à être au chômage. Plus un jeune est diplômé, plus il a de chance de trouver un emploi rapidement. Cependant, il ne trouvera pas forcément l'emploi qui correspond à son niveau d'étude ; bien souvent, il sera sous-classé. La plupart des embauches se faisant sur le niveau au-dessus de celui requis pour le poste, cela entraîne de lourdes conséquences sur le marché de l'emploi.

24/Exemple des CIVIS (contrats d'insertion dans la vie locale), des contrats d'avenir...

## L'emploi en rural

Dans le milieu rural, l'agriculture n'est plus le moteur de l'économie comme elle l'était dans le passé, sauf dans quelques régions particulières. Ainsi, l'économie rurale a vu croître fortement les emplois non agricoles, avec même une déconcentration de certains emplois de l'urbain vers le rural. Cette croissance concerne essentiellement des emplois et des activités dans les domaines de la production et des services réclamant peu de qualifications, profitant d'une main-d'œuvre rurale souvent qualifiée de « qualité ». Le secteur d'activité des services offre de nombreux emplois; en revanche ce sont souvent des emplois à temps partiel et précaire. Par contre, les zones rurales attirent peu des activités de conception, de création, de direction, d'innovation. Cette dynamique s'explique par le développement en rural de l'habitat résidentiel entraînant des dynamiques économiques liées aux services aux ménages, conséquences des phénomènes de migration temporaire (week-end, vacances) ou permanente. Seconde explication: les personnes qui viennent s'installer en milieu rural sont attirées par de meilleures conditions de vie et elles développent au bout d'un certain temps leur propre activité dans les secteurs de l'économie résidentielle ou de production de biens vendus en dehors des zones rurales.

Ainsi, nous retrouvons des jeunes qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études et se trouvent sans qualification, sans moyen de transport et à la charge de leur famille, souvent dans des situations d'isolement difficiles à rompre. D'autres jeunes partis étudier en milieu urbain n'ont pas la possibilité de revenir vivre en rural, dans leurs premières années de leur vie professionnelle, n'y trouvant que trop peu d'opportunités professionnelles dans la filière de leur choix ou tenant compte de leur niveau de qualification.

## Les conséquences pour les jeunes

Cette difficulté d'accès des jeunes à l'emploi pose d'autres problèmes liés notamment à l'accès à l'autonomie. En effet, le fait de trouver un travail (décentement rémunéré) offre la possibilité d'accéder à un logement, aux transports, de se nourrir... On considère trop souvent que la dépendance familiale est « normale », les parents assumant de plus en plus longtemps, au moins financièrement, leur charge parentale. Le premier travail par sa précarité trop fréquente (temps partiel, durée très limitée...) ne donne souvent pas un niveau de revenu permettant de s'assumer et, de plus, l'importance du niveau d'études prolonge cette période pour une grande partie de la jeunesse. Si la situation de la famille ne le permet pas, cela devient réellement problématique pour le jeune qui voit nettement diminuer ses chances d'intégration socio-économique.

Pour réagir face à cette situation de précarité dans le travail, les jeunes en situation de précarité semblent avoir développé trois tendances leur permettant de vivre un projet de vie qui prend en compte cette précarité et se construit en réaction vis-à-vis des trois dimensions du travail citées plus haut (instrumentale et matérielle, sociale et symbolique):

- Une démarche d'assignation à la précarité où le travail est vécu comme contraint. Dans ce cas de figure, la réaction est très négative, les personnes sont fortement déstabilisées et l'estime de soi très dégradée.
- Une démarche d'adaptation à la précarité où le travail devient moins important pour se réaliser. Ce sont les activités extérieures, les engagements qui permettront de développer la dimension symbolique que le travail pourrait jouer.
- Une démarche de résistance à la précarité où les jeunes vont utiliser le travail pour subvenir à leurs besoins et mettre en place les projets qui leur tiennent à cœur en parallèle et qui pourront déboucher sur une création d'activité par exemple.

Tout ceci a des conséquences sur le type de travail en développant notamment tout ce qui est intérim et CDD. Des emplois qui permettent une forme de liberté, mais qui ne facilitent

pas le passage à une vie plus stable, à une installation sur un territoire et à une participation à la vie de la cité.

Par ailleurs, il faut souligner que ces difficultés, portées plus fortement par la jeunesse, semblent être plus des signaux d'alerte pour les autres tranches de population qu'une réelle « maladie de jeunes ». La flexibilité de l'emploi, par exemple, est suffisamment au cœur du projet des grandes entreprises pour que nous ayons tous à nous en inquiéter et il reste difficile à croire que ce type de propositions (intérim, CDD...) soit très satisfaisant dans la durée pour les personnes qui y sont contraintes. Le choix par certains jeunes de l'intérim est souvent mis en avant, alors qu'en réalité cela ne concerne qu'une minorité qui a d'autres projets en parallèle.

Tous ces constats ne sont pas sans laisser de questionnements : Quelle place la société est-elle prête à laisser à sa jeunesse ? Quelle espérance pour les générations futures ? Comment mieux mettre à profit la capacité d'innovation de la jeunesse ?

### **Le « kit des 100 possibles »**

En 2000, le MRJC réaffirme sa volonté de « développer sur les territoires ruraux des organisations économiques solidaires créatrices d'emploi ». En 2002, souhaitant poursuivre dans cette voie, le Mouvement élabore une démarche pédagogique nommée « kit des 100 possibles », favorisant la création d'activité en milieu rural. Il s'agit d'un processus de formation et de réflexion, destiné aux jeunes de 20-30 ans, appuyé sur une connaissance du territoire, la confrontation à des expériences et l'action collective, pour faire émerger des idées, des projets de création d'activité économique solidaire.

Cette démarche se matérialise par un outil méthodologique, proposant quatre étapes :

#### **Émettre des hypothèses de création d'activités**

Avant de mener un diagnostic de territoire plus poussé, le groupe de jeunes est invité à émettre des hypothèses, qu'il vérifiera ensuite par une analyse plus fine de la situation de l'emploi sur le territoire. Cette étape permet d'entrer dans une démarche d'ouverture et d'imaginer des créations d'activité en pointant les richesses, les atouts et les besoins du territoire et de ses habitants.

#### **Mener un diagnostic de territoire**

L'objectif du diagnostic est de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises, le but n'étant pas de réaliser un diagnostic de territoire complet comme pourrait le faire un agent de développement.

Cependant, mener un diagnostic demande une certaine méthode pour qu'il soit exploitable. L'outil pédagogique propose dans un premier temps d'effectuer une lecture de paysage pour repérer les caractéristiques du territoire, puis de regarder l'évolution de la population de ce territoire (âge, densité...), et enfin de connaître la situation de l'emploi sur le territoire (quels emplois, quels acteurs...). Pour cela, les jeunes sont invités à rencontrer les acteurs locaux concernés et à découvrir des expériences innovantes. Après cette collecte d'informations, le groupe porte une analyse objective sur les données recueillies.

#### **Élaborer des possibles « solidaires »**

Formuler un possible, c'est retenir une des hypothèses de départ, en les confrontant au diagnostic mené. Il s'agit de faire ce choix en tenant compte des qualités de l'hypothèse à participer au développement durable du territoire et à créer de l'emploi pour celui-ci. Cela demande que le groupe sache quel développement du territoire il souhaite encourager.

Une fois le choix effectué, le groupe doit imaginer quelle forme peut prendre l'hypothèse et quelle organisation y répond le mieux.

#### **Poser des bases pour la concrétisation de ces possibles**

Cette étape permet de dépasser le cadre de la réflexion et de penser la mise en œuvre de l'hypothèse de création d'activité retenue. La création d'activité pouvant être portée par le groupe ou par une des personnes du groupe ou par d'autres personnes en coopération avec le groupe.

### ■ Des actions sur l'emploi au service de l'intégration de jeunes en rural

#### **Une meilleure connaissance du territoire, pour mieux anticiper l'avenir**

Pour une intégration sereine, il est essentiel que chaque jeune puisse imaginer son avenir où il le souhaite. Par conséquent, les jeunes doivent construire leur parcours (choix de formation, de filière, de niveau d'études...), en possédant des connaissances de l'emploi, des activités économiques, des potentiels d'intégration professionnelle de leur territoire d'origine. Le développement, au sein de l'école et des associations d'éducation populaire, de démarches éducatives à la connaissance du territoire semble une voie à renforcer. D'autre part, il est nécessaire de renforcer les liens entre jeunes et acteurs économiques du milieu rural, les jeunes n'ayant pas suffisamment l'occasion de les découvrir et de s'y confronter. Et ceci dans l'objectif de pouvoir, pour les jeunes, mieux imaginer les débouchés en terme d'emploi ou de création d'activité possible en rural.

#### **Vivre et travailler en milieu rural... c'est possible!**

En mars 2005, le MRJC Centre a proposé un cycle de quatre rencontres sur la création d'activité en milieu rural. Ces rencontres entraient dans le cadre des actions mises en place par le comité de bassin d'emploi Brenne Boischaut sud, structure associative créée par les trois pays du sud du département de l'Indre pour favoriser le développement économique du territoire.

Ces rencontres étaient ouvertes aux jeunes de 18 à 30 ans qui avaient un projet ou simplement l'envie de vivre et travailler en milieu rural et se sont déroulées sous la forme de quatre modules qui s'étalaient de mars à septembre 2005. La démarche proposée aux participants s'appuyait sur le « kit des 100 possibles » pour l'emploi en rural élaboré par le MRJC.

Une dizaine de jeunes ont participé aux deux premiers modules. Le premier a permis de découvrir le territoire du sud de l'Indre, d'en dégager les atouts et les potentialités afin d'imaginer des projets possibles pour le territoire. Le second module était axé sur la rencontre de créateurs d'activité qui ont témoigné de leur expérience et de leur démarche de création. Chaque rencontre est aussi l'occasion pour les participants d'échanger sur des points clés de la création d'activité en rural (viabilité économique, accueil sur le territoire, accompagnement, équilibre entre convictions et réalité, évolution du projet...), et plus largement de leur vision du travail, des valeurs que chacun souhaite trouver dans sa vie en milieu rural.

Les modules trois et quatre ont permis aux jeunes de confronter leur recherche avec des acteurs de l'emploi du territoire (Agence de développement économique, ANPE, Direction du travail...) et de proposer des initiatives possibles sur le territoire.

À l'issue du cycle de formation, se dégagent plusieurs projets portés par les participants : deux projets de bar alternatif, deux projets de ferme pédagogique et un projet de coopérative d'activité. Aujourd'hui le cycle est fini, mais les jeunes qui ont participé à la formation continuent de se voir pour faire avancer leurs projets.



## **Des cadres pour favoriser l'innovation**

Les grandes orientations économiques de la société ou des territoires ruraux sont trop souvent pensées sans la participation des jeunes, sans tenir compte de leur capacité d'innovation et de projection dans l'avenir. Pour permettre aux jeunes d'être davantage partie prenante dans la mise en place d'un projet économique de territoire, il paraît intéressant de les sensibiliser à la création et à la reprise d'activités économiques. Des actions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat pour les jeunes sont à mettre en place pour développer l'envie d'entreprendre, d'innover. La création et la reprise d'activités sont souvent peu proposées aux jeunes dans leur parcours et apparaissent comme hors de portée. Il s'agit de mettre en place des cadres sécurisés pour favoriser la participation des jeunes à la création et à la reprise de nouvelles activités. Ceci peut passer par le développement de structures d'accompagnement, de structures de tests, d'expérimentation professionnelle, de collectifs cédants/repreneurs...

### **DORA: dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement de projets d'activités en milieu rural**

Le projet DORA, « dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement de projets d'activités en milieu rural », vise à agir sur les dispositifs d'accompagnement à la création d'activité pour en faciliter l'accès.

Sans *a priori* sur le public accueilli, privilégiant une approche territoriale de la création d'activité et appuyant des projets innovants et/ou atypiques, six réseaux associatifs se sont regroupés depuis 2002 au sein du projet DORA: AFIP (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales), PEC (Peuple et Culture), FNFR (Fédération nationale des foyers ruraux), FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives et de valorisation des activités en milieu rural), MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), Culture et Liberté.

Les actions et les méthodes mises en œuvre avaient pour objectifs de :

- Favoriser l'envie d'entreprendre.
- Faciliter la création d'activité par un accompagnement des personnes de l'amont jusqu'à la concrétisation du projet.
- Aider à faire le deuil du projet quand nécessaire, en favorisant un retour à l'emploi ou à la formation.
- Mobiliser les acteurs locaux pour sensibiliser aux problématiques de création d'activité et d'emplois.

Sept territoires (Nord-Pas-de-Calais, sud Auvergne, Pays de la Loire, plateau de Millevache en Limousin, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes) ont été le support des expérimentations locales en 2003 et 2004, par la mise en place de dispositifs ouverts.

Un dispositif d'accompagnement est ouvert quand, sur un territoire :

- Il s'adresse à tous les porteurs potentiels de projets, quel que soit leur statut, leur projet.
- Il appréhende la demande dans sa globalité en ne se fermant pas sur une seule dimension technique par exemple.
- Il s'inscrit dans la durée (de l'émergence de la demande au suivi de la réalisation).
- Il offre un accès à une diversité de ressources et de compétences (locales ou distantes) pour permettre au demandeur de réaliser un travail de construction de son projet par notamment le conseil personnalisé, la réflexion collective visant la confrontation à d'autres approches.
- Il agit lui-même en réseau (par la mutualisation et la communication).



réseau d'acteurs autour de la création d'activité. Les dispositifs ouverts mis en place ont pris la forme de lieux tests relais d'activité, de couveuses, de coopérative d'emplois et d'activité, de lieux ressources... Le projet DORA a permis à ces lieux de se réfléchir, de se tester et aujourd'hui de prendre leur autonomie.

### **Cohérence de l'orientation professionnelle, des envies des jeunes et des besoins des territoires**

Penser son intégration socio-économique nécessite pour un jeune une démarche active que l'on nomme d'ordinaire orientation professionnelle. Il nous semble que pour que cette étape soit réellement constructive, il faudrait qu'elle résulte davantage d'une confrontation entre une réalité socio-économique territoriale et un projet de vie. Il nous paraît important que toute personne puisse être en capacité d'identifier comment s'intégrer sur un territoire et y projeter son projet de vie.

Au MRJC, l'invitation faite d'agir collectivement sur les questions d'emploi, en tenant compte des réalités socio-économiques du territoire, permet à des jeunes de faire le lien entre leurs aspirations personnelles, professionnelles et les réalités du territoire.

#### **La petite histoire d'une équipe MRJC de Haute-Marne**

En 2000, le MRJC Haute-Marne organise quelques rencontres entre jeunes et acteurs du développement (élu, CCI, entrepreneurs...), dans la perspective de créer des groupes de jeunes et des projets sur la thématique de l'emploi en rural. Un groupe se constitue et s'intéresse aux réalités du département: diminution des jeunes, augmentation des plus de 60 ans, transformation des quelques grandes entreprises en filiales...

Les premiers échanges du groupe mettent en évidence qu'il faut sur le département de la Haute-Marne créer de l'emploi pour faire venir des jeunes, mettre en place des services pour la population âgée mais aussi pour les nouveaux arrivants, et développer des activités culturelles pour rendre le département plus dynamique et attractif. Cependant, lors des débats, revient souvent la question environnementale, sujet correspondant aux aspirations et visions de l'avenir des membres du groupe.

Le groupe commence une analyse de territoire sur l'hypothèse que pourraient se créer sur le département des activités génératrices d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables. Il n'y a pas eu véritablement d'analyse chiffrée ni de sondage pour apporter une réponse rationnelle, mais le groupe rencontre des acteurs locaux (élus, associations...) ou des structures travaillant dans le domaine des énergies renouvelables. Tous nous ont confirmé l'enjeu que représentait le bois-énergie et l'éolien sur le département.

La question du « porteur de projet » se fait de plus en plus présente au fur et à mesure des rencontres. Est-ce quelqu'un du groupe ou pas? Devant cet obstacle, le groupe rencontre des créateurs d'entreprise, afin de se rendre compte de ce que représente la création d'une activité. Le temps d'un week-end, le groupe échange avec une autre équipe du MRJC en prise avec la même difficulté.

Finalement, après réflexion, aucun membre du groupe ne se lance dans l'aventure. Trois ans plus tard, l'équipe n'existe plus, chacun a suivi sa propre route. Mais cette expérience a marqué le parcours, le projet de vie de chacun. Parmi eux, on peut compter: une personne cogérante d'une coopérative d'activité et d'entrepreneurs salariés, une autre qui a créé en 2006 une activité de conseils en écoconstruction en tant qu'entrepreneur-salarié, une autre en cours d'élaboration d'un projet de reprise d'une exploitation agricole. Ces trois personnes envisagent dans l'avenir de rassembler leurs activités sur un même lieu, convaincues que des articulations peuvent exister...

## La coopération entre acteurs pour développer de l'emploi

### L'emploi partagé en milieu rural

Dans une petite région dans l'Auxois, en Bourgogne, la Fédération départementale des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) de Côte-d'Or a été à l'initiative d'une démarche de créations d'emplois par la mutualisation de besoins de main-d'œuvre de la part de différents acteurs du territoire.

« Si nous voulons un milieu rural vivant demain pour que nos enfants aient envie d'y rester, c'est à nous de le construire ! », telle est la conviction très forte de Dominique Guyon, producteur laitier, président de cette fédération. À 40 kilomètres de là, vit et travaille Didier Quignard, éleveur allaitant naisseur engraisseur, président de la CUMA. Pour Didier, « il y a de réels besoins de main-d'œuvre sur les exploitations. Les anciennes structures d'exploitation familiales sont en train d'évoluer, ce qui crée une surcharge de travail importante. De plus, lorsque les conjointes travaillent à l'extérieur, elles posent leurs conditions pour une certaine qualité de vie ! »

Aussi ont-ils tous les deux dit « *banco!* » lorsqu'Étienne Courtat, l'animateur de la FDCUMA, leur a proposé une démarche de créations d'emplois partagés. Des perspectives semblaient intéressantes sur ce territoire, car une structure de développement local, l'Association de développement de l'Auxois (ADA) existait déjà.

En effet, depuis son classement en zone 5<sup>1</sup>, l'Auxois a pris en main son avenir et a engagé des actions de développement autour du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture en partenariat étroit avec les chambres consulaires; les acteurs du réseau des CUMA ont donc pu s'appuyer sur un réseau existant dynamique pour démarrer son action.

Ce projet a permis de dégager plusieurs résultats: plus de vingt emplois! Accompagnés de la formalisation d'un groupement d'employeurs entre agriculteurs ou entre artisans, au secrétariat associatif en passant par l'accompagnement de créateurs d'activité ou de jeunes en rupture de formation ou d'emploi vers la qualification. Cette démarche a donné lieu à la création du poste sur l'exploitation d'un pluri-actif, l'embauche d'un emploi jeune partagé entre plusieurs communes...

Pour pérenniser cette action, il s'agit aussi d'apprendre à travailler ensemble et à déléguer! C'est pourquoi la Fédération départementale CUMA propose des formations pour acquérir de nouvelles compétences en organisation de travail, mais aussi en ressources humaines.

*FD CUMA Côte-d'Or  
11, rue Henri Becquerel  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 28 81 90*

<sup>1</sup> Voir « Typologie des territoires vécus de l'INSEE », p. 11.

## L'école<sup>25</sup>

L'école est l'institution dont s'est dotée la République pour assurer la transmission de ses valeurs. Elle remplit un rôle de structuration de la société et du « vivre ensemble ». L'école est un enjeu politique majeur : unique lieu de passage commun à toute une génération, espace d'intégration et de socialisation des individus. Elle n'a donc pas uniquement comme mission d'assurer la transmission des savoirs et l'insertion professionnelle des jeunes. Par sa place particulière dans notre société, elle se doit également d'assurer une éducation culturelle et citoyenne incarnée sur les territoires afin de permettre de manière durable la cohésion sociale entre individus. Comment les différentes missions de l'école sont-elles mises en œuvre sur les territoires ruraux ? Comment peut-elle contribuer à l'intégration des jeunes et au développement de dynamiques territoriales ?

### ■ L'école dans nos campagnes

C'est dans le contexte de la recomposition des territoires ruraux que les écoles rurales doivent assurer leurs fonctions de lieu de socialisation pour tous, d'espace de construction d'une culture commune. Les bouleversements sociaux apportés par cette recomposition se traduisent dans les écoles par un brassage social et culturel, parfois difficile à l'extérieur. C'est souvent le premier lieu de rencontre commun, de confrontation et de construction entre différentes catégories de population qui n'ont pas l'occasion de se croiser dans d'autres lieux. C'est à l'école aussi que vont se révéler des tensions liées à des conceptions différentes de la vie. Ainsi comme le note Jean Viard : « À la campagne, on va vers une société triangulaire : retraités/bac +4/paysans. [...] Par exemple, des questions se posent à l'école : est-ce que les instituteurs doivent être sévères, est-ce que les enfants doivent faire leurs devoirs à la maison ? Des questions que les « bac +4 de la ville », qui s'installent à la campagne, n'appréhendent pas de la même façon qu'une famille de paysans qui n'a jamais fait d'études et qui a un désir féroce que ses enfants s'en sortent grâce à l'école. J'ai vu ainsi des discussions passionnées au conseil d'école où deux cultures se croisent ! » Malgré ces tensions possibles, l'école reste le creuset d'apprentissage du « vivre ensemble », les enfants ayant moins *d'a priori* que leurs parents. Les élus d'un territoire peuvent s'appuyer sur l'école pour ouvrir des espaces de projet, par l'intermédiaire de contrats éducatifs locaux par exemple.

Les politiques éducatives, à travers la carte scolaire (outil de régulation « nombre d'établissements – nombre d'élèves » sur un territoire), influencent l'aménagement du milieu rural. Les choix politiques (regroupement d'élèves, diminution des postes...) sont souvent marqués par des logiques comptables, plus que par des dynamiques de projets concertés. La présence d'une école sur un territoire est un levier à l'installation de familles. L'éloignement de l'école et de lieux de formation est une difficulté du milieu rural. Les enfants et les jeunes ont plus de temps de transports, sont internes parfois dès le collège. Cela a aussi des conséquences sur leur orientation : certains jeunes vont préférer suivre les filières proposées à proximité de chez eux plutôt que de s'éloigner de leur famille, de leurs réseaux d'amis. Les choix individuels des parents vont aussi avoir des conséquences sur le maintien d'une école ou sa pertinence : certaines familles contournent la carte scolaire, ce qui peut être source de ségrégation et ainsi contraire aux missions de l'école.

25/ « Une école pour s'enraciner et s'émanciper », *Les cahiers du MRJC*, septembre 2005.

## ■ Des actions sur l'école pour favoriser l'intégration des jeunes ruraux

Le MRJC a longtemps contribué à favoriser le lien de l'école au territoire. Aujourd'hui il oriente aussi ces actions et projets pour relever un autre enjeu de l'éducation, « l'éducation tout au long de la vie ». L'éducation tout au long de la vie met en perspective les missions de l'école dans le temps (à savoir de poursuivre les grands objectifs que sont la transmission des connaissances et de la culture, la citoyenneté active et l'intégration sociale et professionnelle). Elle s'adresse à tous les citoyens, à tout âge de la vie, favorisant un épanouissement personnel et collectif.

« L'éducation tout au long de la vie » est une manière d'appréhender l'éducation, chaque élève étant considéré comme sujet apprenant à qui on offre des cadres pour se projeter dans son avenir personnel et professionnel. Cela nécessite de donner une place accrue à l'information et à l'orientation. Il faut également reconnaître la différenciation des parcours, afin d'extraire l'orientation d'une logique de « sélection par l'échec ». Il nous faut reconnaître que l'orientation est un processus qui prend du temps et qui se définit et est interrogé tout au long de la vie.

Comme le montre l'enquête sur l'intégration des jeunes en milieu rural, le désir de campagne change en fonction des âges de la vie. Cela souligne l'importance du parcours, l'évolution des choix personnels et familiaux. Autrement dit, c'est la question d'un projet de vie qui évolue dans le temps. L'ouverture qu'apporte « l'éducation tout au long de la vie » est la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de reprendre une formation au cours de sa vie professionnelle. De nombreuses personnes n'envisagent pas de travailler en milieu rural, estimant que l'exercice de leur métier n'y est pas possible. Prendre un congé de formation, laisser une situation pour un avenir incertain ne sont pas des démarches faciles. Avoir un espace-temps reconnu de formation et en bénéficier au moment le plus opportun faciliteraient cette prise de risque.

### **L'école, lieu de formation de « citoyens habitants » des territoires ruraux ?**

L'école en lien avec son territoire joue un rôle majeur de médiation, d'appropriation d'un patrimoine (entendons ici par patrimoine l'ensemble des productions culturelles d'un territoire). Le territoire peut être perçu comme support de cours. Un projet d'année peut être en lien avec celui-ci. Des stages de découverte de métiers peuvent se réaliser à l'initiative de certains collègues. Toute expérience permettant aux élèves de rentrer en contact avec leur environnement en leur permettant de le découvrir et d'y agir participe de l'éducation citoyenne d'habitants d'un territoire. La découverte de leur territoire permet aux enfants et aux jeunes de pouvoir se situer par rapport à celui-ci, d'affiner leur regard critique. Leur permettre d'y agir les rend acteurs, habitants concernés par son devenir.

## **Découverte, appropriation du village et du site naturel et historique**

Éric Peyrous, membre de la Fédération nationale des écoles en rural (FNER), est instituteur en regroupement pédagogique intercommunal, au Louroux, en Indre-et-Loire. Dans son école, il n'y a qu'une classe (CE1/CE2) les autres niveaux étant regroupés à Manthelan à 3 kilomètres, dans une école de six classes.

Avec les élèves, il mène un projet de découverte, appropriation du village et du site naturel et historique, qui débouche sur un partage des connaissances avec des tiers : autres élèves du département, adultes en formation, grand public.

### **Le principe**

Les élèves du Louroux apprennent en sciences, en histoire, en géographie, en EPS pour transmettre à d'autres élèves ce qu'ils ont appris à propos du Louroux.

Pour apprendre, ils se basent sur les possibilités offertes par le site, l'étang, la rose-lière, la forêt, le moulin, le prieuré.

### **Méthode et organisation**

« Aller-retour » entre le terrain, la pratique et la classe, par des recherches, la conceptualisation, des synthèses.

Les élèves s'organisent en équipes pour produire des documents, supports (expositions, livrets de visite), gérer le planning, organiser les visites et guider les classes accueillies.

### **Le rôle des enfants**

Étudier sur le terrain.

Mettre en forme pour permettre la transmission de connaissances à l'oral et par écrit. Gérer le planning des inscriptions et des accueils.

Préparer les accueils, soit la conception de la journée en fonction des demandes du groupe accueilli et la réflexion sur les outils à utiliser pour rendre les visiteurs actifs.

Accueillir les groupes à leur arrivée, présenter la journée, guider les groupes sur le terrain et leur transmettre les connaissances acquises.

Mener des actions de préservation (nettoyage des abords de l'étang, conception de panneaux d'information à l'intention du grand public).

### **Publics concernés**

Scolaires : classes du département et des départements limitrophes, occasionnellement groupes étrangers (allemands et tchèques).

Universitaires, étudiants de l'IUFM de Tours et du BEATEP Nature-Environnement.

Enseignants : instituteurs et professeurs des écoles en formation continue.

Grand public : à l'occasion de manifestations à notre initiative ou à celle d'associations locales.

*Éric Peyrous*

*Courriel : peyrous@scolagora.com*

## Mise en place de projets éducatifs de territoire

### **Le CEL du pays d'Astrée (42): un véritable projet éducatif!**

Les contrats éducatifs locaux (CEL) sont parfois vus uniquement comme des dispositifs permettant de mobiliser des financements. On peut cependant aussi aller beaucoup plus loin, comme c'est le cas dans le pays d'Astrée, territoire rural du département de la Loire.

Dans le pays d'Astrée, le CEL s'inscrit dans un projet de territoire global, signe d'une volonté politique pour que l'éducation soit envisagée comme facteur de développement du territoire.

Il s'est construit sur la base d'un diagnostic en concertation avec la population, notamment par l'intermédiaire des associations locales.

Il se met en œuvre avec l'implication de tous les acteurs éducatifs: les écoles, les parents, les associations, les centres de loisirs, les municipalités et les élus.

Il s'appuie sur des objectifs déterminés, qui permettent une évaluation tous les trois ans.

Il avance grâce à un groupe de pilotage pour la cohérence et des commissions pour la mise en œuvre.

À titre d'exemple, un système de centre de loisirs itinérant a été mis en place pour être au plus près des enfants: il se déplace à chaque période de vacances dans les différents villages. Il se déroule en collaboration avec les habitants et en relation avec les élus. Il existe même une possibilité de transport par taxi pour être sûr de n'oublier personne!

*Communauté de communes du pays d'Astrée*

*Place de l'Hôtel de ville*

*42130 Boën*

*Tél. : 04 77 97 72 48*

### **L'ouverture de l'école au milieu professionnel**

Le second rôle en faveur de l'intégration des jeunes qui peut être joué par l'école est celui de l'intégration professionnelle. Bien que tout le monde puisse en voir l'intérêt, peu d'expériences ont vu le jour aujourd'hui. Un certain nombre de difficultés et de pièges sont à éviter. D'une part, il ne s'agit pas d'enfermer les jeunes d'un territoire dans des perspectives d'emploi local uniquement. Bien qu'il soit intéressant qu'il y ait une cohérence entre les filières de formation et les débouchés sur un territoire, il ne s'agit pas de faire une proposition unique. Il est important que chacun puisse s'orienter en fonction de ses goûts et affinités personnels. Trop de jeunes du milieu rural s'orientent encore en fonction des formations existantes sur le territoire. Ce qui ne leur rend pas forcément plus facile l'accès à l'emploi souvent saturé. Il serait plus intéressant de leur permettre d'appréhender les possibilités de retour après leurs études. Un travail doit être fait pour favoriser l'articulation entre les différentes composantes que revêt une orientation, c'est-à-dire les aspirations des jeunes, les réalités du territoire en terme de formation et d'emploi et les potentialités que le territoire peut voir naître. Favoriser le lien entre écoles et entreprises sur un territoire peut être enrichissant pour les jeunes qui se retrouvent ainsi en situation réelle et cernent le tissu économique local. Cependant l'entreprise doit avoir les moyens de jouer son rôle d'éducateur. L'expérience qu'a développée l'enseignement agricole peut servir d'exemple à l'enseignement général et professionnel.

### **L'alternance dans l'enseignement agricole: un pied dans chaque système**

La pédagogie de l'alternance, développée notamment dans l'enseignement agricole depuis longtemps, fait le pari d'associer formation générale et formation concrète. Elle donne une place prépondérante aux stages, pour permettre aux jeunes de se confronter aux réalités des territoires et du monde du travail. « Un pied dans chaque système », la formule employée pour identifier cet enseignement bouscule, par ce choix engageant, l'organisation et le fonctionnement de « l'espace école », la posture de l'enseignant formateur.

Rencontre avec Cécile Souriau, documentaliste au lycée agricole de Vire (Basse-Normandie).

#### **Quelles sont, pour vous, les grandes forces de l'alternance et du stage professionnel ?**

Le stage, qui peut se dérouler sur une dizaine de semaines, permet aux jeunes de vraiment se confronter aux réalités du travail, avec son rythme, ses exigences, bien plus que ne peuvent le faire des travaux pratiques de trois heures. Par ailleurs, on peut remarquer que les jeunes sont amenés à se responsabiliser quant à leur avenir professionnel : parce que c'est à eux de rechercher leur maître de stage, de choisir leur structure de stage, ils sont obligés de se projeter dans leur avenir, d'affirmer des désirs professionnels.

#### **Comment garantissez-vous que ce stage ne devienne pas « une main-d'œuvre offerte » mais bien un temps de formation ?**

De nombreux outils et temps forts permettent de poser des jalons tout au long de la période de stage : la convention de stage qui précise les engagements réciproques du maître de stage et du stagiaire ; le carnet de bord qui rappelle les objectifs à atteindre, les travaux à réaliser, qui rappelle le référentiel professionnel et pédagogique ; le bilan avec le stagiaire après une période de stage qui permet une évaluation... De plus, une rencontre avec l'ensemble des maîtres de stage en début d'année recadre leur rôle ; puis des contacts téléphoniques réguliers permettent de faire des bilans intermédiaires.

*Lycée agricole  
Route de Caen  
14500 Vire  
Tél. : 02 31 66 18 10*

## Des démarches d'éducation tout au long de la vie

### LE CAPITAL FORMATION : POUR DONNER FORME À UN DROIT À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Dès que l'on parle d'éducation-formation tout au long de la vie, l'idée de mettre en place un « capital formation » est souvent évoquée. Beaucoup de propositions très différentes sont alors présentées : certaines à destination seulement de jeunes, d'autres restreintes aux publics en exclusion.

Le Commissariat général du Plan, dans son rapport *Jeunesse, le devoir d'avenir*, réalisé en 2001 sous la présidence de Dominique Charvet, préconise un « capital initial de formation de vingt ans garanti pour tous ». Ce capital devient un droit qui concerne les individus à chaque âge de la vie, ce droit fondamental pose alors plusieurs exigences :

- Il est garanti collectivement et ouvert à chacun.
- C'est un droit fondamental de la personne.
- Il doit permettre à tout moment d'accéder à la formation, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, à chaque âge de la vie.
- Chaque citoyen dispose à sa naissance de ce capital formation de vingt ans, qu'il entame dès l'entrée dans la formation initiale.

Ce capital minimum, qui va bien au-delà de l'actuelle obligation scolaire, a pour but de renforcer l'égalité des chances quant à l'accès de tous aux savoirs. Il s'épuise au fur et à mesure de son utilisation, mais pourrait être réalimenté à travers l'exercice d'une activité professionnelle. Il pourrait donner droit, à partir de la majorité, à des allocations de formation.

Alors que le droit à l'éducation affiche déjà son ambition dans la loi d'orientation de 1989, le Commissariat général du Plan remarque que « ce droit n'est d'une effectivité "absolue" qu'en ce qui concerne l'obligation scolaire ». Les dispositifs d'insertion et de formation continue n'ont en fait jamais eu la consistance d'un « droit ». Faire valoir un droit à l'éducation et de la formation tout au long de la vie, c'est poursuivre les enjeux de démocratisation des savoirs et de la culture, par tous, pour tous.

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, La Documentation française, Paris, 2001.



## *Les facteurs territoriaux de l'intégration*

Nous avons pu évoquer en quoi les champs essentiels de la société que sont l'agriculture, l'emploi et l'école contribuent à structurer et animer le territoire et combien ils en sont les moteurs en terme d'intégration des jeunes. Outre ces trois champs et au regard des réalités du monde rural et de la jeunesse, nos réflexions ont mis en évidence quatre facteurs qui favorisent l'intégration des jeunes en rural: le « vivre ensemble », le développement économique, l'accès aux services et l'accès au logement. Pour expliciter nos réflexions, nous nous appuyons sur des travaux participatifs: un séminaire (décembre 2005) organisé par le MRJC à l'attention d'une centaine de ses jeunes responsables, les actions et projets menés par les jeunes du Mouvement, des expériences et des lectures que nous avons étudiées et débattues.

### **Le « vivre ensemble »**

Le « vivre ensemble », c'est la capacité des personnes à partager un même lieu de vie: un village, un territoire, une société... Il se définit par les relations que les gens créent autour d'eux, par l'articulation entre les sphères privées ou personnelles et la sphère collective. Il fait appel à des dispositions personnelles: aller à la rencontre, dialoguer, accepter et respecter l'autre, s'impliquer, faire partie de...

Les acteurs concernés par le « vivre ensemble » sont nombreux et à différents niveaux: les habitants, les acteurs politiques (les institutions et les collectivités territoriales), les acteurs sociaux (associations, services, l'école...), les réseaux informels (familles, amis ...).

Sur un territoire, différentes catégories de population sont amenées à vivre ensemble, avec des cultures, des âges différents, ce qui rend plus ou moins complexe la question du « vivre ensemble » (par exemple: entre autochtones et nouveaux arrivants, entre jeunes et vieux...). Favoriser le « vivre ensemble » d'un territoire passe par l'animation du lien social entre les habitants, pour créer des systèmes de solidarité, des rapports de coopération, favorables au dynamisme du territoire, à l'intégration de chaque habitant. Les jeunes du MRJC, lors d'un séminaire et d'un atelier sur la question, ont collectivement défini le « vivre ensemble » comme le fait de « développer, créer ou renforcer le lien social dans le but de donner une place à chacun ».

L'idéal de notre Mouvement, en terme de « vivre ensemble », est de créer du lien social pour se projeter collectivement dans la perspective du développement durable, avec une posture d'héritiers d'un territoire, de son passé que nous empruntons aux générations futures. Pour nous, la pierre que la jeunesse doit apporter au « vivre ensemble » est sa participation à la construction de territoires ruraux ouverts à tous avec une mixité sociale, générationnelle et culturelle.

### ■ Évolutions de la société et des territoires ruraux: des liens sociaux en recomposition

L'espace rural comme espace stabilisé, lieu de reproduction du passé, « ordre éternel des champs » n'existe plus. Aujourd'hui c'est « l'espace des déplacements »: déplacements quotidiens, hebdomadaires, lors des vacances, aux différentes étapes de la vie (études, retraite). L'espace rural est celui de la mobilité<sup>26</sup>.

Entre le XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui, l'espérance de vie a augmenté, ce qui change notre vision de la vie. Aujourd'hui, on a plusieurs vies dans une vie. On a une vie de jeune, une vie de travail, une vie de retraite. Dans cette succession de projets de vie, la mobilité tient une large place.

26/VIARD J., « Cap sur la campagne »,  
Groupe de recherche pour l'éducation  
et la prospective, n° 182, 2004.

On assiste à une recomposition sociale des territoires ruraux. L'arrivée de nouvelles populations, porteuses d'idées neuves, permet de renouveler la vie politique et la vie associative. Les nouveaux arrivants sont aussi souvent à la source d'initiatives originales en terme de services, ou de créations d'activité. À l'inverse, la cohabitation des différentes catégories de populations et de leurs intérêts divergents (résidences secondaires, implantations artisanales ou industrielles, agriculteurs...) crée de nouvelles tensions. Les transformations du monde rural ont fait disparaître les solidarités traditionnelles des campagnes et ont distendu les liens sociaux qui existaient auparavant. L'arrivée de nouvelles populations révèle alors des divergences sociales et culturelles, et modifie les repères collectifs. Toutes ces populations hétérogènes ont besoin de projets communs pour pouvoir partager une culture commune, et pour les nouveaux arrivants de s'approprier le passé et les lieux.

Les rapports au temps et à l'espace (historique et géographique) sont aussi vécus de manière différente suivant les habitants, mais ils sont essentiels dans la façon de vivre le territoire, pour le dialogue, la compréhension entre habitants. Ils donnent du sens. Un nouvel habitant aura des perceptions différentes par rapport à une personne qui a toujours vécu au pays. La différence de rapport au territoire qui s'exprime alors peut s'avérer problématique pour favoriser le lien social. Pendant longtemps, les territoires ruraux n'ont pas eu à réfléchir à l'accueil de nouvelles populations, mais plutôt à gérer une population déclinante en nombre. L'arrivée de nouvelles populations dans la majorité des territoires ruraux change la donne. D'autant plus que ces mouvements font apparaître des intérêts contradictoires concernant les attentes et usages de l'espace commun. Il y a donc à penser et agir pour permettre aux habitants des territoires ruraux de faire société ensemble; pour qu'à la place des rapports de cohabitation et coexistence plus ou moins pacifiques se construisent des rapports de coopération, pour qu'émergent des initiatives collectives favorisant un sentiment d'appartenance, moteur d'une citoyenneté associative, professionnelle, politique de la part de chaque habitant. Les collectivités territoriales, à travers les dispositifs et outils qu'elles mettent en place (infrastructures, logements sociaux, plans d'occupation des sols, délivrance de permis de construire...) jouent un rôle primordial. En particulier dans leur capacité à rendre lisibles, participatives et évolutives leurs interventions sur les territoires. Elles occupent un rôle de premier plan dans un espace de médiation entre les habitants, les associations et les différents lieux d'engagement qui concourent à animer le « vivre ensemble ».

Les difficultés du « vivre ensemble » sont de deux ordres: celles liées au comportement individuel et celles liées aux contraintes du territoire, tel que nous le définissons dans cette étude, un espace cohérent de par ses réalités géographique, culturelle, historique... Le choc des cultures et l'hétérogénéité de la population peuvent entraîner des incompréhensions, parfois des peurs ou des frustrations. L'arrivée de nouveaux habitants sur un territoire, avec des différences sociales et culturelles, modifie les repères collectifs. Le manque d'ouverture et la méconnaissance réciproque sont un frein au « vivre ensemble ». Le manque de volonté de s'intégrer ou d'accueillir renforce ces difficultés. Tous les territoires ne sont pas égaux face au problème du « vivre ensemble ». Les volontés politiques, la présence d'associations, la structuration de la vie sociale sont des éléments déterminants dans la capacité à intégrer de nouvelles populations. Les pressions foncières et immobilières, l'emploi peuvent constituer également des freins.

De même, les leviers à l'animation du lien social entre habitants sont du même ordre que ceux des freins: le comportement des individus et les réalités du territoire. L'ouverture d'esprit, la volonté de dialogue et d'implication de chacun sont des leviers du ressort des personnes, mais indéniablement indispensables pour animer le lien social d'un territoire. Cette capacité et cette volonté des habitants viendront alimenter les lieux collectifs d'animation du lien social, comme le tissu associatif et les espaces de socialisation (école, services...). De ces comportements individuels et espaces collectifs, naîtront des initiatives, qui favoriseront, en fonction des réalités du territoire, des politiques loca-

les en faveur du « vivre ensemble », telles que des politiques d'accueil, de gestion du foncier, renforçant ainsi la concertation et la cohérence des différents acteurs du territoire. L'action donne de la légitimité et de la reconnaissance, la mise en réseau permet de mutualiser des compétences.

## ■ Animer le « vivre ensemble » facilite l'intégration des jeunes

Pour favoriser la vie ensemble des différentes populations des territoires ruraux, des actions doivent être conduites en direction des autochtones et des nouveaux arrivants. Ces actions ne doivent pas être à la seule initiative des élus, mais aussi des habitants, des associations, des collectivités territoriales. Elles doivent permettre de continuer à bâtir des communautés locales, en favorisant une culture commune du territoire, en renforçant la démocratie participative, en développant un esprit de coopération et de solidarité. Ces actions doivent être bâties en tenant compte des territoires voisins.

### La « culture commune » d'un territoire, fondement du « vivre ensemble »

Au regard de l'hétérogénéité des populations qui vivent ensemble sur un territoire, il semble aujourd'hui important de favoriser une culture commune, fondement du « vivre ensemble » et de l'intégration de chacun. Construire une culture, une identité commune à un territoire repose sur la capacité d'appropriation collective du passé et de son actualisation. Ceci passe par la rencontre et le dialogue, qui resteront toujours à animer et à renforcer pour développer la cohésion entre habitants. La culture commune doit se construire par l'investissement des lieux de socialisation existants, mais aussi en développant des initiatives cohérentes aux évolutions actuelles.

Aujourd'hui, la mobilité démultipliée par les évolutions technologiques peut paraître être un frein à la construction de la culture commune d'un territoire. Il nous semble, au contraire, qu'elle ne doit pas être freinée, mais que l'ouverture culturelle qu'elle engendre doit être réinvestie localement, par le biais des lieux de socialisation, pour être moteur dans la construction d'une culture commune et du « vivre ensemble » sur le territoire.

### Le réseau d'acteurs de la montagne limousine

Avec moins de dix habitants au kilomètre carré, le plateau de Millevaches (la montagne Limousine) est une des régions les moins peuplées d'Europe. C'est un territoire rural de moyenne montagne situé au croisement des trois départements du Limousin : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Des nouveaux habitants viennent s'y installer régulièrement. Porteurs de projets ou « fuyant » des réalités économiques difficiles, certains rencontrent des difficultés à s'insérer.

Depuis plus de vingt ans, les habitants du plateau (agriculteurs, associations...) favorisent l'installation des nouveaux venus par un appui informel en essayant de rendre le territoire accueillant. Ce réseau organise des rencontres entre les personnes désirant habiter le plateau de Millevaches pour qu'ils s'entraident (chantiers, échange de savoir-faire).

En 2003, saisissant le soutien offert par le Conseil régional, sept associations (Solidarité Millevaches, Plateaux Limousin, GAEC Champs Libres, Ambiance Bois, MRJC, VASI Jeunes, Association Contre Champ) formalisent progressivement un « réseau d'acteurs de la montagne Limousine », dont l'objectif général est l'accueil et l'accompagnement de nouveaux arrivants.

Lieux d'échanges, mise en synergie des actions menées par les différentes associations, meilleure orientation du public, ce réseau permet le cas échéant un ancrage plus rapide sur le territoire. Aujourd'hui le réseau d'acteurs, et plus particulièrement l'association VASI Jeunes, formalise un réseau de lieux tests en partenariat avec le Conseil régional. En plus de vouloir s'installer sur le plateau de Millevaches, les porteurs de projet pourront désormais tester grandeur nature leur activité et vérifier leur envie de vivre en milieu rural.

Tous ces liens contribuent à animer les liens sociaux, à forger une culture commune, à favoriser le dynamisme du territoire, permettant de ne pas « laisser sur le bord du chemin » tous ceux (natifs comme nouveaux arrivants) qui veulent vivre sur ce territoire.

*Réseau d'acteurs de la montagne Limousine*

*La forêt Belleville*

*23250 Vidaillat*

*Tél. : 05 55 64 94 62*

*Courriel : [accueillonsnous@voila.fr](mailto:accueillonsnous@voila.fr)*

### **La démocratie participative, au service du « vivre ensemble »**

Ces dernières années, la décentralisation, la mise en place des pays, l'apparition des conseils de développement... ont fait évoluer les modes de participation sur les territoires ruraux. Ce courant participatif naissant, confronté à un certain nombre de difficultés, doit être encouragé. Bâtir une démocratie participative passe par donner des clés de lecture du territoire et des dispositifs institutionnels existants. Renforcer la démocratie participative oblige à ne pas avoir une attitude attentiste mais volontariste en terme de politique d'accueil, de jeunesse, d'aménagement du territoire... Elle nécessite la responsabilisation des habitants.

C'est aussi un changement culturel à opérer, qui nécessitera du temps, et qui demande aux acteurs et responsables politiques locaux de passer d'une posture de délégation à une posture d'animation, par l'écoute, le dialogue avec les habitants. Donner la chance à chaque habitant de participer à sa mesure à l'élaboration d'un projet de territoire partagé permet de renforcer les liens sociaux.

### **Actions symboliques du MRJC**

Le MRJC a mis en place depuis deux ans une campagne d'actions symboliques, sur une semaine, à l'automne, pour interpeller et sensibiliser les acteurs locaux à plus de volontarisme pour l'intégration des jeunes en milieu rural.

Des jeunes du MRJC en collectif, dans des dizaines de villages, mettent en scène par un jeu de pancartes et d'affiches tous les potentiels non exploités sur leur territoire, qui pourraient être des leviers supplémentaires à leur intégration !

Quelques heures, quelques jours, toute la semaine, l'imagination envahit les villages par des défilés en musique, randonnée contée, jeux de piste, débats, réalisations artistiques géantes (*Land Art*)...

Dans le Maine-et-Loire, des jeunes ont invité la population locale à échanger sur sa vision du milieu rural, en région Centre ils ont réfléchi et interpellé les collectivités territoriales sur les moyens pour favoriser le retour des jeunes, un rallye a permis de découvrir une commune en Nord-Pas-de-Calais...

Cette dynamique, située en début d'année, permet aux équipes du MRJC de rebondir sur un projet, de dynamiser leurs actions en cours.

Cette campagne menée par le MRJC permet d'animer les territoires ruraux, de provoquer la rencontre, la discussion entre les habitants, les élus, les acteurs associatifs. Elle permet aussi de sensibiliser à l'importance de la présence de jeunes dans ces territoires et de réfléchir collectivement comment leur intégration peut être favorisée.

*MRJC*

*Tél. : 01 42 27 74 18*

*Courriel : [mrjc@mrjc.org](mailto:mrjc@mrjc.org)*

### L'esprit de coopération, pour ne pas cohabiter

Renforcer les liens sociaux entre habitants, c'est, pour nous, passer de rapports de cohabitation et de coexistence à des rapports de coopération. Cela peut se faire par la création d'espaces de débat et de coopération, pour renforcer la mise en réseaux des compétences, la mutualisation des moyens, favorisant la cohésion sur le territoire.

La participation des jeunes dans ce cadre est essentielle. Sortant d'une conception qui caractériserait la jeunesse comme une génération à encadrer et à occuper, il convient de l'appréhender comme une génération qui peut et souhaite s'investir. Les politiques jeunesse territoriales ont un rôle fort à jouer pour favoriser la coopération entre générations et l'investissement des jeunes sur des problématiques qui les concernent.

#### Une vidéo pour faire découvrir son village

Faire découvrir son village... , c'est le projet que s'est donné le club ACE (Action catholique des enfants) de Saint-Malo-du-Bois en Vendée, grâce à une vidéo.

Comment faire découvrir et aimer son village ? C'est la question que se sont posée les filles du club de Saint-Malo-du-Bois. Elles ont décidé de le faire grâce à une vidéo. Tout en interviewant des jeunes habitants, le maire, la boulangère, la coiffeuse, un entraîneur de sport, nos reporters nous font faire le tour du village en passant par les habitations, les commerces, les activités associatives et sportives, l'école, l'église. Au passage, les filles du club n'oublient pas de présenter leur club ACE, et ce qui est fait dans le village. Cette vidéo est aujourd'hui utilisée par la mairie. Chaque année, à l'occasion des vœux, le conseil municipal accueille les nouveaux arrivants autour d'un verre de l'amitié. À cette occasion, elle présente la vidéo du club ACE.

*ACE Vendée*

*62-64, rue Joffre*

*BP 249*

*85006 La Roche-sur-Yon cedex*

*Tél. : 02 51 44 15 24. Courriel : ace.vendee@wanadoo.fr*

### Le dynamisme du tissu économique

L'arrivée de populations jeunes sur un territoire dépend de la possibilité de pouvoir y vivre, y travailler. L'économie en milieu rural a évolué et s'est modifiée depuis cinquante ans. L'agriculture n'en est plus le moteur, ce rôle est de plus en plus assuré par d'autres activités (PME et PMI, commerce et services, tourisme...). On constate d'un côté, une chute grandissante du nombre d'installations agricoles, et de l'autre le fait que plus de 25 % des entreprises rurales artisanales céderont leur activité d'ici une dizaine d'années.

D'autre part, le visage du monde rural change ainsi que son organisation, communauté de communes, pays... autant de nouvelles échelles qui changent le rapport au territoire et à son utilisation. On ne peut donc plus parler d'un monde rural, mais d'un « mille-feuille » de territoires, de lieux de concertation, d'acteurs, de paysages... qui est confronté à de multiples réalités économiques et sociales. La difficulté reste de choisir le modèle d'économie, de développement et de territoire.

Le souhait du MRJC, en terme de développement économique rural, est de développer des formes d'organisations économiques qui restaurent le lien entre les personnes, entre les

différents acteurs d'un territoire. Notre participation à la vie économique, c'est-à-dire le travail, doit être un moyen pour chaque personne de s'inscrire sur un territoire. L'enjeu est de permettre une maîtrise locale de l'économie pour que les citoyens deviennent les acteurs du développement de leur territoire.

## ■ Développement économique rural : freins et leviers

Dans un contexte de mondialisation et de globalisation, le milieu rural offre de nombreux atouts aux entreprises ayant un intérêt direct à s'y implanter. Les territoires ruraux bénéficient d'une situation dynamique et porteuse qui permet aux entreprises d'exploiter la carte de la proximité et d'utiliser les ressources du « capital territorial » : ressources matérielles (cadre de vie, services...), ressources identitaires et patrimoniales (qui permettent une « typicité », l'utilisation d'une image...), mais aussi ressources liées à la proximité (organisation sociale, ressources humaines, interactions transversales...).

Ce contexte comprend pourtant des difficultés liées aux spécificités des territoires ruraux :

- Présence d'activités économiques uniques ou de filières qui ne permettent pas toujours une originalité en terme de création d'activité et de projets. Ce qui présente un risque en cas de démantèlement de la filière.
- Une géographie des territoires qui ne permet pas toujours l'implantation d'activités économiques viables (difficulté de transports, de communication...).
- Le comportement des personnes : utilisation résidentielle de la campagne, rapport au travail modifié, logique individualiste, divergence d'intérêt des acteurs du territoire, méconnaissance du territoire, manque de dialogue entre les différents acteurs concernés par un développement local.
- On peut constater que les entreprises implantées sur les territoires ruraux ne participent pas ou peu, aux réflexions sur le développement économique menées par le territoire.

## ■ Un développement économique facilitant l'intégration des jeunes

Le dynamisme du tissu économique rural, sa capacité à créer des emplois sont fonction des conditions qui peuvent être créées pour faciliter la prospection et l'exploitation des potentiels d'activité latents et des ressources territoriales, amplifiant la réussite économique. C'est le cas lorsque les acteurs du territoire s'organisent pour offrir un cadre sécurisé aux individus ou aux collectifs qui se lancent dans la valorisation de ces potentialités. Le développement économique du monde rural dépend aussi de la capacité des acteurs économiques à travailler ensemble, pour mutualiser leurs besoins en terme de gestion et de financement de la main-d'œuvre, en terme de recherche et conduite de l'innovation, et pour valoriser les ressources et potentiels d'activité. Les dynamiques de coopération qui peuvent exister entre acteurs économiques et collectivités territoriales et/ou institutions ayant un rôle de régulation sur l'espace participent aussi au dynamisme économique.

### **Des actions concertées entre acteurs des territoires ruraux**

Pour que des actions visant à développer la vitalité économique des territoires se mènent à une échelle pertinente, il convient d'animer la mise en réseau des acteurs économiques et des dispositifs d'encadrement du développement économique.

En ce qui concerne les dispositifs, certains sont identifiables : loi Voynet, politiques intercommunales actives, zones d'activité, dispositif public en faveur de l'investissement industriel (prime d'aménagement du territoire, zones de revitalisation rurale...). D'autres sont à imaginer par les instances décisionnelles des nouveaux échelons du territoire. Un travail, par exemple, au niveau des pays et communautés de communes peut permettre

une analyse prospective du territoire et faire émerger des préconisations à long terme. Le développement économique d'un territoire nécessite un environnement accueillant. Le monde rural doit répondre à des besoins en terme d'infrastructure et d'ingénierie pour rendre possible l'arrivée ou le maintien d'activités économiques. Ainsi que le note Jean-Claude Bontron, « il s'agit moins de mobiliser du foncier que d'apporter des ressources en ingénierie, permettre l'accès aux NTIC, faciliter le travail en réseau des entreprises, intégrer l'industrie dans une démarche multisectorielle et travailler sur le cadre de vie, facteur premier de l'attractivité entrepreneuriale des territoires<sup>27</sup> ». Ces dispositifs, pour répondre de manière pertinente au développement économique du territoire, doivent être imaginés en concertation d'acteurs (politique/associatif/économique, du privé et du public). Il s'agit donc de pouvoir créer des lieux de rencontre et de concertation de ces acteurs qui puissent permettre la coproduction d'une analyse fine du territoire, de ses potentiels et de ses besoins, afin d'y apporter des solutions communes. Ce qui implique aussi de penser une animation de ces solutions et de leur pérennisation dans une logique durable (approche croisée du social, de l'économie et de l'environnement).

La présence d'un tissu économique dynamique sur un territoire permet, entre autres, l'arrivée ou le maintien de populations jeunes, et d'en augmenter ainsi l'attractivité et la plus-value. C'est donc aux acteurs du monde rural de mener une réflexion collective qui mettra en lumière la « valeur ajoutée » de leur territoire. L'économie rurale n'est pas condamnée « dès lors qu'elle cherchera à valoriser des avantages spécifiques, à s'appuyer sur les ressources locales et les initiatives collectives<sup>28</sup> ». Ces acteurs doivent permettre une approche participative de l'innovation en rural et un engagement des citoyens dans l'avenir de leur territoire, par la mise en place de démarches d'analyse, de compréhension et d'appropriation du territoire.

### Les potentialités des territoires ruraux

Le développement économique, humain, social des espaces ruraux, en cohérence avec les évolutions contemporaines, est tributaire de l'émergence et de l'exploitation des potentiels du territoire, sources d'activités économiques.

Dans le contexte actuel du « papy-boom », penser la transmission d'activités économiques existantes pour maintenir les emplois qu'elles génèrent et pour poursuivre le développement du territoire auquel elles participent, est un des leviers à actionner. On peut voir, dans l'économie locale existante, le premier potentiel à saisir. Il ne s'agit pas de forcer le développement des activités économiques existantes, mais de favoriser le regard, la coopération, le jugement des acteurs ruraux sur l'économie locale pour imaginer, développer, mettre en œuvre des activités correspondant aux besoins, aux réalités du territoire. On peut imaginer la mise en œuvre de services pour aider à développer l'économie locale et les entreprises, par exemple en soutenant la mise en place des GIE (Groupement d'intérêt économique), de CAE (Coopératives d'activités et d'emplois), de coopératives d'employeurs...

Les ressources naturelles (eau, vent, air, minéraux...), agricoles, forestières, patrimoniales, historiques sont des potentiels de création d'activité déjà largement exploités. L'arrivée massive de nouvelles populations qui permet un regard nouveau sur le territoire, de tenir compte de modes de vie et d'idéologies différents, doit permettre l'utilisation de ces potentiels physiques, culturels, historiques, pour faire émerger des activités économiques en cohérence avec les besoins réalistes des habitants. Ces potentiels ne doivent pas être vus que du côté touristique, dans le fait de saisir les spécificités paysagères, historiques, culturelles, agricoles d'un territoire pour en faire des activités touristiques. À titre d'exemple, les nouveaux arrivants investissent les territoires ruraux avec l'envie de vivre en respectant au mieux la nature. On peut imaginer alors que ces envies

<sup>27</sup>/BONTRON J.-C., « L'industrie en milieu rural », *Territoires*, n° 453, décembre 2004.

<sup>28</sup>/BONTRON J.-C., *op. cit.*



permettent de développer des énergies renouvelables, comme l'installation de champs d'éoliennes, de panneaux solaires... Mais ces nouvelles envies n'aboutiront à la création d'activité qu'à la condition d'une volonté d'investissement local et de ne pas se satisfaire uniquement de services existant ailleurs.

Le secteur des services est le premier offreur d'emplois en milieu rural. C'est un champ qui reste à développer en cohérence avec la réalité des besoins des populations en terme d'offre et de demande et en cohérence géographique sur un territoire. Il s'agit de développer des services qui permettent la création d'emplois dans le secteur tertiaire qui est le premier employeur aujourd'hui, ou bien de repenser l'offre en milieu rural des services aux entreprises... Au vu des évolutions des structures familiales, les services à la personne sont à repenser pour l'ensemble des tranches générationnelles : il s'agit aujourd'hui de développer les services à la petite enfance, aux personnes âgées, de favoriser les transports en commun.

### **L'innovation des jeunes**

L'enquête menée par le MRJC sur les jeunes originaires de la campagne a montré leur désir de vie et de travail en milieu rural. On a pu constater qu'une bonne partie des jeunes éloignés du milieu rural exprimait l'envie de s'y installer à nouveau, ce désir étant déclenché par la création d'une famille, avec l'envie de bâtir un projet de vie, par la mise en cohérence des projections professionnelles et personnelles. Cette manière de faire se retrouve chez des jeunes issus des villes, qui souhaitent opérer une rupture avec les difficultés engendrées par la vie citadine (stress, pollution...), en construisant un projet de vie à la campagne. Construire un projet de vie signifie une manière différente pour les jeunes d'aborder leur carrière professionnelle et témoigne d'un nouveau rapport à l'emploi.

Pour que ces jeunes puissent réaliser leurs projets, il est nécessaire de sortir des cadres traditionnels, en encourageant l'innovation. Pour éviter de nombreux échecs, puisque aujourd'hui le pas à faire est grand, les acteurs des territoires ruraux doivent être conscients de ce phénomène et être en mesure d'aménager des politiques d'accueil de jeunes, cohérentes à leurs attentes et favorisant l'innovation économique.

## **Des services équitablement répartis**

---

Employer le terme de services, de manière générale, comme nous le faisons dans cet écrit, revient à évoquer des notions et réalités multiples : services publics, à la personne, aux entreprises, commerciaux, culturels, de loisir, de communication... C'est pourquoi nous ne rentrerons pas dans le détail, notre propos restera général, faisant l'état des lieux des freins et des leviers des services d'intérêt général en milieu rural.

Néanmoins, les vives discussions qui ont alimenté le débat sur les services publics à l'automne 2004, les nombreuses études menées par la DIACT (anciennement DATAR) à ce sujet, les projets de loi en cours, les discussions fréquentes dans les villages sur la disparition des médecins, des commerces... montrent combien les services en milieu rural revêtent une importance particulière. Le problème est vaste, les solutions sont complexes, de par l'hétérogénéité des réalités des territoires ruraux et la multiplicité des besoins des différentes populations y résidant. Les services sont un enjeu à relever pour les campagnes, mais de quelle manière ? Et quels services ?

De façon transversale, nous évoquerons les spécificités de la jeunesse à l'égard de cet enjeu, mais nous ne concentrons pas nos propos à ce seul public, l'objectif pour nous étant que les services d'intérêt général participent à construire des espaces ruraux où règnent mixités



sociale et générationnelle. Pour y parvenir, l'organisation des services d'intérêt général en zone rurale est largement à repenser pour assurer leur répartition équitable et de manière durable à l'échelle des bassins de vie.

## ■ Services en milieu rural, quelques repères

### Une place des services qui évolue, de nouveaux besoins qui émergent

Les modes de vie ont largement évolué au cours du xx<sup>e</sup> siècle, la place des services d'intérêt général aussi. Quelques exemples : l'obligation de la scolarisation jusqu'à 16 ans et l'allongement des études nécessitent la présence ou l'accès à des collèges et lycées pour les jeunes ruraux ; le phénomène de tertiarisation des emplois nécessite la présence de plus de services aux entreprises en rural (voies de communication, internet haut débit...) ; l'apparition du chômage de masse oblige à la mise en place de relais locaux ANPE, Point info jeunes... ; l'augmentation du niveau et du confort de vie nécessite la présence de davantage de services à la personne, médicaux, commerciaux...

Les modes de vie des ruraux et des urbains tendent à s'uniformiser. Aujourd'hui, les besoins des ruraux en terme de services sont quasi similaires à ceux des urbains. Cependant, la satisfaction des besoins en rural ne peut pas se faire de la même façon qu'en ville.

Plus récemment, l'attractivité des campagnes, en majorité due à deux publics, les retraités et les actifs plutôt jeunes, participe à faire évoluer les besoins : notamment en terme de services à la personne (petite enfance, soins médicaux), de services culturels, transports, communication...

### Les habitants du rural ont moins de services sur place

Vivre dans une commune rurale entraîne un moindre niveau d'équipement sur place (accessible à pied) qu'en ville. Pourtant cela ne signifie pas, qu'en campagne, les services n'existent pas, mais qu'ils sont disponibles dans une commune voisine, ou qu'il existe des services de remplacement. Cette offre de services ne permet pas forcément aux personnes à mobilité très réduite (population en situation de précarité, personnes âgées, personnes dépendantes) d'y avoir accès. On peut noter que c'est spécifiquement dans l'espace rural que les commerces de proximité ont quasi disparu ces dernières décennies. La part d'équipement des ménages y est bien plus faible que la moyenne, soit 9 % contre 35 %<sup>29</sup>. Les services marchands de proximité y sont particulièrement rares.

Dans les zones rurales, le type d'habitat accroît les différences. Les ménages vivant dans des maisons isolées sont évidemment moins bien lotis (niveau d'équipement 3 %<sup>30</sup>) que ceux habitant au cœur du village (niveau d'équipement 15 %<sup>31</sup>).

Si l'on considère les services pris en compte par la DIACT, on constate une très grande disparité des services offerts par les bassins de vie des territoires ruraux. Un peu plus de 40 % seulement des bassins de vie peuvent être considérés comme autonomes, présentant une offre de services complète et diversifiée. Les villes moyennes et les petites villes concentrent l'offre de services.

Une enquête<sup>32</sup>, réalisée par le CSA pour la DATAR, dans l'espace à dominante rurale, montre que :

- Les services publics en milieu rural, chargés de la symbolique du bureau de poste, sont entendus comme services d'intérêt général.
- Les habitants de l'espace rural sont globalement satisfaits de l'accès aux services publics et d'intérêt général près de chez eux, mais inquiets de leur évolution récente.

<sup>29</sup>/D'après une enquête parue dans **France, portrait social**, INSEE, 2002/2003.

<sup>30</sup>/Idem.

<sup>31</sup>/Idem.

<sup>32</sup>/Enquête réalisée par téléphone par le CSA pour la DATAR, du 26 au 29 août 2005, auprès d'un échantillon représentatif de 805 personnes âgées de 18 ans et plus, vivant dans l'espace à dominante rurale et dans les communes de moins de 2 000 habitants.

- Les attentes se tournent vers une gamme étendue de services: commerces de proximité, crèches et haltes-garderies, transports... qui constitueraient une véritable garantie en terme de qualité de vie.
- La qualité des services est un critère qui dépasse celui de la proximité dans les exigences des habitants.
- Les ruraux sont ouverts aux pistes nouvelles d'organisation des services publics, mais non sans condition.

Les services pris en compte par la DATAR concernent les équipements concurrentiels (commerces divers), les équipements non concurrentiels (gendarmerie, poste, perception, crèche...), les équipements d'éducation (collège, lycée), les équipements de santé (médecin, pharmacien, maternité, urgences...).

### ■ La présence de services d'intérêt général, un atout pour des jeunes au pays

La présence de services d'intérêt général en milieu rural représente un véritable enjeu en terme de dynamique territoriale.

Les réalités en matière d'offre des services vont jouer un rôle fort dans l'attractivité du territoire, en particulier pour des populations jeunes. La capacité d'accès aux services est un facteur important dans le choix d'un territoire de vie.

Les services vont également contribuer à animer des dynamiques locales, à l'échelle de bassins de vie. En effet les services restent un support incontournable de la cohésion économique et sociale des territoires ruraux.

Il apparaît donc nécessaire pour les acteurs des territoires (associations, entreprises, services publics, collectivités territoriales, habitants) de disposer de moyens de concertation pour appréhender les réalités par une approche intégrée (regard sur l'environnement, l'économie, le social, l'urbanisme, les déplacements...) et une approche solidaire (le souci d'un accès pour tous).

Ces différentes approches peuvent permettre d'imaginer des moyens de maintenir une offre de service pertinente et répondant aux besoins, mais aussi favoriser des innovations.

Les services en rural peuvent être vus comme besoin, mais aussi comme source de création d'emplois. Les nouveaux besoins émergents, comme l'augmentation des services à la personne, à la petite enfance, les commerces de proximité... peuvent être de véritables points d'appui de créations d'activité et d'emplois. Un atout pour l'intégration des jeunes sur le territoire.

### **La création d'une association d'assistantes maternelles dans la Creuse**

Dans la petite ville d'Auzances en Creuse est née une équipe de cinq jeunes filles. Elles étaient fortement intéressées par l'avenir de leur pays, et surtout en ce qui concerne l'accueil et la vie des enfants en bas âge. Elles ont participé à une journée proposée par le MRJC sur le thème de la création d'activité. Le MRJC, en leur proposant la démarche des « 100 possibles pour l'emploi en rural » leur a permis de trouver un cadre de réflexion et une démarche pour agir afin d'améliorer les conditions d'accueil de ces jeunes enfants. Leurs objectifs étaient, outre cette réflexion sur la petite enfance, de dynamiser le territoire, de faire se rencontrer des personnes autour d'un projet (élus, parents, assistantes maternelles). Répondre à la question de la petite enfance était pour elles une façon de contribuer aux questions d'accueil et de maintien de la population.

Dans un premier temps, une enquête a été réalisée sur le territoire pour connaître les besoins, les réflexions et les envies des habitants concernant la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans, la création d'un relais d'assistantes maternelles ou autres structures pour les enfants. Ensuite, une réunion d'échanges entre les élus, les parents et des assistantes maternelles a été organisée autour des résultats de l'enquête. Suite à cela, ces acteurs ont poursuivi des rencontres afin de prendre connaissance des différents modes de garde existants et d'améliorer le service.

Aujourd'hui, le réseau est constitué sous forme associative. Il fonctionne bien et ambitionne de se développer.

### **Charte territoriale des services publics du pays du Val d'Adour**

#### **La genèse du projet**

La modernisation, le maintien, voire le développement des services sont le cœur du projet de territoire du Val d'Adour. En effet, les acteurs du pays se sont engagés à ne plus se résigner à la fatalité qui semble toucher irrémédiablement les territoires ruraux, à savoir une dégradation de la qualité des services publics, voire leur disparition, au nom de la rentabilité. Dès l'élaboration de la charte de territoire, en 1999, ce vœu a été clairement exprimé.

#### **L'élaboration de la charte territoriale des services publics**

Puisque les services restent un support incontournable de la cohésion économique et sociale des territoires ruraux, ils doivent être l'affaire et la volonté de tous. La charte territoriale des services publics doit donc être un document de référence traduisant l'engagement collectif et solidaire en faveur du maintien, du développement et de la modernisation des services sur le territoire du pays du Val d'Adour.

Tout naturellement, et en vue de la conduite d'actions novatrices, le pays du Val d'Adour a candidaté, en 2001, au programme européen LEADER+, au titre de la thématique « Amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales », par le biais du maintien, du développement et de la modernisation des services publics.

L'élaboration de la charte territoriale des services publics a été confiée à un cabinet de consultant. Conformément au cahier des charges élaboré par le groupement d'intérêt public de développement local (GIPDL Euradour), le cabinet a souhaité élargir le champ de la concertation locale à l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques des services, à travers l'association des usages habitants. La concertation locale a été menée par l'organisation d'ateliers, de forums ouverts à tous (élus,

responsables socioprofessionnels, associatifs, chefs d'entreprise, porteurs de projet, habitants...).

La formulation de la charte souhaite le maintien et le développement des services publics (entendre par là tout service à destination du public) dans toute leur diversité en s'attachant à promouvoir :

- Une approche intégrée: prise en compte de l'articulation des différentes thématiques (environnement, économie, social, urbanisme, déplacements...).
- Une approche solidaire: favoriser l'équité, l'accès égal pour tous aux services considérés comme des droits communs.
- Une approche partagée: prendre en compte les attentes des forces vives du territoire dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de développement; mettre à disposition les informations; instaurer des dispositifs d'évaluation contradictoire et participative.

### **Les prolongements de la charte territoriale des services publics**

Suite à la validation de la charte territoriale des services publics, le GIPDL Euradour a organisé un séminaire pays afin de définir les principales priorités à mettre en œuvre et les premières actions concrètes à soutenir. Quatre orientations ont été retenues en faveur des services publics :

- Créer des maisons de pays dans des zones identifiées comme déficitaires en matière de services notamment publics.
- Créer un centre de ressources: développement de services d'appui aux conseils municipaux sur les problématiques eau, urbanisme, secours, NTIC et mutualisation des compétences techniques pour la mise en place du SPANC.
- Engager la priorité sur l'accueil de la petite enfance: définition et soutien d'une politique commune au niveau du pays, incluant la problématique périscolaire, afin d'initier des actions territorialisées.
- Expérimenter un partenariat avec la Poste: développement d'un partenariat qui garantisse une pérennisation des services et de leur présence en zones rurales.

### **Les premières actions...**

- Action itinérante en direction des jeunes enfants et de leur familles: Les Petits Loups en balade.

Ce projet émane d'une réflexion entre plusieurs partenaires locaux sur les différents modes de garde de la petite enfance, constatant qu'un seul lieu d'accueil collectif est situé à Vic-en-Bigorre (la crèche Les Petits Loups), l'isolement de certains lieux d'habitation, les difficultés de déplacement pour certaines familles.

Cette action s'adresse aux enfants, de la naissance à 3 ans, et à leur famille résidant en milieu rural. Les lieux d'intervention proposés seront avant tout des espaces d'accueil, de paroles, de rencontre et d'échanges, afin de renforcer le lien social et familial entre les habitants d'un même canton.

Les communes intéressées s'engagent à mettre à disposition un local propre, correctement chauffé et ne présentant pas de danger. La crèche Les Petits Loups prend en charge l'achat, l'entretien, la gestion et le transport du matériel éducatif et pédagogique. Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne. La crèche détache trois intervenantes: une éducatrice de jeunes enfants et deux auxiliaires de puériculture. Le rythme des interventions est de deux fois par semaine, à raison de deux fois par mois dans chaque canton. Les animations se déroulent durant deux heures, de 14 h à 16 h.

– Convention de partenariat avec la Poste.

Depuis le début de l'année 2004, les élus du pays du Val d'Adour ont entamé des négociations avec la Direction départementale puis nationale de la Poste pour lancer une expérimentation de maintien de ce service public sur le territoire. Un protocole d'accord de méthode, préalable à la mise en œuvre de cette expérimentation, a été signé et des pistes se dégagent en vue d'une amélioration du service postal sur le territoire du Val d'Adour.

## Un accès facilité au logement

En 1950, la JAC (Jeunesse agricole catholique) créait la maison rurale (exposition itinérante sur les nouveaux aménagements en terme d'habitat). Décohabitation, modernité et valorisation de la vie rurale étaient à l'ordre du jour. Cinquante ans plus tard, le logement reste un des facteurs déterminant de l'intégration. Le monde rural a changé, son image est revalorisée voire idéalisée, mais de nouveaux questionnements en terme d'habitat apparaissent : quel aménagement possible du territoire ? Comment favoriser la mixité sociale ? Quels choix individuels et collectifs proposer ?

Le MRJC aspire à participer, sur les territoires ruraux, à développer un habitat diversifié, permettant de répondre aux besoins de logements des diverses catégories de population, qui souhaitent vivre à la campagne. Ceci afin de rendre possible une réelle mixité sociale et générationnelle. Pour une meilleure cohérence de l'habitat avec le territoire, le paysage, les démarches de construction et d'architecture pourraient s'appuyer davantage sur les ressources et savoir-faire locaux, en évitant, par des formes d'habitat groupé, le mitage du territoire.

### ■ Habitat rural, qu'en est-il ?

#### **Un parc de logements insuffisant, vieillissant et peu confortable**

Aujourd'hui, le parc de logements en rural est singulier : plus vieux, largement individuel et plus inconfortable qu'en milieu urbain, un tiers est constitué de résidences secondaires. Par ailleurs la faiblesse des revenus des ruraux handicape les possibilités de rénovation et d'aménagement par leurs propriétaires.

De plus, les territoires ruraux sont moins concernés par les politiques publiques et les textes législatifs liés au logement. De fait la situation actuelle de l'habitat rural n'est pas forcément meilleure que celle de l'habitat urbain.

Le parc locatif y est insuffisant, particulièrement en logements sociaux, nombreuses sont les situations de mal logement, avec des tensions qui apparaissent entre les différentes destinations du bâti rural (agricole, résidentielle, à vocation commerciale, touristique, de loisir...).

#### **Une culture de l'accès à la propriété**

Depuis quelques années, l'idéalisation de la campagne par rapport à la ville (insécurité, pollution, stress...) a contribué à l'arrivée en masse de nouvelles populations. Le rêve d'être propriétaire d'une maison individuelle correspond à la réussite sociale, mais aussi à la constitution d'une épargne de précaution dans un contexte de protection sociale incertain. La nouvelle image de la campagne, le phénomène de « patrimonialisation », le nouveau rapport à la maison engendrent la volonté des nouveaux arrivants d'accéder à la propriété de maisons anciennes (dites maisons de campagne, demeures traditionnelles...) pour les rénover. Cette envie se heurte à un manque de disponibilité de ces demeures, souvent conservées

« jalousement » par leurs propriétaires, ne souhaitant pas se séparer d'un bien familial, privant ainsi les campagnes de logements pour les nouveaux venus.

Ces comportements sont à distinguer de la volonté de spéculation directe, qui ne concerne pas les mêmes personnes.

Le phénomène culturel d'accès à la propriété en rural est peut-être renforcé par les évolutions actuelles des campagnes, mais il est ancien et assez « franco-français », la France se démarquant, sur ce fait, dans le paysage européen.

Les territoires ruraux étaient-ils prêts à un tel changement ?

### **Une forte proportion de résidences secondaires**

Un autre phénomène très « franco-français » est celui de la quantité de maisons à usage secondaire en rural (près d'un tiers des logements dans les campagnes). La présence massive de résidences secondaires peut s'expliquer de diverses manières : l'exode rural, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, a provoqué le départ en ville d'un bon nombre de ruraux, qui ont par la suite hérité de demeures familiales, les conservant par nostalgie, comme souvenir, pour garder des liens au territoire d'origine de la famille ; la vie en ville, le manque d'espace, la concentration de nuisance, incitent à l'achat d'un pied-à-terre en campagne, pour souffler, s'oxygéner, se changer les idées ; c'est aussi parfois un investissement, pour les vieux jours, pour y passer une partie de la retraite...

Quelles qu'en soient les causes, l'importance de ce parc de logements, qui ne sert que quelques semaines par an ou tout au plus quelques mois, est handicapant pour les territoires ruraux, d'une part, elle prive les personnes (notamment les jeunes au pouvoir d'achat plus faible), voulant vivre constamment en milieu rural, de logements ; et d'autre part elle influence la vie, le développement de ces campagnes : des villages voient leur population doubler ou tripler le week-end et durant les vacances.

La quantité, la fréquentation des résidences secondaires sont très différentes sur le territoire, fonction essentiellement de la proximité à la ville, mais ces différences s'atténueront avec l'augmentation des capacités de déplacement.

### **Des jeunes ruraux en mal de logement**

L'attractivité des campagnes, la présence importante de résidences secondaires, l'usage abusif du foncier pour l'urbanisation (voies de communication, espaces commerciaux...), la culture d'accès à la propriété font flamber les prix de l'immobilier français, influençant directement le coût du locatif. Les jeunes, débutant dans la vie active, souvent confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi, sont les premiers touchés par la pression immobilière. Cette pression immobilière crée de fortes disparités entre les jeunes dans l'accès au logement : il y a ceux qui ont les moyens financiers et qui rentrent dans le circuit, ceux qui s'en sortent par leur réseau social, leur entourage, leur famille – et un bon nombre de jeunes qui restent complètement démunis.

D'autre part, quasi aucun dispositif n'existe dans le monde rural à l'attention spécifique des jeunes ; trop rares sont les logements sociaux. Ainsi, c'est pour la plupart des jeunes un véritable défi de trouver un logement, lequel est pourtant un des pas essentiels vers l'autonomie, la construction d'une identité propre. Ainsi freinés, les jeunes développent des systèmes de débrouille : on constate ainsi l'augmentation des colocations et l'allongement de l'habitat chez les parents.

Dans ce contexte de pression foncière, difficile à enrayer, les acteurs locaux se doivent de penser des politiques de logement pour les jeunes. C'est ainsi les aider à s'intégrer.

## **■ Le logement et l'intégration des jeunes**

### **Un habitat diversifié pour une mixité sociale et générationnelle**

En milieu rural, un habitat diversifié permet de répondre aux besoins différents des situations familiales et sociales des populations désirant y vivre, pour une réelle mixité sociale et géné-

rationnelle. Précédemment, on évoquait les difficultés des jeunes à trouver un logement. Cette catégorie de la population n'est pas la seule à rencontrer des problèmes pour se loger. Les jeunes familles se trouvent confrontées au problème de l'accès à la propriété, les plus défavorisés socialement ont du mal à trouver un logement à la hauteur de leurs revenus, les personnes âgées, habitant de manière isolée en rural, rencontrent souvent des difficultés d'accès aux services. Ces différentes catégories de la population éprouvent chacune des difficultés qui leur sont spécifiques. Il est cependant primordial pour le « vivre ensemble » et l'avenir du monde rural que l'habitat permette de conserver l'ensemble des populations, quels que soient leur âge et leur niveau social. Aujourd'hui ces différentes populations habitent les campagnes, les unes à côté des autres, des interactions, des systèmes d'entraide, d'interdépendance existent, mais qui peuvent encore être développés, et pris comme point d'appui pour encourager la mixité sociale et générationnelle.

### **Solidarités nouvelles pour le logement**

#### **Un exemple d'action possible pour développer l'offre de logement**

Fondée sur le constat que « chacun, seul, devant un exclu du logement, pense ne rien pouvoir faire », l'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) a la conviction que chacun peut, avec d'autres, contribuer à briser l'exclusion par le logement. En milieu rural comme en milieu urbain, SNL propose une démarche reposant sur l'idée que des habitants d'un même quartier peuvent se regrouper et s'engager activement, tant sur le plan financier qu'humain, pour répondre aux besoins des personnes privées de logement.

L'approche originale de l'association repose sur la création de groupes locaux de solidarité constitués d'une dizaine à une vingtaine de bénévoles.

Ces groupes cherchent à mobiliser, donner ou prêter de l'argent pour l'acquisition d'un logement. Ils sont aussi un soutien pour permettre l'insertion des familles logées. Généralement, deux membres actifs sont chargés d'accueillir les personnes dans leur nouveau logement, de faciliter leur insertion dans leur voisinage et de contribuer à la recherche de solutions pour améliorer leur situation. Ils veillent aussi au bon déroulement du contrat d'habitation.

Les logements proposés par le SNL étant temporaires, les groupes locaux sont aussi chargés d'accompagner les locataires dans la recherche de logement durable.

Il se réunit en moyenne une fois par mois. C'est un temps pour faire le point sur la situation d'un locataire, accompagner son relogement, réfléchir à de nouvelles acquisitions, examiner de nouvelles demandes de logement.

*SNL UNION*

*20 rue Clovis Hugues*

*75019 Paris*

*Tél. : 01 42 01 70 89*

*Courriel : p.levin.snl@libertysurf.fr*



### **L'enracinement des jeunes en milieu rural: un choix possible Un toit en gâtine**

#### **Origines du projet**

L'association Un toit en gâtine est née en 1997 de la fusion de deux associations qui géraient, l'une un foyer de jeunes travailleurs, l'autre un service logement dans le cadre de la circulaire « CLLAJ » (centre local du logement et de l'autonomie des jeunes). Son territoire d'intervention couvre la ville, le district et les arrondissements de Parthenay. Ce territoire rural de 70 000 habitants se caractérise par une petite ville-centre jouant le rôle de pôle d'attractivité. Le marché du logement se distingue par un potentiel non négligeable de maisons vétustes et abandonnées qui font l'objet de cinq OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) et de divers programmes de réhabilitation. D'un point de vue institutionnel, le programme départemental du logement pour les personnes défavorisées est présidé alternativement par la Direction départementale de l'équipement et le Conseil général. Un toit en gâtine fait partie de la sous-commission du fonds de solidarité logement (FSL) en charge de la mise en œuvre de l'accompagnement social lié au logement.

Le public auquel s'adresse l'association est constitué de jeunes de 16 à 30 ans, travailleurs, demandeurs d'emploi, jeunes en situation d'insertion professionnelle ainsi que de publics en rupture d'habitat. 50 % des jeunes accueillis sont issus du territoire rural environnant. Un toit en gâtine a pour but de favoriser l'accès au logement des jeunes et des familles dans une optique d'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de contribuer au logement des personnes défavorisées et à leur accession à l'autonomie.

#### **Méthodes et dispositifs**

L'association assure son fonctionnement général dans le cadre des conventions signées avec les services de l'État, des collectivités territoriales et la Caisse d'allocation familiale des Deux-Sèvres.

Doté d'un accueil unique, Un toit en gâtine a développé quatre services :

- Un foyer de jeunes travailleurs de 53 places réparties à la fois dans une structure principale servant de lieu d'animation et dans des structures éclatées (foyer Soleil).
- Un service logement prenant en compte l'accueil, l'information, la médiation entre jeunes demandeurs de logement et bailleurs privés. Ce service anime en outre la gestion d'une offre diversifiée (chambres en extrême urgence, chambres d'hôtels conventionnés, logements en sous-location...).
- Un service d'accompagnement social lié au logement en direction des ménages en grande difficulté, sous mandat du FSL.
- Un centre d'hébergement et de réinsertion sociale assurant une prise en charge globale de quatre jeunes en grande difficulté.

Cette gamme étendue de solutions dans l'habitat permet de répondre au mieux aux besoins des usagers que ce soit en terme d'urgence, de mobilité (un habitat mobile répondant aux besoins de certains jeunes a été envisagé) ou d'habitat autonome.

À cette fonction d'« hébergement/logement » s'ajoutent une fonction « multiservice » et une fonction socio-éducative. La première a pour objectif de donner aux jeunes résidents le maximum d'autonomie en mettant à leur disposition un vaste panel de services (épicerie sociale restauration, laverie automatique, location de vélos, mobylettes, camionnette...) et par le prêt de matériels divers (mobilier, réfrigérateur, matériel de camping...). La seconde, la fonction socio-éducative et d'accompagnement, s'appuie sur une pédagogie basée sur l'écoute et le respect des personnes. Ce suivi éducatif et



socioprofessionnel comprend une médiation dans le cadre du parcours professionnel des jeunes et une information sur la vie quotidienne. Des aides à la subsistance et budgétaire peuvent aussi être dispensées.

L'activité de l'association Un toit en gâtine s'appuie sur un large partenariat regroupant PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation), associations intermédiaires, service logement jeunes de Niort, syndicat mixte de Gâtine, collectivités locales, centre communale d'action sociale, PACT (protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat) des Deux-Sèvres, OPAC (office public d'aménagement et de construction) Nord Deux-Sèvres, propriétaires privés (baux à réhabilitation) et hôteliers (conventions d'hébergement d'urgence).

*FJT*

*38, rue Ganne*

*79200 Parthenay*

*Tél. : 05 49 64 98 36*

### **Société civile immobilière solidaire créée par des jeunes au Pays basque « Herrian Bizi – SCI Solidaire! »**

#### **Historique du projet**

Le projet démarre avec la constitution d'un groupe au sein d'Euskaldun Gazteria (branche Pays basque du MRJC). Aidé par la MSA (intégration d'un programme Plan jeune), ce groupe réalise un diagnostic de territoire sur Garazi-Baigorri sur le thème « Comment vivre et travailler au Pays basque intérieur » et publie ses résultats en décembre 2003. Suite à ce travail, le groupe décide de creuser davantage une question précise: « Comment favoriser l'accès au logement des jeunes? », organise une conférence publique (décembre 2004) et publie une plaquette résumant ses réflexions (printemps 2005). Aujourd'hui, le groupe concrétise l'une des solutions imaginées: le projet SCI.

#### **Les constats et préoccupations sur le logement**

Le travail de recherche met en avant plusieurs points jugés comme problématiques :

- L'augmentation des prix.
- La perte de patrimoine.
- L'inadéquation du parc immobilier aux besoins des habitants.
- L'existence de logements vacants.
- Le manque de rénovation des maisons anciennes.
- Une prise de conscience insuffisante.

Euskaldun Gazteria se propose de contribuer à répondre à la crise du logement en Pays basque de manière collective et populaire. Le projet est simple: créer avec l'aide de la population une Société civile immobilière (SCI) qui permettra de sortir une maison du cercle de la spéculation immobilière en l'achetant, en la rénovant et en y construisant des appartements conventionnés qui seront loués à des jeunes à des tarifs hors cours du marché.

Les habitants sont donc invités à acheter des parts de la société (à devenir copropriétaires) et à aider à la mise en place du projet.

*Euskaldun Gazteria*

*Courriel : euskaldun.gazteria@free.fr*

## **La gestion du foncier**

Gérer le foncier en rural est primordial d'une multiplicité de points de vue, pour permettre l'accès au logement d'un maximum de personnes, parce que la terre sert à nourrir les hommes, parce qu'il y a une forte urbanisation du foncier... Gérer le foncier consiste à gérer des utilisations différentes de la terre (agriculture, habitat résidentiel, urbanisation...). La SAFER est un outil de gestion du foncier en rural, gérant essentiellement les terres agricoles, son rôle s'étendant même aux maisons de campagne. Cependant, elle n'a que peu de prise sur le foncier voué à d'autres utilisations. Sur ces questions d'accès au foncier, il peut être intéressant que les communes rurales travaillent en relation avec leurs voisins citadins sur les questions de l'habitat. Une meilleure cohérence pourrait en résulter, ainsi qu'un échange d'expériences.

### **Terre de liens**

Depuis février 1998, un groupe d'acteurs se réunit, au sein de Relier, pour travailler sur les initiatives collectives d'achat et de gestion du foncier et du bâti en milieu rural. Terre de liens a été créée afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Recenser les groupements fonciers agricoles (GFA), les sociétés civiles immobilières (SCI) et associations en lien avec le foncier collectif et capitaliser leurs expériences.
- Diffuser l'information entre les groupes locaux et auprès des partenaires (apporteurs de parts potentiels, associations de consommateurs, GFA et SCI existants...).
- Soutenir et accompagner les porteurs de projet dans leur démarche d'accession collective au foncier.
- Informer le grand public et permettre la collecte d'épargne à destination du foncier collectif.
- Être force de propositions auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer la législation.

#### **Terre de liens : un réseau d'appui à des projets...**

Témoignage du GFA de Saint-Zacharie créé pour contrecarrer un projet immobilier.

Objectif : permettre l'installation d'un jeune sur la commune.

Constitution d'un GFA pour acquérir le foncier.

Diffusion large de l'information par le réseau associatif local. Les fonds collectés sont insuffisants : comment élargir le réseau des preneurs de parts potentiels ? La COB (Commission des opérations boursières) interdit de faire un appel public à l'épargne.

Terre de liens souhaite apporter des réponses à ces questions. L'association cherche à faire évoluer la loi et travaille à la mise en place d'un outil de collecte d'épargne solidaire à destination du foncier. Nous avons tous des racines, des origines plus ou moins rurales, un ancrage plus ou moins fort dans un terroir..., et certains ont le souci de préserver un patrimoine rural pour qu'il ne soit pas bétonné à tout jamais.

Terre de liens est également capitale pour mutualiser les expériences et mettre les gens en réseau. Terre de liens favorise l'échange avec des GFA et SCI existants ; il est important de bénéficier des acquis des autres.

*Christine Coquio du GFA de Saint-Zacharie*

*Pour plus d'informations : [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)*

### Habitat, paysage et relation sociale

Par ailleurs, les démarches de construction et d'architecture gagneraient à tirer parti des ressources locales (dans le choix des matériaux, des formes de chauffage et de fourniture d'énergie) et à s'inscrire dans « l'esprit du lieu » pour permettre une cohérence patrimoniale et paysagère des lieux.

Ces orientations devraient aussi inciter à privilégier des formes d'habitat groupé pour éviter le mitage du paysage, rendre plus facile certains choix de construction et d'aménagement, et limiter les coûts publics d'aménagement urbain.

#### **Autoréhabilitation de son logement et insertion Association ACTIFS 36**

##### **Origine du projet**

L'association ACTIFS 36 a été créée en 1994. Ses objectifs sont de favoriser la réalisation de projets d'insertion par le logement intégrant une participation active des futurs locataires à la réhabilitation des logements, et de mobiliser différents partenaires et institutions autour d'actions innovantes et concrètes concernant la réinsertion sociale. Elle agit en milieu rural dans le département de l'Indre sur les communes de Reuilly, Poulaines, Buxeuil, Vatan, Argenton-sur-Creuse. Deux activités économiques dominent : l'agriculture (viticulture, céréaliculture, polyculture) et l'industrie textile, constituée de PME sous-traitantes, qui est en crise. Le processus de désertification est marqué. Le taux de chômage est en augmentation et le vieillissement de la population sensible.

En 1995, les premières opérations sont menées sur la commune de Reuilly. Durant l'année 1996, l'opération porte sur les communes de Poulaines, Bruxeuil et Vatan, puis sur la commune d'Argenton-sur-Creuse en 1997.

##### **Le dispositif**

Une société anonyme d'habitation à loyer modéré (SA HLM) qui couvre deux départements mène une opération d'acquisition/amélioration de logements locatifs en milieu rural. Cette opération a pour objectif de coupler l'insertion de personnes en difficulté avec la réhabilitation du patrimoine bâti rural. Outre l'activité qu'elle génère pour l'artisanat local, l'opération permet aux futurs locataires de participer, dans le cadre de contrat emploi solidarité (CES), aux travaux de réhabilitation des logements qu'ils vont occuper par la suite. Les attributaires de ces logements bénéficient d'un accompagnement social, d'une aide à la recherche d'emploi et d'une diffusion de leur demande d'emploi par la Chambre des métiers auprès des artisans. ACTIFS 36 est maître d'œuvre entre la société d'HLM qui acquiert le bâti et l'association d'insertion (Solidarité Accueil et/ou l'Office technique d'insertion) qui met en place des chantiers.

Le dispositif repose sur un engagement des différents partenaires dans le cadre d'un contrat : le locataire, la commune, l'association ACTIFS 36, la SA HLM, Solidarité Accueil et/ou l'Office technique d'insertion (OTDI), la Chambre des métiers.

ACTIFS 36 permet l'amélioration du parc locatif. Il souhaite orienter ses projets vers le bâtiment en matériaux sains et vers les chantiers de solidarité entre jeunes et personnes âgées.

*ACTIFS 36  
17, place Lafayette  
36000 Châteauroux  
Tél. : 02 54 61 57 73*



# Des perspectives pour le milieu rural

Nous souhaitons, à travers cette dernière partie, donner des pistes de travail, des exemples d'actions ou de politiques publiques, qui pourraient créer des conditions favorables à l'intégration des jeunes dans les territoires ruraux. Nous souhaitons, au préalable, mettre en avant la nécessité de bien connaître le territoire et la réalité des jeunes avant de mettre en œuvre une politique et une action. La diversité des territoires ruraux, ainsi que la volonté grandissante des citoyens de prendre part à la vie locale, nous invitent à articuler la question de l'intégration des jeunes aux autres axes d'un projet de territoire partagé. Comme nous l'avons montré précédemment, il n'existe pas de « problème jeune », mais une nécessité de rendre nos territoires ruraux vivants, en y impulsant notamment le dynamisme d'une population de jeunes. Jeunes, qui dans un environnement favorable, deviennent acteurs du développement des territoires ruraux.

Nous avons cerné trois pistes d'actions possibles, pistes complémentaires, prenant en compte le parcours des jeunes ruraux, leurs aspirations, et encourageant l'ambition de notre mouvement de jeunes ruraux pour les campagnes.

## *Permettre aux jeunes de projeter leur avenir en milieu rural*

Comme nous avons pu le relever précédemment, l'un des freins à l'installation de jeunes en milieu rural est sans doute la difficulté (et non pas le désir), d'y envisager son avenir notamment son avenir professionnel. Pour les jeunes, une meilleure connaissance du territoire, le maintien de liens avec celui-ci (pour les jeunes issus des campagnes) pendant les absences prolongées dues par exemple aux études, la prise en compte du territoire dans l'élaboration du projet professionnel, sont autant de leviers qui permettraient d'avoir un regard lucide sur la capacité d'accueil et de développement d'activités des territoires ruraux.

Comme le disait une jeune de 17 ans parlant de son département lors d'un débat sur l'emploi en milieu rural, « le travail il y en a peut-être, mais il se cache ! » Cette expression illustre bien le manque de connaissances des jeunes de leur territoire, et notamment de son activité économique et ses potentialités. À l'heure du départ pour les études, les jeunes quittent leur territoire sans avoir conscience que celui-ci pourra à nouveau les accueillir une fois formés.

L'école, les associations et les collectivités territoriales peuvent mettre en place des démarches éducatives permettant l'appropriation des réalités socio-économiques du territoire dans un esprit de coopération. Favoriser la mobilité vers d'autres territoires, notamment urbains, renforce le regard critique des jeunes et des enfants sur leur propre territoire et casse les mythes du « c'est mieux ailleurs ».

*Sens des actions à mener :*

– **Compléter les politiques éducatives et de jeunesse afin de renforcer la connaissance et l'attachement au territoire.** À partir de l'école et des associations d'éducation populaire, développer des démarches éducatives au service d'une meilleure appropriation du patrimoine et des potentialités du territoire par les jeunes.

**Favoriser la mobilité des jeunes pour qu'ils puissent faire l'expérience de vie dans différents territoires.** Par le biais de séjours éducatifs, de stages professionnels, de voyages d'études, d'expériences de volontariat, permettre aux jeunes de mieux connaître les spécificités des différents territoires, notamment ville et campagne.

**À titre d'exemple**

**Les échanges ville/campagne : expérimentation réalisée par le MRJC Limousin de 1997 à 2003**

Le projet est né de la volonté de jeunes responsables du MRJC Limousin, l'objectif étant de favoriser la rencontre entre des jeunes citadins de quartiers populaires et des jeunes ruraux, pour permettre la découverte, l'expérimentation par chacun de leurs lieux de vie réciproques. C'est avec des enfants de 8 à 12 ans et en partenariat avec l'association Ébullition (de L'Île-Saint-Denis) que l'expérience s'est concrétisée sur plusieurs années.

Durant chaque été, un séjour de trois semaines était co-organisé : les enfants des deux milieux se retrouvaient quinze jours dans la Creuse autour d'activités de découverte de la campagne (jardin, rénovation d'une tourbière, *Land Art...*), puis se rendaient ensemble sur L'Île-Saint-Denis pour découvrir le milieu urbain (jeu de piste découverte du quartier, repas de quartier...).

Travailler avec un public d'enfants sur plusieurs années a permis la rencontre des familles qui se retrouvaient pour les fêtes des associations, des formations, des week-ends.

L'expérimentation a permis aux enfants de porter un regard critique sur leurs lieux de vie réciproques. La campagne et la ville sont des lieux avec leurs avantages et leurs inconvénients. Les échanges ont aussi permis aux enfants de L'Île-Saint-Denis et à leurs familles d'avoir un pied-à-terre en Creuse.

*MRJC Limousin*

*Courriel : mrjcregionlim@aol.com*

## **Permettre aux jeunes de garder un lien avec leur territoire durant leurs études**

Nombreux sont les jeunes issus du milieu rural quittant leur territoire pour les études supérieures. Loin de chez eux, ils sont confrontés à de nouvelles réalités. Il serait vain de vouloir empêcher ces départs, il nous semble même important d'offrir au plus grand nombre de vivre une expérience en dehors de sa région d'origine. Cependant, on a pu constater que plus l'expérience urbaine est longue, moins la personne envisage un retour immédiat à la campagne. Préserver le lien entre les étudiants et leur territoire d'origine peut être un moyen pour favoriser leur installation en milieu rural à la fin de leurs études. Du côté des territoires, cela pourrait venir combler le déficit d'emplois qualifiés et de développer l'emploi tertiaire peu présent actuellement en rural.

Le lien entre les étudiants et leurs villages est souvent facilité par les associations. Le comité des fêtes, le club de foot, par exemple, constituent souvent le prétexte du retour le week-end, le lieu de retrouvailles entre copains. Ce rôle des associations est certes important, mais il ne permet pas suffisamment l'ouverture sur le monde économique, sur les perspectives d'installation professionnelle pour ces jeunes.

*Sens des actions à mener :*

- **Mettre en relation des acteurs économiques des territoires ruraux avec les lieux de formation supérieure pour faciliter les stages d'études dans les entreprises rurales et les formes de tutorat pour débiter son expérience professionnelle.** L'enjeu étant aussi que les spécificités rurales soient mieux prises en compte dans la formation professionnelle et supérieure.
- **Informers les jeunes étudiants originaires d'un territoire, de l'actualité locale par un journal, par Internet..., en cernant en fonction de leurs parcours, leurs centres d'intérêt.**

**ET POURQUOI PAS ?  
DES STAGES EN MILIEU RURAL**

Souvent, les étudiants dans leur parcours de formation ont à réaliser un stage en entreprise ou une étude dans une structure différente de leur école. Globalement, peu de stages se réalisent en milieu rural et encore plus rarement dans des domaines spécifiques d'études supérieures. Cela se doit sans doute au manque d'offre de la part des entreprises rurales. Les entrepreneurs ruraux travaillant souvent seuls ou avec quelques ouvriers n'ont pas la capacité d'accueillir un étudiant pendant plusieurs mois sur un domaine spécifique. Ce qui n'est pas possible par une entreprise peut l'être par plusieurs. En proposant collectivement des possibilités de stages, des entreprises pourraient bénéficier de l'appui de stagiaires. Cela leur permettrait d'étudier des nouvelles perspectives de développement de leurs entreprises, ce qu'elles ne réaliseraient pas autrement.

**ET POURQUOI PAS ?  
DES JUMELAGES, DES JOBS SAISONNIERS...**

Dans le cadre de certains jumelages entre deux communes de pays différents, il est proposé aux jeunes des travaux saisonniers dans la commune partenaire. Les jeunes sont hébergés à titre gracieux par les habitants. Ce type d'échange pourrait être envisagé dans le cadre d'échanges entre territoires ruraux et urbains. En mettant en relation les acteurs économiques, les travaux saisonniers pourraient permettre à des jeunes d'avoir une première expérience sur un territoire méconnu.

### **À titre d'exemple**

#### **Place aux jeunes (Québec)**

Place aux jeunes est né au Québec, il y a maintenant seize ans, de la volonté de contrer l'exode régional des jeunes Québécois en facilitant leur retour et leur intégration professionnelle et sociale dans leur région d'origine. Son histoire commence à la fin des années 1980, au cours d'un congrès international sur le développement local. C'est à cette occasion que l'étincelle se produit entre le représentant d'une expérience italienne pour contrer l'exode, un Français et deux Québécois. À la suite de quelques échanges, en 1990-1991, trois projets pilotes voient le jour dans des régions partageant la même motivation, celle de combattre l'exode des jeunes sur leur territoire, soit Charlevoix, Chapais-Chibougamau et Vallée-de-la-Matapédia.

Incorporé en 1995, Place aux jeunes s'est développé rapidement et représente aujourd'hui soixante-dix membres issus des quatre coins du Québec. Au fil des ans, de nombreux partenaires et groupes de chercheurs se sont alliés à la cause de Place aux jeunes ce qui en a assuré le succès.

Jusqu'à tout récemment, l'initiative s'adressait plus particulièrement aux jeunes de 18 à 35 ans originaires d'une région donnée qui avaient terminé ou qui étaient en voie de terminer des études universitaires, collégiales ou secondaires professionnelles. Ayant atteint un certain niveau de maturité, Place aux jeunes voit maintenant plus grand. En plus de continuer à intervenir directement auprès des jeunes, il vise à sensibiliser la population entière au phénomène de la migration et au potentiel des régions du Québec afin qu'encore plus de jeunes choisissent de s'y établir pour travailler, s'impliquer, fonder une famille, acquérir une demeure, acquérir de l'expérience, créer des entreprises...

La mission de Place aux jeunes consiste à « lutter contre l'exode et influencer la migration des jeunes qualifiés au profit de l'ensemble des régions du Québec ».

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Prévenir et freiner l'exode des jeunes vers les grands centres.
- Favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région.
- Promouvoir et faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région.
- Sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux impacts de l'exode.
- Stimuler la création d'entreprises en région.

Place aux jeunes du Québec existe avant tout afin de veiller aux intérêts de ses membres et de répondre à leurs besoins. Le soutien des projets est d'abord assuré par téléphone mais aussi, de façon électronique. Les trois sites Web contribuent également à alimenter les membres : [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca), [www.intranet.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.intranet.placeauxjeunes.qc.ca) ainsi que [www.accrodesregions.qc.ca](http://www.accrodesregions.qc.ca). Du matériel promotionnel commun est aussi développé et est fourni aux membres de façon à assurer une cohérence au niveau des communications : affiches, dépliants, pochettes de presse... Enfin, le bulletin mensuel *La PAJe* leur assure une information constamment renouvelée.

Les activités des soixante-dix projets régionaux et celles de Place aux jeunes du Québec sont rendues possibles grâce à la contribution financière de plusieurs partenaires. Ces investissements ont généré d'importantes contributions du milieu puisque chaque dollar investi correspond à une contribution équivalente en région.



## **Favoriser le lien entre projet de vie, projet professionnel et projet de territoire**

Beaucoup d'enquêtes le montrent, l'aspiration principale de l'ensemble des nouveaux arrivants à la campagne est la qualité de vie. Derrière cette expression, il y a bien sûr la notion de qualité de l'environnement, mais aussi la recherche d'un équilibre, de bien-être personnel, familial, professionnel. Ce changement de vie semble correspondre à une recherche de sens, de mise en cohérence entre des aspirations professionnelles et un mode de vie. Les personnes désireuses de vivre à la campagne voient dans cet espace la possibilité de construire un projet de vie.

Parallèlement, les jeunes sont confrontés à la question de leur avenir. Ils le construisent essentiellement dans le cadre de l'école ou des lieux de formation avec comme unique porte d'entrée, la voie professionnelle. Dans le contexte actuel, l'emploi et l'avenir professionnel revêtent une importance particulière pour les jeunes. Les écoles et lieux de formation ont aujourd'hui en charge l'orientation des jeunes. Ils orientent les élèves vers des filières, des métiers dans une logique de marché concurrentiel. L'obtention du diplôme devient alors centrale dans l'apprentissage. Nous sommes vraiment loin de permettre aux jeunes de s'orienter, c'est-à-dire de construire leur avenir à travers un parcours où vont s'affiner aspirations personnelles, acquisitions de compétences, développement d'un projet professionnel.

Dans un contexte où le monde du travail est dur et fait souvent l'objet de désillusions pour les jeunes, qui perçoivent de plus en plus leur futur métier comme source d'épanouissement personnel, il est nécessaire de leur permettre de lier projet de vie et projet professionnel. L'approche territoriale d'une activité ou d'un emploi invite à une autre posture : quels sont les besoins du territoire que j'habite ? Comment y inscrire mon activité ? Avec quels partenaires travailler ?... La transversalité imposée par le territoire permet de sortir du monde de la concurrence pour regarder l'utilité de son activité pour soi et son territoire de vie.

Comme la question de la qualité de vie, celle de la qualité de l'emploi doit devenir un atout pour les territoires ruraux. Permettre aux jeunes de faire du lien entre projet de vie, projet professionnel et territoire est un levier pour le dynamisme du rural.

### **À titre d'exemple**

#### **Expérimentation du MRJC : permettre aux jeunes ruraux d'allier projet personnel et professionnel avec développement local d'un territoire**

##### **Cette expérimentation se base sur quatre intuitions**

- De nombreux jeunes issus du milieu rural expriment le désir de vivre en milieu rural (92 % des jeunes issus du milieu rural) mais ils rencontrent des freins à la concrétisation de ce désir : déficit d'emplois notamment qualifiés, manque de logements, de transports en commun, d'accès à la culture...
- La période de la jeunesse est le moment de la vie où se définissent le plus fortement le projet professionnel et le projet de vie. Il existe peu de lieux où il est possible pour le jeune de mettre en lien son parcours, des valeurs et le territoire où il a envie de s'installer.
- Le milieu rural est un territoire riche en potentiel économique : des entreprises vont être en grand nombre à transmettre, le secteur des services est largement à développer... Il nous semble que le travail sur l'articulation entre projet de vie/projet professionnel est

intéressant à mettre en lien également avec un projet de territoire. Les potentiels du territoire pourront alors être une base ouverte pour construire des parcours professionnels.

– Pour que les projets de créations ou de reprises d'activité prennent en compte une dimension de développement local durable, il est important que les acteurs de ce territoire soient moteurs dans leur émergence.

#### **Objectifs de cette expérimentation nationale (2006-2008)**

– Tester et analyser une démarche qui permette à des jeunes de construire un projet professionnel qui soit en adéquation avec leur projet de vie et un territoire. Nous souhaitons ainsi offrir aux jeunes l'occasion de réfléchir à leur avenir, d'échanger avec d'autres, de les aider à poser des choix en tenant compte de certaines valeurs...

– Démultiplier cette démarche sur les territoires ruraux afin de participer à leur développement et de favoriser l'installation de jeunes en milieu rural. Ce sera notamment l'occasion de mettre en valeur le potentiel de ce territoire, de mettre en avant les besoins qui peuvent émerger de la population qui y habite, de faire naître des projets « innovants », c'est-à-dire qui répondent à une utilité sociale et à des valeurs que nous souhaitons défendre, notamment appuyées sur les courants de l'économie sociale et solidaire et du développement durable.

#### **Un dispositif local découpé en 5 étapes et porté par un collectif de jeunes, sur un territoire ciblé, motivé par l'installation en rural (y vivre, y travailler, s'y investir...)**

– Partir du parcours du jeune et lui permettre d'exprimer ses envies en terme de lieux de vie, de projet professionnel, ses convictions.

– Réaliser un diagnostic qui permettra de comprendre le fonctionnement du territoire, de connaître ses acteurs et de se confronter à sa réalité socio-économique.

– À partir de ce travail, imaginer quels sont les projets qui pourraient naître sur ce territoire, en tenant compte des besoins du territoire.

– Concrétiser un ou plusieurs projets avec les acteurs du territoire, portés ou non par le groupe.

– Proposer à d'autres de vivre cette démarche.

#### **À qui peut s'adresser le projet ?**

– À des jeunes qui sont en période d'orientation professionnelle.

– À des jeunes qui souhaitent mettre plus en cohérence des aspirations de vie et des choix professionnels.

– À des jeunes qui souhaitent s'impliquer dans le développement de leur territoire.

## *Inscrire l'emploi dans le développement du territoire, en rendant les jeunes acteurs du développement économique*

Le développement économique est un levier important pour l'intégration des jeunes sur un territoire, car il permet la création d'emplois et d'activité. Rendre les jeunes acteurs de ce développement, c'est garantir leur investissement sur le territoire, générant ainsi un dynamisme intergénérationnel. Nous l'avons vu précédemment, les territoires ruraux sont riches en potentiels économiques. En s'appuyant sur l'existant et les ressources d'un territoire, un certain nombre d'activités peuvent naître, qui à leur tour feront émerger de nouvelles demandes...

Toujours dans un souci de mixité sociale, l'offre d'emplois doit être diversifiée. Le développement de la création d'entreprise est une voie. La création d'emplois salariés n'est pas à négliger. Au moment de la retraite de la génération du « baby-boom », les reprises de structures agricoles, artisanales et commerciales compteront dans le développement économique.

La diversité des territoires ruraux et de leur situation économique ne nous permet pas d'avoir une approche standardisée du développement de l'emploi.

Aujourd'hui, les territoires ruraux ne peuvent plus fonder uniquement leur développement économique sur la venue d'une grosse entreprise qui fournira des emplois à une majeure partie des habitants d'un village. C'est un ensemble d'activités, de projets qui dynamiseront l'économie d'un territoire.

Il nous semble qu'un développement endogène est à la fois plus réaliste et plus durable. Pour ce faire, la démarche de construction de projet de territoire semble être une étape incontournable : une bonne connaissance des réalités économiques et sociales, des ressources du territoire et une prise en compte des aspirations des habitants, de leurs besoins et ceux des entreprises sont autant de leviers pour élaborer des perspectives de développement d'activités, même pour des territoires ruraux isolés.

Pour nous, la création d'activité économique naît de la rencontre entre les différentes composantes d'un territoire et les idées d'un porteur de projet. Il faut donc construire les conditions de confrontation entre porteurs de projets et réalités locales.

La jeunesse est porteuse de dynamisme, et elle est souvent généreuse dans ses investissements personnels. Elle porte en elle la capacité d'innovation pour peu qu'on lui fasse confiance et qu'on lui offre des possibilités d'expérimentations. Dans la Creuse, le bilan des « emplois jeunes » montre notamment que les jeunes ayant bénéficié de ce dispositif ont pu développer du lien avec le territoire. Pour développer une nouvelle activité, ils ont été amenés à le découvrir, à rencontrer d'autres acteurs, contribuant ainsi à la construction de leur réseau social. Contrairement à d'autres jeunes embauchés en CDD dans des entreprises, les jeunes issus d'autres territoires sont restés dans la Creuse à la fin de leur contrat « emploi jeune ».

*Sens des actions à mener :*

- **Appuyer les jeunes dans leur démarche de création d'activité.** C'est créer des cadres adaptés qui permettent l'installation progressive ou l'expérimentation. L'économie sociale et solidaire permet le développement de la pluri-activité et de la microentreprise.
- **Impliquer les jeunes dans l'émergence des services et activités répondant aux besoins des populations ou à des ressources du territoire.**

## Faciliter la création d'emplois

---

Les acteurs économiques, y compris du secteur agricole, sont trop souvent absents des lieux de définition de projet de territoire (conseil de développement...). Cela est préjudiciable au développement économique et à la création d'emplois, l'économie rurale étant principalement animée par un réseau de petites et moyennes entreprises avec peu de salariés. Pourtant, l'installation de jeunes dépend beaucoup de l'emploi salarié et du type d'emplois proposés. L'emploi intérimaire n'est pas favorable à l'installation durable de jeunes sur un territoire. Pourtant, l'emploi précaire se développe en rural aussi. La coopération des acteurs économiques et la mutualisation de moyens peuvent être des leviers à la création d'emplois durables. Cette coopération peut également être vecteur de nouveaux emplois qualifiés, notamment dans le domaine des services aux entreprises, secteur peu présent en rural. Le secteur agricole peut également être vecteur de création d'emplois. La coopération a été motrice du développement en agriculture et les agriculteurs y sont familiarisés. L'agriculture de groupe a joué et joue encore un rôle important dans l'innovation et la démultiplication des expériences positives en la matière. C'est donc une force de l'agriculture. Cependant, les agriculteurs ont peu conscience du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer dans le développement des territoires ruraux. Il est nécessaire que la profession s'ouvre et mette ses savoir-faire au service du développement global du territoire. L'agriculture territorialisée est génératrice d'emplois.

*Sens des actions à mener :*

- **Faire valoir l'intérêt de la coopération entre différents acteurs économiques, les lieux de formation** afin de mettre en commun des moyens permettant le développement des différentes filières présentes sur le territoire.
- **Créer des structures porteuses d'emplois salariés pour le maintien de services de proximité ou le développement d'activités existantes.**

## Faciliter la transmission agricole et la reprise d'activité en rural

---

Le troisième volet générateur de développement économique pour les territoires ruraux est la transmission d'activités existantes. Nous l'avons constaté, nous entrons dans une décennie où les départs en retraite se multiplient. L'enjeu pour les territoires est de garder leur tissu de petites entreprises génératrices d'emplois, notamment pour les services aux personnes. La non-reprise de ces entreprises d'artisanat, de commerce aurait pour conséquence la concentration de ceux-ci dans les gros bourg ruraux, désertifiant d'autant plus les communes alentour. L'expérience de certains territoires montre la difficulté de trouver des repreneurs dans ces domaines. Cela est dû effectivement à un déficit national global de jeunes formés aux métiers manuels, ces filières étant souvent dévalorisées. Faire reposer les difficultés de la transmission d'entreprises en rural sur ce seul constat serait simpliste. De nombreux freins existent autour de l'entrepreneuriat. Créer ou reprendre une entreprise n'est pas une possibilité offerte à tout le monde. Dans l'enquête que nous avons réalisée, seulement 18 % des jeunes issus du milieu rural n'envisagent pas la création ou la reprise d'une activité. Devenir entrepreneur est donc motivant pour les jeunes. Les freins sont de plusieurs ordres sans doute. Ils sont d'abord financiers. Les jeunes débarquant sur le marché du travail, à la sortie de leurs études ou même après quelques années de salariat, n'ont pas le capital d'investissement nécessaire. Les risques liés au statut d'indépendant font aussi reculer un certain nombre de candidats (engagement des biens personnels, échec non sécurisé...). Se mettre à son compte, c'est aussi renoncer aux avantages du salariat (vacances,

chômage, 35 h...). Enfin, le dernier frein que nous pouvons relever est celui d'une formation qui n'est pas complète. Les formations dans les domaines de l'artisanat et du commerce sont axées sur l'apprentissage d'un métier. Les jeunes ne sortent pas des filières professionnelles avec un bagage suffisant, en gestion d'entreprise. Pourtant, il semble bien que la jeunesse soit en capacité de rénover la conception de certains métiers et d'innover. Une multitude de petits projets le montre : être paysan boulanger (c'est-à-dire produire les céréales qui serviront à faire le pain), développer une activité de dépannage en tout genre, de la réparation du frigo à la tondeuse...

Pour permettre le renouvellement du tissu artisanal et commercial des territoires ruraux, nous avons à construire de nouveaux cadres, et différents acteurs à différentes échelles du territoire doivent agir : la question du statut de l'indépendant doit être revue, les prêts pour les jeunes entrepreneurs doivent être facilités, le droit à l'expérimentation doit se développer afin d'acquérir des compétences nouvelles, de nouveaux statuts d'entreprises doivent être inventés.

Concernant l'installation agricole, l'enjeu d'assurer la reprise de chaque structure existante n'est pas partagée. Pourtant, la baisse du nombre d'agriculteurs n'est pas favorable au développement économique des territoires, d'une part parce qu'elle entraîne la désertification des campagnes, d'autre part parce qu'elle ne permet pas au monde agricole de relever les défis qui se posent à lui (défis environnemental, social, économique). Les freins à l'installation des jeunes sont les mêmes que pour une autre entreprise (investissement, conditions de travail, exigence de compétences multiples). Se rajoutent à cela la difficulté d'accès au foncier et un manque de confiance très fort de la profession pour des projets atypiques. Permettre aux cédants d'anticiper la question de l'avenir de leur ferme après leur départ en retraite, accueillir des jeunes qui n'ont pas d'origine agricole sont des leviers importants. À cela se rajoutent la nécessité de créer des cadres sécurisés d'expérimentation d'activité agricole et la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs sur un territoire pour faciliter l'installation agricole.

*Sens des actions à mener :*

- **Permettre aux cédants d'anticiper la reprise de leurs entreprises et d'y réfléchir collectivement avec les élus, les usagers...**
- **Créer un entourage favorable à la reprise d'entreprises ou de fermes par des jeunes n'ayant pas suffisamment d'expérience ou des moyens pour entreprendre.**

## ET POURQUOI PAS ? DÉVELOPPER LE TUTORAT

Comme il existe déjà des expériences de ce type dans le secteur agricole, la mise en place de tutorat ou de structures d'accompagnement dans le domaine de la création et de la reprise d'entreprises d'artisanat, de commerce, serait bénéfique à l'installation de jeunes.

Le tutorat permet un accompagnement personnalisé du jeune repreneur par une personne de la profession.

La mise en place d'un accompagnement sur des compétences particulières telles que la comptabilité et la gestion, serait également bienvenue auprès de jeunes souvent dépourvus d'expérience en tant qu'entrepreneur. Certaines coopératives agricoles le pratiquent sous forme de services gratuits dans les premières années d'installation.

## **Une expérimentation du MRJC: Espace coopératif d'apprentissage et de développement pour l'innovation agricole (ECADIA)**

### **Des mutations qui amènent à repenser l'intégration de jeunes dans l'agriculture**

#### *Une socialisation professionnelle en cours de recomposition dans l'agriculture*

L'agriculture reste un des secteurs d'activité où la famille joue un rôle important dans la socialisation professionnelle des nouveaux actifs. Cependant, cette situation est en train de changer depuis plusieurs années. Les enfants d'agriculteurs rejoignent de plus en plus le lot commun du reste de la jeunesse pour laquelle le choix de l'activité professionnelle n'est pas subordonné au métier des parents. C'est pourquoi, si l'on veut assurer un renouvellement suffisant des actifs agricoles, ce secteur d'activité devra de plus en plus accueillir des jeunes non issus de familles agricoles.

Cependant les processus de socialisation professionnelle dans l'agriculture sont encore beaucoup pensés en complément de ce que permet ou non la transmission familiale. Un enjeu fort des années à venir est donc de revoir l'organisation sociale et professionnelle de l'agriculture afin d'accueillir plus facilement à l'avenir des jeunes d'autres horizons.

#### *Une activité agricole en cours de redéfinition*

La profession agricole vit des bouleversements qui questionnent fortement l'activité agricole dans son essence même. De nouvelles demandes sociétales sont adressées à l'agriculture. L'objectif n'est pas seulement d'installer des jeunes, mais bien que ces jeunes fassent le choix de l'activité agricole et s'engagent dans les réorientations qui deviennent aujourd'hui nécessaires pour l'agriculture.

Celles-ci montrent surtout le besoin de repenser l'organisation de l'agriculture et des dynamiques sociales qui permettront aux jeunes de bâtir leur propre trajectoire professionnelle, au sein d'une entreprise plus vaste de redéfinition des fonctions de l'agriculture.

#### *Permettre une première expérience professionnelle déterminante*

Pour faciliter l'amorce de trajectoires professionnelles dans l'agriculture, le salariat agricole est une pratique existante dont l'analyse révèle l'effet engageant dans une démarche d'installation agricole. Lorsqu'il s'effectue dans des formes collectives, telles que les groupements d'employeurs et services de remplacement, il permet parfois plus facilement une mise en relation avec d'éventuels agriculteurs en recherche de successeurs ou d'associés. Il nous semble nécessaire de multiplier ce genre d'espaces qui permettent l'acquisition d'une expérience professionnelle et qui peuvent confirmer le désir d'exercer une activité agricole.

#### *Innover pour renouveler le contexte de l'installation agricole*

De nouvelles démarches sont donc à imaginer dans un objectif d'installation et doivent aussi se penser de manière à offrir des supports pour initier de nouveaux services ou activités agricoles en adéquation avec les besoins du territoire. Ce sera là une manière de s'appuyer sur les jeunes générations pour conduire l'innovation dans le développement agricole. Des espaces restent à multiplier, combinant à la fois expérimentation professionnelle et agricole.

C'est pourquoi ces actions doivent s'inscrire au cœur de stratégies territoriales concertées impliquant aussi bien les collectivités locales, les organisations de déve-

loppement agricole, que les autres acteurs socio-économiques. L'enjeu est de se saisir de l'installation agricole pour réinvestir le lien entre l'agriculture et son territoire et ainsi faire des futurs agriculteurs des acteurs du développement territorial.

Ces constats se retrouvent dans l'ensemble de la société française qui se caractérise par ses difficultés d'intégration socio-économique de ses jeunes populations.

### **Objectifs généraux poursuivis**

#### *Objectif principal*

« Mener une recherche-action visant à identifier les conditions et les modalités nécessaires à un développement d'espaces coopératifs d'apprentissage et de développement de l'innovation agricole. »

#### *Objectifs opérationnels*

– Identifier sur plusieurs territoires les freins et leviers pour l'installation agricole ainsi que la forme possible d'un ECADIA.

Pour mieux mesurer la faisabilité de ces espaces innovants, cinq sites locaux (des équipes MRJC en partenariat avec d'autres acteurs agricoles et ruraux...) ont été choisis pour analyser le contexte local à l'installation agricole. Ces sites sont en cours ou en fin d'une démarche de diagnostic local de l'installation et imaginent la déclinaison d'un ECADIA dans ces diverses réalités territoriales.

– Mesurer la pertinence et la faisabilité d'espaces coopératifs d'apprentissage et de développement de l'innovation agricole.

Actuellement, les représentants des sites discutent avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, acteurs socio-économiques...) sur la possibilité de mise en place d'un ECADIA. L'objectif est de mesurer les résistances et motivations des acteurs susceptibles de s'associer pour sa mise en place. Ceci pour mieux analyser quelles peuvent être les conditions propices à un travail multipartenarial pour mettre en place et faire fonctionner un ECADIA.

À travers ces études de cas, confrontations de projets, il s'agit de mieux analyser quelles peuvent être les conditions propices à des coopérations territoriales en matière d'installation agricole. Nous nous attachons à identifier les moyens d'asseoir sur les territoires pilotes un travail multipartenarial pour mettre en place et faire fonctionner un ECADIA.

– Mutualiser les différentes expérimentations des sites locaux.

Pour la mise en place de cette expérimentation, la tête de réseau du MRJC joue un rôle de coordination et de centre ressource. En effet, elle réunit quatre fois dans l'année des représentants des cinq sites pour confronter les expériences et les confronter au projet de la branche agricole du MRJC. Ces rencontres sont aussi ouvertes à un comité d'experts des questions de l'installation agricole.

## *Garantir les conditions d'intégration des jeunes*

Pour permettre l'intégration de jeunes en milieu rural, il est nécessaire de créer un environnement favorable. Comme l'a montré l'expérience des politiques d'accueil de nouveaux arrivants sur certains territoires ruraux, rendre un territoire attractif nécessite un certain nombre d'efforts. Ce n'est pas seulement la mise en place d'infrastructures pour répondre à un certain nombre de besoins, mais c'est la nécessité de créer une culture de l'accueil à faire naître dans l'ensemble de la population pour qu'elle soit partie prenante de cet accueil. Par exemple, une fois que les acteurs locaux ont cerné les enjeux du logement, la mise en place de politiques publiques favorisant la rénovation ou la création de logements locatifs et sociaux ne suffit pas (bien qu'elle soit nécessaire). Il semble primordial de convaincre les habitants de louer et vendre leurs biens.

Les freins à l'installation de jeunes en rural rejoignent ceux des nouveaux arrivants : le manque de logements et de foncier, l'absence ou l'éloignement des services. Les jeunes, même ceux issus du territoire, peuvent être considérés comme de nouveaux arrivants. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte leurs particularités : manque de moyens financiers, instabilité professionnelle et familiale... Il ne suffit pas de prendre en compte l'accueil de ce public, il faut aussi le considérer dans un âge de la vie où il est en phase d'acquisition de l'autonomie.

Les territoires ruraux qui ont mis en place des politiques d'accueil orientent souvent leur communication de façon à attirer plutôt des jeunes couples avec enfants. La plupart du temps, ils y voient l'opportunité de garder l'école ouverte par l'arrivée d'enfants. L'accueil de jeunes retraités est perçu également comme une opportunité, ceux-ci étant une catégorie de population au fort pouvoir d'achat, demandeuse de services pouvant créer de l'emploi, pouvant faire vivre un tissu associatif par leur disponibilité.

Les jeunes de 18 à 30 ans intéressent peu les élus. Pourtant, c'est un public qui peut être vecteur de dynamisme, pouvant prendre place dans la construction d'un « vivre ensemble », même s'il paraît souvent instable.

### **Animer un « vivre ensemble » qui prend en compte la question des jeunes**

---

Dans ce contexte de recomposition des territoires ruraux, nous constatons les difficultés liées à l'hétérogénéité de la population vivant sur un même territoire. Les différences d'âge, de culture ou encore sociales qu'apportent les nouveaux arrivants, viennent bouleverser les rapports sociaux existants. Il en résulte parfois des incompréhensions voire du rejet. Ce problème touchant à la cohésion sociale ne doit pas être minimisé. Les rapports de cohabitation doivent être remplacés par un « faire société ensemble », vecteur de dynamisme.

Comme pour toutes les catégories de population, l'intégration des jeunes doit faire l'objet de réflexions partagées entre élus, acteurs locaux, jeunes eux-mêmes ou organisations de jeunesse. Animer un « vivre ensemble » qui prend en compte la question des jeunes, c'est créer un environnement de confiance et de co-construction favorable à l'émergence de projets en direction de la population jeune.

*Sens des actions à mener :*

**– Favoriser la rencontre, l'échange entre les différentes catégories de population. Mener des actions volontaristes, vecteurs de mixité sociale, générationnelle et culturelle. Créer des espaces de construction d'une culture commune.**



– **Faire valoir et renforcer la participation des jeunes et des organisations de jeunesse aux instances politiques locales.**

## **Favoriser l'accès au logement pour les jeunes**

---

L'insuffisance du parc locatif et de logements sociaux en milieu rural freine l'installation de jeunes et crée des tensions entre les usagers du bâti. Mettre en œuvre une politique de logement favorable à l'installation de jeunes, c'est participer à l'enjeu de la mixité sociale. Certains territoires subissent un déséquilibre entre populations jeunes et âgées ou entre résidents principaux et vacanciers, ce qui leur est préjudiciable (par exemple des communes où l'habitat est saturé et l'école est menacée de fermeture). La diversification de l'habitat doit permettre de s'adapter à la situation des jeunes : par exemple le besoin de logements de courte durée pour les travaux saisonniers.

L'accès au foncier va conditionner l'installation de jeunes dans l'agriculture sur un territoire. Pour un jeune, accéder au foncier peut être plus ou moins difficile en fonction de son projet, de ses moyens financiers et de son origine. Il risque de rentrer en concurrence avec d'autres agriculteurs qui cherchent à s'agrandir. L'installation est alors marquée d'entrée de jeu par un conflit. Difficile de s'intégrer dans de telles conditions. Là encore, on retrouve la nécessité que l'installation de jeunes soit portée par l'ensemble des acteurs du territoire. Les acteurs locaux, hors profession agricole, peuvent permettre la régulation de conflits. Les enjeux dépassent la question agricole puisqu'elle touche à l'aménagement du territoire ce qui rend légitime l'intervention d'élus par exemple.

*Sens des actions à mener :*

- **Organiser localement et collectivement les mouvements de foncier pour favoriser l'installation agricole.**
- **Privilégier l'utilisation de ressources locales dans le choix des matériaux de construction, de système de chauffage...** pour soutenir le développement local et renforcer l'identité patrimoniale et paysagère des lieux.
- **Organiser l'aménagement de l'habitat afin d'éviter le mitage et la ghettoïsation.** Privilégier les formes d'habitat groupé pour éviter le mitage et limiter les coûts publics d'aménagement urbain. Penser l'aménagement des bourgs et leur développement dans un souci de mixité sociale et générationnelle.

## **Des services adaptés aux populations des territoires ruraux**

---

Comme l'ensemble de la population, les jeunes ont besoin de services divers : éducatifs, culturels, de santé, à la petite enfance... L'accès à ces services est rendu plus difficile en milieu rural de par leur éloignement. L'important n'est pas de créer de nouvelles offres, mais surtout d'organiser et de rendre cohérente la répartition des services en fonction des bassins de vie. La concertation avec les usagers est là aussi une des clés de la réussite. Pour faciliter l'accès des jeunes aux services les concernant, il est nécessaire de prendre en compte leur besoin et leurs spécificités : mobilité réduite, besoin de services sociaux lié à la formation, à l'emploi, besoin de lieux de rencontres...

*Sens des actions à mener :*

- Favoriser le lien et la coopération entre les différents échelons et collectivités à l'échelle d'un territoire, pour la mise en place de services d'intérêt général.
- Développer la participation des populations aux décisions d'organisation des services, en privilégiant les structures associatives et mutualistes dans la mise en place de réponses collectives adaptées aux besoins nouveaux en terme de services.
- Renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés dans l'organisation de services multifonctionnels.

En guise de conclusion, un article de Bernard Cassen, extrait du *Monde diplomatique* (août 2006), qui relate l'histoire d'un village québécois et illustre que notre utopie pour le monde rural peut devenir réalité.

### LONGUE VIE À SAINT-CAMILLE !

*Un village du Québec ne voulait pas mourir... À l'initiative de quelques-uns de ses habitants, il s'est pris par la main en misant sur son intelligence collective et sur la solidarité pour tenter d'enrayer son déclin. L'accumulation d'expériences locales n'est pas suffisante pour régler tous les problèmes globaux, mais cette communauté déploie des principes et des valeurs susceptibles d'être appliqués à d'autres niveaux.*

Inutile de prendre un rendez-vous le vendredi en milieu de journée avec un habitant de Saint-Camille<sup>1</sup>. S'il est présent dans le village, la probabilité est très forte de le trouver attablé avec famille et amis dans les avenantes salles du rez-de-chaussée du *P'tit Bonheur* pour savourer la pizza maison. Dès 4 heures du matin, le pâtissier voisin a préparé la pâte. Trois bénévoles sont venus la découper à partir de 7 heures. Trois autres s'activent devant nous en cuisine et en préparent plusieurs variétés, dont une végétarienne. On se sert et se ressert à volonté pour 8,25 dollars<sup>2</sup>. Une excellente bière artisanale, produite à quelques kilomètres, est disponible pour les assoiffés, et on peut terminer le repas avec des fraises d'une ferme associée à la coopérative maraîchère et agroforestière locale, *La Clé des champs*.

Si on n'a pas non plus envie de cuisiner le mardi midi, la « popote roulante » fonctionne également à partir de la cuisine du *P'tit Bonheur*. Ce sont des personnes âgées du village – les aînés, comme on dit au Québec – qui préparent, bénévolement, cela va sans dire, des repas livrés à domicile ou pris sur place, notamment par les enfants de l'école publique voisine, dont le nom – Christ-Roi – rappelle qu'elle fut fondée au début du siècle dernier par des sœurs de l'Assomption. Le tout à des prix imbattables : 4,50 dollars pour les adultes, 2 dollars pour les enfants.

En dehors de ses prestations gastronomiques et de sa fonction de lieu convivial où l'on vient bavarder et boire un café ou un « breuvage » en passant, *Le P'tit Bonheur*, ainsi nommé en hommage au chanteur Félix Leclerc, est aussi un espace associatif sans but lucratif, destiné à toutes les classes d'âge<sup>3</sup>. Il accueille réunions, animations, expositions, cours, conférences, théâtre, musique, café du dimanche matin... Mais ce n'est pas seulement dans ce local que Saint-Camille vit et « bouge ». Ce matin-là, par exemple, le visiteur ne sait comment choisir entre trois réunions tenues simultanément dans trois lieux différents, dont une avec une délégation venue du Mali... Tout cela dans un village qui compte seulement 446 habitants !

Où réside le secret ? Comme dans une troupe de théâtre dont les acteurs interprètent plusieurs rôles dans la même pièce, le Saint-Camillois n'est pas cantonné dans une

identité unique: bénévole ou salarié, consommateur ou producteur, serveur ou client, enseignant ou apprenant, acteur ou spectateur, etc. Il est l'un *et* l'autre selon le moment de la journée, de la semaine ou du mois. Mais qui dit troupe et pièce de théâtre dit metteur en scène, pour assurer la cohésion du groupe et la bonne exécution du texte. Y aurait-il donc à Saint-Camille un gourou qui aurait façonné le village à la manière d'une secte? L'idée même ferait s'esclaffer, dans une collectivité où chaque membre est jaloux de son indépendance, dans la lignée de son fondateur, un certain Édouard Desrivières, dont la chronique<sup>4</sup> rapporte qu'en 1848 il quitta la ville de Québec pour venir faire les premières coupes d'arbres dans la forêt de ce qui est aujourd'hui le territoire du village. Il y vécut ensuite trente ans en ermite.

Mais l'étonnante alchimie de Saint-Camille, que des délégations du reste du Québec viennent régulièrement observer de près, n'est pas non plus le produit d'une quelconque « main invisible ». Derrière elle, on trouve les personnalités, souvent fortes, de quelques individus visionnaires, déterminés à assurer la survie de leur communauté, personnellement désintéressés, capables d'imaginer des solutions sortant des sentiers battus et de saisir au vol toutes les occasions. Par ailleurs suffisamment pédagogues pour les faire intérioriser par la majorité de leurs concitoyens, et en permanence « branchés » sur le reste d'un vaste monde qui commence au village voisin et s'étend aux cinq continents.

Si l'on voulait conceptualiser leurs idées forces, on parlerait de cohésion sociale, territoriale et surtout intergénérationnelle; de développement durable; de relocalisation de l'économie; d'éducation populaire; de démocratie participative; de capacité permanente d'innovation et de créativité; de priorité à la culture; d'internationalisme... L'ensemble faisant à la fois office de projet local et de système de pensée global. Tout cela avec moins d'un demi-millier de protagonistes? Mais oui, car les expérimentations sociales ne se font pas seulement dans des métropoles de la taille de Porto Alegre ou de Caracas. Un petit village peut aussi être un village monde...

Depuis sa constitution en municipalité en 1860, Saint-Camille a toujours eu une réputation avant-gardiste au Québec. C'est ainsi que l'électricité y fut installée dans un moulin à scie dès les années 1880, et dans les rues et les maisons en 1896. En créant, en 1985, la société de capital risque Le Groupe du Coin, ses quatre actionnaires, héritiers de cet esprit pionnier, n'avaient aucune intention de réaliser des opérations spéculatives. En injectant chacun 1200 dollars par an, ils voulaient se doter d'un outil pour enrayer la chute de la démographie du village, passée de 1 100 en 1911 à 440 en 2001, en raison de la disparition des entreprises de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture et de l'exploitation forestière, et donc des emplois correspondants.

Face à cette mort annoncée, la méthode? Racheter des locaux rendus vacants et les réaffecter à des activités susceptibles d'abord de fixer la population, puis, par leur capacité d'attraction, de la faire remonter. Le signal d'alarme allait être tiré en 1992 quand le bureau de poste avait été menacé de fermeture. Spectacle sans précédent dans un village dépourvu de tradition contestataire, « les habitants étaient descendus dans la rue avec des pancartes », nous rappelle M. Jacques Proulx, l'un des fondateurs du Groupe du Coin. Cet agriculteur retraité, proche du mouvement Slow Food (lire « Militants de la gastronomie\* »), est une figure bien connue de toute la province en tant que président de l'organisation Solidarité rurale du Québec. Et son franc-parler est redoutable...

Le Groupe achète donc l'ancien « magasin général » (épicerie-quincaillerie) après sa fermeture, l'aménage en local à vocation multiple et, en 1988, le loue à l'association Le P'tit Bonheur, qui devient progressivement le véritable foyer de développement du

village. Elle est présidée et animée depuis cette époque par M. Sylvain Laroche, autre fondateur du Groupe. Il y a un quart de siècle, M. Laroche, alors étudiant à l'université de Sherbrooke, décida, sur un coup de cœur, de revenir s'installer à Saint-Camille. Il ne l'a plus quitté depuis, et on imagine mal le village sans lui, tant il est un médiateurné, curieux de tout et, par sa qualité d'écoute, capable de désamorcer les conflits. Car il y a quand même des querelles de clocher dans le village !

Après l'achat du magasin général, ce sera celui du presbytère, transformé, en 1999, en deux coopératives regroupées sous le nom – sans connotation péjorative au Québec – de La Corvée : une d'habitation, avec neuf logements pour personnes âgées ; l'autre de clinique de santé où chacun, tout particulièrement les pensionnaires voisins, peut recevoir des soins de bien-être ou se faire livrer des médicaments préalablement commandés dans une pharmacie d'Asbestos ou de la région. La Corvée est un élément clé de la vie communautaire de Saint-Camille, fondée sur le brassage et la solidarité des générations : le jour de la popote roulante, celui de la pizza, et en bien d'autres occasions, les jeunes enfants se retrouvent avec ceux qui pourraient être leurs grands-parents. Ces derniers participent activement à toutes les activités du village, qui compte environ vingt-cinq associations, et peuvent ensemble mobiliser 200 bénévoles<sup>5</sup>.

#### **Avec l'école, une « communauté apprenante »**

C'est ensuite un garage désaffecté qui, toujours grâce au Groupe du Coin, va se transformer en centre multimédia. Ses possibilités sont démultipliées depuis l'arrivée de la fibre optique à Saint-Camille à la fin 2005, permettant l'accès à l'Internet à très haut débit. Ce qui change la vie pour le télétravail et permet à des activités comme celles des Constructions Randard, qui bâtissent et restaurent des ponts, de poursuivre leurs activités dans le village, ou à M. Martin Aubé, professeur de physique à Sherbrooke, de gérer son entreprise de conseil MEMO Environnement de son bureau délocalisé à la campagne.

C'est d'une réflexion commune de la municipalité, de la corporation de développement, de l'école et du P'tit Bonheur que surgira l'idée brillante permettant au village de rebondir à nouveau : profiter d'une recherche-action, l'école éloignée en réseau (EER), commandée par le ministère de l'Éducation du Québec et menée depuis 2002 (initialement dans trois communes, dont Saint-Camille, et aujourd'hui dans treize) pour faire de l'école Christ-Roi et de la collectivité les partenaires d'une véritable et durable « communauté apprenante ». Une telle synergie, fondée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, guide la démarche de tous les responsables, dont celle des maires successifs du village, M. Henri-Paul Bellerose, puis M. Claude Larose, qui ont joué à fond cette carte, dont l'arrivée de la fibre optique est l'une des retombées. On ne pouvait attendre moins du premier, membre du Groupe du Coin, ni de son successeur, ancien président de la coopérative La Clé des champs.

Cette coopérative, dont les membres sont majoritairement très jeunes, commercialise 70 % de ses produits (légumes, fruits rouges) à l'échelle locale, notamment via le « dépanneur » (épicerie) du village, ou directement auprès des habitants qui passent contrat avec elle pour la mise à disposition régulière de paniers de produits de la saison, accompagnés des recettes de cuisine correspondantes<sup>6</sup>.

Pour dire la vérité, cette démarche est mal vue de certains des quelque vingt-cinq agriculteurs « traditionnels » encore en activité qui produisent des céréales, du fourrage et de la viande, et exploitent la forêt pour son bois, alors que les coopérateurs de La Clé des champs se spécialisent dans les produits forestiers non ligneux (tout sauf le bois),

en particulier le ginseng dont nous apprenons au passage qu'il fut longtemps le deuxième poste d'exportation du Québec après les fourrures ! Ce n'est pas la perspective d'acquisition prochaine d'une vingtaine de fermettes – également prévues pour une agriculture de « niche » – par des jeunes couples, dont l'école Christ-Roi espère qu'ils auront beaucoup de bébés, qui va nécessairement les réconcilier culturellement avec les néoruraux. Agriculture productiviste tournée vers l'exportation contre agriculture paysanne visant l'autosuffisance alimentaire locale, ce conflit planétaire traverse aussi ce village du Québec.

Ainsi va Saint-Camille, où tout donne à voir qu'il y fait bon vivre, et qui compte avant tout sur son intelligence collective pour survivre. Parmi ses fondements, ceux de l'éthique appliquée que M. Jean-François Malherbe, professeur à l'université de Sherbrooke, enseigne dans la formation universitaire *extra-muros* qu'il a mise en place dans le village. Nous avons oublié de lui demander ce qu'il pense de cette phrase de Winston Churchill que M. Laroche aime à citer : « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. »

BERNARD CASSEN

<sup>1</sup> Saint-Camille est situé à 35 km au nord de Sherbrooke, capitale de l'Estrie (désignation administrative de ce que l'on continue à appeler par ailleurs les Cantons de l'Est), elle-même distante de 150 kilomètres de Montréal en allant vers l'est, et toute proche (30 kilomètres) des États américains du Vermont et du New Hampshire.

<sup>2</sup> Un dollar canadien = 0,70 euro.

<sup>3</sup> [www.ptitbonheur.org](http://www.ptitbonheur.org)

<sup>4</sup> En 1908, dans *La Paroisse de Saint-Camille. Comté de Wolfe, province de Québec* (ouvrage réédité en 1981 par l'Imprimerie d'Asbestos 1980 Inc., Asbestos), le troisième curé du village, Luc-Alphonse Lévêque, évoqua la personnalité de cet « aventurier », dont les derniers instants « furent un sujet d'édification pour ses amis ».

<sup>5</sup> Lire Joanne Gardner, *À chacun son histoire. Recueil de vie d'ânés de notre campagne*, La Corvée, Saint-Camille, 2004.

<sup>6</sup> C'est ce que font, en France, les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

\* NDLR : PETRINI C., *Monde diplomatique*, août 2006.



## Ouvrages

---

- HERVIEU B., VIARD J.,  
***Au bonheur des campagnes,***  
L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2005.
- PERRIER-CORNET P.,  
***Repenser les campagnes,***  
L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2002.
- RENAHY N.,  
***Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale,***  
La Découverte, Paris, 2005.
- VIARD J.,  
***Éloge de la mobilité,***  
L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2006.
- CATTET M.-P.  
***Qu'est-ce que le MRJC ?,***  
coll. « L'information citoyenne »,  
L'Archipel, Paris, 2004.

## Publications du MRJC

---

- « S'installer n'est pas s'enterrer », ***Les cahiers du MRJC***, septembre 2003.
- « Une école pour s'enraciner et s'émanciper », ***Les cahiers du MRJC***, septembre 2005.
- « Créer et travailler en rural : jeunes, mode d'emploi », ***Les cahiers du MRJC***, mars 2007.

## Sites Internet

---

- [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)  
Site du MRJC
- [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca)  
Site de Place aux jeunes
- [www.projetsencampagne.com](http://www.projetsencampagne.com)  
Site du collectif Ville Campagne
- [www.diact.gouv.fr](http://www.diact.gouv.fr)  
Site de la DIACT





# Questionnaire

## ENQUÊTE : « Jeunes et campagnes »

Questionnaire : jeunes 18-29 ans (inclus)  
(Population française métropolitaine)

Code questionnaire (ne pas remplir)

### Commentaires pour l'enquêteur :

Lire les consignes d'administration du questionnaire avant de l'administrer (cf. guide d'administration du questionnaire « Jeunes et campagnes »).

Région d'administration du questionnaire: \_\_\_\_\_

Nom de l'enquêteur: \_\_\_\_\_

### Question filtre

1. Entre l'âge de 5 et 15 ans, avez-vous vécu au moins 5 ans à la campagne ?

Oui

Non

Ne sait pas

Le questionnaire ne sera administré qu'aux personnes ayant répondu « oui »

## IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

2. Sexe :

Masculin

Féminin

3. Quel est votre âge ? \_\_\_\_\_

4. Situation familiale :

Seul(e) : célibataire, veuf(ve), divorcé(e)

En couple : marié(e), concubinage, PACS

5. Avez-vous des enfants ?

Oui

Non

## ÉTUDE/TRAVAIL

### 6. Quel est votre niveau d'études le plus élevé (niveau d'études achevées ou en cours)?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> « N'a pas fait d'études » ( <i>Passer à la question n° 8</i> ) | <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau BAC + 2 ou + 3 |
| <input type="checkbox"/> Brevet des collèges  | <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau supérieur      |
| <input type="checkbox"/> CAP / BEP  | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____          |
| <input type="checkbox"/> BAC général ou professionnel<br>_____                          |   |

### 7. Quel type d'études avez-vous effectuées ou avez-vous en cours?

**3 réponses maximum à numéroté par ordre de priorité de 1 à 3 par ordre chronologique**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Scientifique, informatique          | <input type="checkbox"/> Agriculture / agroalimentaire        |
| <input type="checkbox"/> Commerce / gestion / secrétariat    | <input type="checkbox"/> Bâtiment / travaux publics           |
| <input type="checkbox"/> Économie / droit                    | <input type="checkbox"/> Industrie                            |
| <input type="checkbox"/> Développement local / environnement | <input type="checkbox"/> Hôtellerie / restauration / tourisme |
| <input type="checkbox"/> Sciences humaines / littéraire      | <input type="checkbox"/> Arts, spectacle, culture             |
| <input type="checkbox"/> IUFM                                | <input type="checkbox"/> Sport                                |
| <input type="checkbox"/> Santé                               | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____             |
| <input type="checkbox"/> Travailleurs sociaux                | _____   |

### 8. Actuellement, êtes-vous?

- En activité professionnelle (y compris temps partiel et activité saisonnière de plus de 3 mois par an)
- Étudiant
- Étudiant avec une activité professionnelle (y compris alternance études/stages)
- Autres (chômeurs, mère au foyer...), précisez : \_\_\_\_\_

**9. Dans quels domaines exercez-vous (pour les personnes en activité professionnelle) ou cherchez-vous à exercer (étudiants et autres : chômeurs, mère au foyer...)?**

**Plusieurs réponses possibles**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Scientifique, informatique                            | <input type="checkbox"/> Commerce / gestion / secrétariat     |
| <input type="checkbox"/> Économie / droit                                      | <input type="checkbox"/> Développement local / environnement  |
| <input type="checkbox"/> Sciences humaines / littéraire                        | <input type="checkbox"/> Enseignement primaire                |
| <input type="checkbox"/> Santé   | <input type="checkbox"/> Travailleurs sociaux                 |
| <input type="checkbox"/> Agriculture / agroalimentaire                         | <input type="checkbox"/> Bâtiment / travaux publics           |
| <input type="checkbox"/> Industrie   | <input type="checkbox"/> Hôtellerie / restauration / tourisme |
| <input type="checkbox"/> Arts, spectacle, culture                              | <input type="checkbox"/> Sport                                |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____                              | <input type="checkbox"/> Ne sait pas                          |
| <input type="checkbox"/> Ne cherche pas à exercer une activité professionnelle |   |

**10. Quelle est votre activité principale ?**

**À partir des catégories socio-professionnelles, inscrivez le code de la catégorie :**

**Liste détaillée ci-joint, pour mémoire :**

- N° 1. Agriculteurs exploitants  
 N° 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise  
 N° 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures  
 N° 4. Professions intermédiaires  
 N° 5. Employés  
 N° 6. Ouvriers  
 N° 7. Retraités  
 N° 8. Autres personnes sans activité professionnelle

**11. Votre activité principale se situe-t-elle ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> À la campagne | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |
| <input type="checkbox"/> En ville      |  |

**12. Avez-vous eu une ou plusieurs expériences professionnelles ? (expérience professionnelle de 6 mois minimum)**

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> Deux, trois ou quatre |
| <input type="checkbox"/> Une    | <input type="checkbox"/> Plus de cinq          |

## DANS VOTRE ENFANCE ET VOTRE ADOLESCENCE (0-16 ANS)

13. Dans quel département et quelle commune avez-vous habité le plus longtemps ?

*Département*

*Commune*

Ne sait pas

14. À cette époque, quelle était la profession principale de votre père ?

À partir des catégories socio-professionnelles, inscrivez le code de la catégorie :

### Liste détaillée ci-joint, pour mémoire :

- N° 1. Agriculteurs exploitants
- N° 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- N° 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
- N° 4. Professions intermédiaires
- N° 5. Employés
- N° 6. Ouvriers
- N° 7. Retraités
- N° 8. Autres personnes sans activité professionnelle

15. À cette époque, dans quels domaines exerçait-il ?

### Plusieurs réponses possibles

- Scientifique, informatique
- Commerce / gestion / secrétariat
- Économie / droit
- Développement local / environnement
- Sciences humaines / littéraire
- Enseignement primaire
- Santé
- Travailleurs sociaux
- Agriculture / agroalimentaire
- Bâtiment / travaux publics
- Industrie
- Hôtellerie / restauration / tourisme
- Arts, spectacle, culture
- Autres, précisez : \_\_\_\_\_
- Ne sait pas
- N'exerçait pas d'activité professionnelle

16. À cette époque, quelle était la profession principale de votre mère ?

À partir des catégories socio-professionnelles, inscrivez le code de la catégorie :

### Liste détaillée ci-joint, pour mémoire :

- N° 1. Agriculteurs exploitants
- N° 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- N° 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
- N° 4. Professions intermédiaires
- N° 5. Employés
- N° 6. Ouvriers
- N° 7. Retraités
- N° 8. Autres personnes sans activité professionnelle

### 17. À cette époque, dans quels domaines exerçait-elle ?

#### Plusieurs réponses possibles

- Scientifique, informatique
- Commerce / gestion / secrétariat
- Économie / droit
- Développement local / environnement
- Sciences humaines / littéraire
- Enseignement primaire
- Santé
- Travailleurs sociaux
- Agriculture / agroalimentaire
- Bâtiment / travaux publics
- Industrie
- Hôtellerie / restauration / tourisme
- Arts, spectacle, culture
- Sport
- Mère au foyer
- Autres, précisez : \_\_\_\_\_
- Ne sait pas
- N'exerçait pas d'activité professionnelle

### 18. À cette époque, avez-vous été adhérent d'au moins une association ?

#### Plusieurs réponses possibles

- Association ou club sportif
- Association culturelle
- Association de solidarité de proximité
- Association à but humanitaire, ONG internationale
- Association de défense de l'environnement
- Association d'animation locale ou de quartier
- Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire
- Groupe religieux
- Parti politique ou groupe à caractère politique
- Syndicat ou association à caractère professionnelle
- Autre : \_\_\_\_\_

### 19. Si oui, vous êtes-vous investi dans le fonctionnement de l'une d'entre elles ?

- Oui  Un peu  Non

### 20. Quelle perception gardez-vous de votre enfance et / ou de votre adolescence à la campagne ?

- Plutôt positive  Plutôt négative  Ne sait pas

## LIEU DE VIE ACTUEL

**21. Actuellement, où se situe le lieu de vie où vous passez le plus de temps ?**

- À la campagne       En ville       Ne sait pas (*Passer à la question n° 34*)

**22. Dans quel département et quelle commune ?**

Département

Commune

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Ne sait pas

**23. Vous sentez-vous appartenir à ce lieu de vie ?**

- Plutôt oui       Plutôt non       Ne sait pas

**24. Si plutôt non, où se situe le lieu de vie auquel vous vous sentez appartenir ?**

- À la campagne       En ville       Ne sait pas

**25. Dans le lieu de vie où vous passez le plus de temps, quel type de logement habitez-vous ?**

- Domicile parental       Logement en location (compris cité U)  
 Logement en colocation       Logement en propriété  
 Autre logement, précisez : \_\_\_\_\_  Non réponse

**26. Combien de temps vous faut-il pour vous déplacer entre votre logement et votre lieu de travail ou d'étude ?**

- Non concerné (travail au domicile, parents au foyer, sans emploi...): *Passer à la question n° 28*  
 Moins de 15 min ou pas de déplacement       De 15 à 30 min  
 De 30 min à 1h       Plus d'une heure

**27. Quel moyen de transports utilisez-vous couramment pour effectuer ce déplacement ?**

- Pas de déplacement       À pied, vélo...       Transports en commun  
 Covoiturage       Moyen de transport personnel motorisé: voiture, scooter, moto...  
 Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**28. Habitez-vous d'autres logements en alternance (occupation minimum 2 jours par mois)?**

Plusieurs réponses possibles

- Non (*Passer à la question n° 32*)  
 Domicile parental  
 Domicile du compagnon  
 Logement en location (compris cité U)
- Logement en colocation  
 Logement en propriété  
 Autre logement, précisez : \_\_\_\_\_

**29. L'un de ces logements au moins se situe-t-il à la campagne ?**

- Oui  
 Non (*Passer à la question n° 32*)

**30. Si oui, pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est en ville, en combien de temps pouvez-vous vous y rendre ?**

- Moins d'1 h  
 Entre 1 h et 2 h  
 Plus de 2 h

**31. Si oui, pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est en ville, combien de jours par mois passez-vous en moyenne à la campagne au cours de l'année scolaire ?**

- Moins de 2 jours  
 2 jours  
 4 jours  
 Ne sait pas
- 6 jours  
 8 jours  
 Plus de 8 jours

**32. Pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est à la campagne, le choix de vivre à la campagne est-il un choix personnel ?**

- Plutôt oui  
 Plutôt non  
 Ne sait pas

**33. Si ce n'est pas un choix personnel, quelles raisons motivent ce choix ?**

- Emploi  
 Pour suivre le/la conjoint(e)  
 Raisons financières  
 Qualité de vie de la famille  
 Ne sait pas  
 Autre, précisez : \_\_\_\_\_

## PARTICIPATION SOCIALE

**34. Durant les deux dernières années, avez-vous été adhérent d'au moins une association ?**

Oui

Non (*Passer à la question n° 37*)

**35. Si oui, quel type d'association(s)**

**Plusieurs réponses possibles**

- Association ou club sportif
- Association culturelle
- Association de solidarité de proximité
- Association à but humanitaire, ONG internationale
- Association de défense de l'environnement
- Association d'animation locale ou de quartier
- Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire
- Groupe religieux
- Parti politique ou groupe à caractère politique
- Syndicat ou association à caractère professionnelle
- Autres : \_\_\_\_\_

**36. Si oui, êtes-vous investi dans le fonctionnement de l'une d'entre elles ?**

Oui

Un peu

Non

**37. Avez-vous déjà effectué un ou plusieurs voyages, d'une durée minimum d'une semaine à l'étranger ?**

Oui

Non (*Passer à la question n° 39*)

Non réponse (*Passer à la question n° 39*)

**38. Si oui, pour quels motifs ?**

**Plusieurs réponses possibles**

- Stage, travail
- Vacances, loisirs
- Voyage scolaire
- Déplacement professionnel des parents
- Non réponse
- Autres, précisez : \_\_\_\_\_



## PERCEPTION DE LA CAMPAGNE / DE LA VILLE

**39. Aujourd'hui, quelle est votre vision de la vie à la campagne ?**

- Très positive   
  Plutôt positive   
  Plutôt négative   
  Très négative  
 Ne sait pas

**40. Pouvez-vous me dire ce que le mot campagne évoque pour vous aujourd'hui ?**

**Noter la ou les réponses en toutes lettres (phrase ou mots, en 2 lignes maximum)**

---



---

**41. Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux atouts de la campagne ?**

**3 réponses maximum à classer par ordre de priorité de 1 à 3**

- Un rythme de vie agréable   
  Un niveau de sécurité élevé  
 Les solidarités de voisinage   
  Les facilités pour trouver un emploi  
 Les facilités pour trouver un logement   
  Possibilité d'engagement dans la vie publique  
 La qualité de l'environnement   
  Sans opinion  
 Un coût de la vie plus bas qu'en ville   
  Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**42. Et quels sont les principaux handicaps de la campagne ?**

**3 réponses maximum à classer par ordre de priorité de 1 à 3**

- Le manque de commerces de proximité   
  L'isolement, la solitude  
 Le manque de services publics   
  Le manque d'équipement de loisirs  
 Le vieillissement de la population   
  L'insuffisance des moyens de transports collectifs  
 Difficulté de trouver un logement   
  Sans opinion  
 Les difficultés pour trouver un emploi   
  Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**43. Combien de temps avez-vous vécu en ville ?**

- N'a pas vécu en ville   
  Moins d'un an  
 D'un an à trois ans   
  Plus de trois ans

**44. Quelle est votre vision de la ville ?**

- Très positive   
  Plutôt positive   
  Plutôt négative   
  Très négative  
 Ne sait pas

## PROJECTION DE VIE

**45. À long terme, aimeriez-vous habiter à la campagne ?**

- Oui  Plutôt oui  
 Non (*Passer à la question n° 47*)  Plutôt non (*Passer à la question n° 47*)  
 Ne sait pas (*Passer à la question n° 47*)

**46. Si oui ou plutôt oui, aimeriez-vous vous impliquer dans la vie locale (associations, école, municipalité...)?**

Choisir les item de gauche pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est en ville et les item de droite pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est à la campagne.

**Item pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est en ville**

- Je suis déjà impliqué dans la vie locale à la campagne  
 Oui, j'aimerais m'impliquer  
 Pourquoi pas  
 Non, je n'aimerais pas m'impliquer  
 Ne sait pas

**Item pour les personnes dont le lieu de vie où elles passent le plus de temps est à la campagne**

- Je suis déjà impliqué  
 Je souhaite m'impliquer  
 Je ne souhaite pas m'impliquer  
 Ne sait pas

**47. À long terme, aimeriez-vous travailler à la campagne ?**

- Oui  Plutôt oui  
 Non (*Passer à la question n° 50*)  Plutôt non (*Passer à la question n° 50*)  
 Ne sait pas (*Passer à la question n° 50*)

**48. Si oui et plutôt oui, à quelle étape de votre vie envisagez-vous de travailler à la campagne ?**

- Travaille déjà à la campagne  
 Le plus vite possible  
 À moyen terme  
 À long terme  
 Ne sait pas

**49. Si oui et plutôt oui, envisageriez-vous de créer ou de reprendre une activité professionnelle ?**

- Oui  Pourquoi pas  Non  Ne sait pas

**50. Selon vous le métier que vous exercez (pour les travailleurs) ou que vous chercheriez à exercer (pour les étudiants et autres : chômeurs, femme au foyer..), vous semble-t-il praticable à la campagne ?**

- Oui                       Non                       Difficilement                       Ne sait pas

**51. Pensez-vous que vous pourriez rencontrer des difficultés personnelles à vivre à la campagne ?**

- Oui                       Non                       N'arrive pas à se prononcer

**52. Si oui, lesquelles ?**

**Plusieurs réponses possibles**

- D'intégration sociale                       D'accès aux services  
 D'emploi                       De transports / déplacements  
 D'accès au logement                       Autres, précisez : \_\_\_\_\_

---

**Pour approfondir l'étude, pouvons-nous vous recontacter ?**

- Oui                       Non

**Si oui, pouvez-vous m'indiquer vos coordonnées ?**

---

---

---

# Contacts MRJC

Organisme	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Courriel
MRJC Alsace	17, rue de la Cigale	68200	Mulhouse	03 89 60 63 05	mrjc68@yahoo.fr
MRJC Aquitaine	Presbytère St-Paul, 53 le bourg	33390	Saint-Paul- de-Blaye	05 57 42 08 02	mrjc33@free.fr
MRJC Auvergne	133, av. de la République	63051	Clermont- Ferrand cedex 2	04 73 98 27 75	mrjc@ centrediocesain63.com
MRJC Basse-Normandie	6, rue Wilfrid Challemel, BP 48	61600	La Ferté- Macé	02 33 38 43 93	mrjc.bn@free.fr
MRJC Bourgogne	9, bis boulevard Voltaire	21000	Dijon	03 80 63 14 67	mrjc.bourgogne@ laposte.net
MRJC Bretagne	7, rue Jules Verne	22000	Saint-Brieuc	02 96 68 13 53	mrjc_bzh@club- internet.fr
MRJC Centre	5, rue d'Artois	41000	Blois	02 54 57 26 64	mrjc.centre@ no-log.org
MRJC Champagne- Ardenne	10, rue de l'Isle	10000	Troyes	03 25 71 68 16	mrjc.champagne_ ardenne@yahoo.fr
MRJC Franche-Comté	18, rue Megevand	25000	Besançon	03 81 25 28 00	franche-comte.mrjc @wanadoo.fr
MRJC Haute-Normandie	6, rue de Verdun	27110	Le Neubourg	02 32 35 29 48	carrefour.rural@ wanadoo.fr
MRJC Île-de-France	4, place de l'Église	91780	Châlo-Saint- Mars	01 69 95 12 37	
MRJC Languedoc- Roussillon	7, rue Monseigneur de Ligonnes	48000	Mende	04 66 65 66 32	mrjclozere@free.fr
MRJC Limousin	15, rue Eugène Varlin	87000	Limoges	05 55 06 17 83	mrjcregionlim@ aol.com
MRJC Lorraine	Domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou, BP 88	54601	Villers-les- Nancy	03 83 35 31 36	mrjc.meuse@ laposte.net
MRJC Midi-Pyrénées	13, rue des Frères de Turenne	12000	Rodez	05 65 42 85 73	mrjc.midipyrenees@ voila.fr
MRJC Nord-Pas-de-Calais	103, rue d'Amiens, BP 1016	62008	Arras cedex	03 21 21 40 22	mrjc.npdc@free.fr
MRJC PACA	10, place Bel-Air	05300	Larragne- Monteglin	04 92 65 03 45	mrjc05@free.fr
MRJC Pays de la Loire	20, rue de la Halle aux toiles	53012	Laval cedex	02 43 49 55 05	mrjc.pdl@ laposte.net
MRJC Picardie	101, rue de la Madeleine, BP 636	60026	Beauvais cedex	03 44 45 60 26	mrjc60@aol.com
MRJC Poitou-Charentes	3, route de Neuvy- Bouin	79350	Clesse	05 49 72 23 75	mrjc-deux-sevres @wanadoo.fr
MRJC Rhône-Alpes	Maison de l'avenir, 34 bis, rue Ambroise Paré	42100	Saint-Étienne	04 77 80 12 48	mrjc.rhonealpes@ wanadoo.fr